

С.В. Казакевич

Cours théorique de la phonétique française

Теоретическая фонетика

Курс лекций

УДК 804.0 (475.8)
ББК 81.471.1-923
К 14

Автор-составитель: преподаватель кафедры иностранных языков **Казакевич С.В.**

Рецензент: старший преподаватель кафедры иностранных языков УО «ВГУ им. П.М. Машерова»
Войтов М.Ф.

Данный курс теоретической фонетики французского языка предназначен для студентов филологического факультета, занимающихся по специальности: "Русский язык и литература. Иностранный язык (французский)".

Издание содержит важнейшие теоретические положения о фонетическом строе современного французского языка, раскрывает закономерности функционирования единиц различных уровней фонетического анализа. Даны вопросы и задания для самоконтроля студентов.

УДК 804.0 (475.8)
ББК 81.471.1-923

© Казакевич С.В., 2007
© УО "ВГУ им. П.М. Машерова", 2007

Avant-propos

Ce cours de la phonétique théorique s'adresse aux étudiants qui se spécialisent en français. Il est destiné à les initier aux notions fondamentales de cette branche linguistique. Ce cours pourrait être aussi de quelque utilité à des jeunes enseignants qui font les cours de phonétique à l'école supérieure et à l'école secondaire.

Ce cours a pour objet l'étude théorique des aspects constituant la phonétique comme une des branches de la linguistique, c'est-à-dire aspect articulatoire, aspect fonctionnel, prosodie, système accentuel, système mélodique et temporel, orthoépie et aspect phonostylistique.

Pour une étude plus approfondie les lecteurs pourront se reporter aux ouvrages indiqués dans la bibliographie.

Введение

Данный курс лекций по теоретической фонетике французского языка предназначен для студентов со специализацией французский язык, а также может быть использован при преподавании фонетики французского языка как в средней школе с углубленным изучением французского языка, так и в высшей школе.

Основная цель предлагаемого курса – ознакомить читателей с фундаментальными понятиями теоретической фонетики как самостоятельной области лингвистики. Это дает возможность подробно изучить следующие составляющие её аспекты: акустическую и артикуляционную фонетику, перцептивный аспект, просодическую, акцентную, мелодическую и темпоральную подсистемы, а также вопросы орфоэпии и фоностилистики.

Для более глубокого изучения данных вопросов можно обратиться к изданиям, указанным в библиографии.

Thème 1 : Phonétique comme une des branches de la linguistique

- Problèmes :**
1. Objet de la phonétique
 2. Niveaux et aspects de la phonétique
 3. Phonétique et phonologie
 4. Phonèmes et leur identification
 5. Phonétique et les autres sciences

I. Objet de la phonétique. La naissance de la phonétique en tant que branche autonome linguistique est devenue possible à moitié du XIX siècle grâce à deux facteurs : 1) le développement de la linguistique générale, historique et comparative ; 2) le progrès technique (invention de toutes sortes d'appareils et d'instruments qui ont rendu possible l'analyse scientifique des sons de la parole).

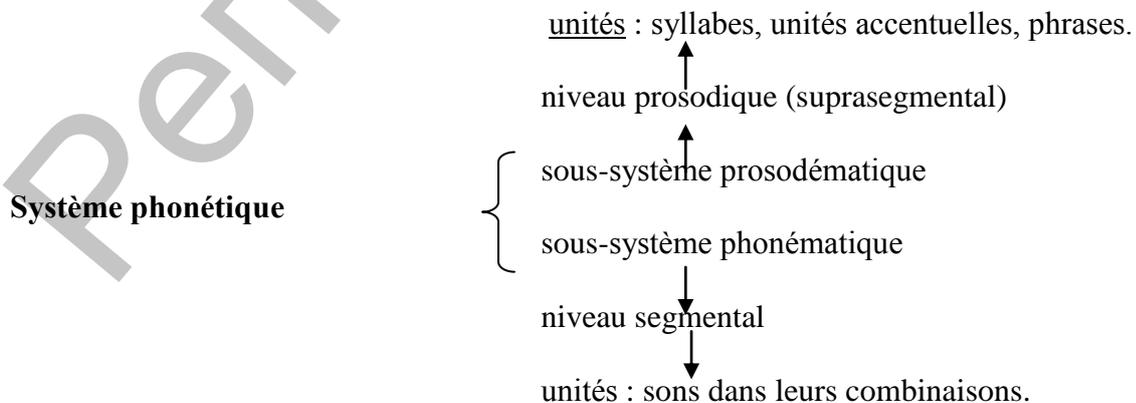
Il faut constater que pendant une très longue période de l'existence la phonétique s'occupa de l'étude des sons du langage humain, du classement des voyelles et des consonnes, de leur différentes combinaisons à la chaîne parlée. Elle a été considérée comme la science des sons du langage humain (« phono » - son, « tique » - science).

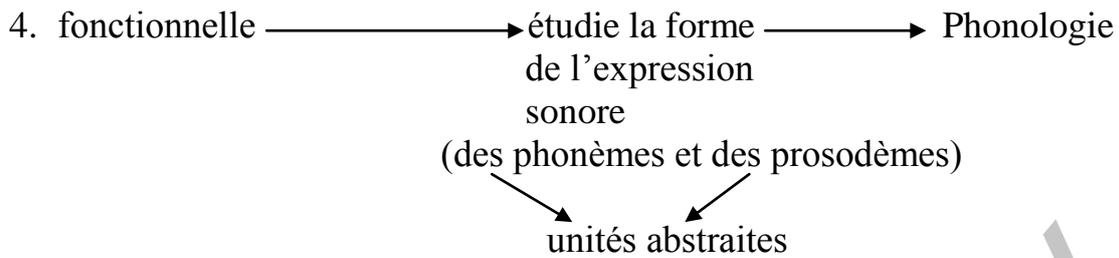
Aujourd'hui la phonétique peut être désignée comme la science qui étudie le fonctionnement de tous les éléments qui constituent l'expression sonore : les sons, leurs combinaisons et modifications aussi bien que les moyens prosodiques tels que les accents, le rythme, la mélodie, le débit et les pauses.

II. Niveaux et aspects de la phonétique. Les sons et les moyens prosodiques ne sont pas identiques ni du point de vue de leur nature ni par leur fonctionnement : les uns et les autres constituent deux sous-systèmes, relativement autonomes : a) le sous-système phonématique qui est représenté par les unités qu'on appelle phonèmes et ; b) le sous-système prosodématique qui est présenté par les unités qu'on appelle prosodèmes.

L'étude de ces deux sous-systèmes s'effectue à deux niveaux différents. Par conséquent on distingue le niveau segmental, avec les unités qui sont les sons dans leurs combinaisons et modifications et le niveau prosodique (suprasegmental) avec les unités telles que : syllabes, unités accentuelles et phrases.

Schéma 1





III. Phonétique et phonologie. L'étude de la forme de l'expression sonore est appelée phonologie. Elle a pour but d'établir le système des unités abstraites : phonèmes et prosodèmes et d'établir les fonctions et les relations de ses unités. La phonologie prise dans ce sens a été fondée à Prague par un groupe de linguistes avec N. Troubetzkoy à sa tête. Il en résulte que la phonétique par rapport à la phonologie a été réduite à la seule étude de la substance sonore c'est-à-dire la vibration des sons et des articulations. Les phonéticiens de l'école de Prague voulaient établir une séparation stricte entre la phonétique et la phonologie. Ils considéraient la phonétique comme la science naturelle, non linguistique qui se sert de moyens instrumentaux et la phonologie comme une science linguistique, mais ce fut une grande erreur de leur part : l'étude des faits acoustiques et physiologiques doit être mise parallèlement à l'étude des fonctions des différentes unités et donc la phonétique expérimentale détermine la nature physique, acoustique et physiologique c'est-à-dire la nature concrète des unités segmentales et prosodiques telles que sons, syllabes, unités accentuelles, phrases. La phonologie étudie le système de ces unités, leurs relations, leurs oppositions, leurs fonctions, c'est-à-dire le rôle qu'ils jouent dans la langue. Les phonologues s'intéressent à tout ce qui peut différencier le sens. Ces deux genres d'étude (phonétique et phonologie) sont interdépendants et se complètent. Il serait vain d'établir une priorité pour l'un ou pour l'autre. Il vaut mieux les grouper ensemble sous la dénomination générale, traditionnelle de la phonétique.

IV. Les principes d'identification des phonèmes. Pour identifier un phonème on se sert du critère de commutation (ou de substitution).

Si nous rapprochons les mots différents, y changeons un seul son et cela produira les changements de la valeur lexicale cela signifie qu'il s'agit de deux phonèmes différents :

Par exemple : banc – pan – dent ;
 ta – thé – tais ;

Le critère de commutation est surtout efficace pour rapprocher des couples de mots qu'on appelle paires minimales ou quasi – homophones. Quasi – (mot latin) – presque prononciation, mais d'orthographe et de signification différentes.

Les paires des mots qui se diffèrent par un seul phonème sont des paires minimales. Pour établir le statut d'un phonème, il ne suffit qu'une paire minimale. On prend pour une paire minimale un couple de mots où les sons comparés se trouvent dans les conditions identiques. *Par exemple*,

пила ≠ пила

Parfois, il est impossible de trouver deux paires minimales dans la langue pour définir les phonèmes.

Alors, on rapproche les mots où les sons en question, sont placés dans les contextes identiques :

<u>ameuter</u>	}	anim <u>al</u>
per <u>m</u> uter		bém <u>ol</u>

La troisième façon d'identification de deux phonèmes est l'adjonction ou bien le retranchement du mot ayant pour le résultat la modification du sens :

border	aborder
face	efface
tiers	hier

V. Phonétique et les autres sciences. La phonétique est intimement liée aux autres disciplines linguistiques. Georges Galichet a écrit « Il faut affirmer avec force que dans une langue toutes les parties sont solidaires et s'il faut bien les isoler c'est pour les étudier avec précision. En tout cas il ne faut jamais perdre de vue le rôle que joue chacune par rapport aux autres. Il faut pourtant remarquer que la phonétique occupe une place particulière parmi les branches de la linguistique et ainsi pour deux raisons. Premièrement elle s'occupe exclusivement du langage oral dont la priorité dans l'expression linguistique est évidente et elle joue le rôle primordial dans la formation du langage parce que les unités des autres niveaux de la langue (mots, leurs groupements, propositions) deviennent actualisées grâce aux moyens phonétiques.

Exemple : La 'belle ferme le voile.

La belle 'ferme le voile.

Nous avons changé d'accent et avons reçu les deux différents sens.

A part des sciences linguistiques la phonétique est étroitement liée aux autres sciences qui étudient le processus et les mécanismes de la parole (psychologie, la théorie de la communication, la pathologie de la parole).

Les sciences tout à fait jeunes, telles que la reconnaissance automatique de la parole, traduction automatique, synthèse de la parole, utilisent elles aussi les données de la phonétique dans l'enseignement des langues étrangères.

Fernard Carton a dit : « Celui qui veut fonder un enseignement plus ou moins sérieux d'une langue doit s'initier à cet important chaînon de la communication qui est la phonétique ».

L'enseignement des sourds-muets et des personnes qui sont durs d'oreille représente un domaine où la phonétique en connexion avec l'audiologie est d'une grande importance, pour apprendre les articulations nécessaires une personne atteinte de surdit  est oblig e de se servir de la seule sensation musculaire des phonèmes.

La phonétique est d'une importance beaucoup plus considérable que les autres sciences linguistiques pour la solution des problèmes purement techniques. Les ingénieurs sont obligés de connaître l'acoustique des sons pour pouvoir rendre toutes leurs vibrations caractéristiques par les appareils tels que microphone, téléphone, phonographe, haut-parleur. La naissance de la cybernétique a posé comme tâche spéciale l'élaboration de différents problèmes concernant la commande des machines par la parole. On doit élaborer ce problème en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque langue.

C'est ainsi la phonétique est devenue une science utile dans le domaine qui n'a aucun rapport avec la linguistique.

Questionnaire

1. Quand et grâce à quoi la naissance de la phonétique en tant que branche autonome linguistique est devenue possible ?
2. Qu'est-ce qui est l'objet de cette science ?
3. Décrivez le système phonétique.
4. Qu'est-ce qui est l'objet d'études de la phonétique au niveau de la prosodie ?
5. Décrivez les étapes de la communication verbale.
6. De quels types de la phonétique peut-on parler ?
7. En quoi consiste la différence entre la phonétique et la phonologie ?
8. Qu'est-ce que c'est que les phonèmes ?
9. Nommez les principes de l'identification des phonèmes dans les cas suivants

a) pan – banc – dent	b) donner – donnons	c) border - aborder
ta – thé – tais	pu-peut	face – efface
		barque – arc
10. La phonétique, à quelles autres disciplines est-elle liée ? Précisez-les.
11. Précisez la place de la phonétique parmi les branches de la linguistique.

Thème 2 : Phonétique articulatoire

Problèmes :

1. Aspect articulatoire (consonnes – voyelles, sourdes – sonores, orales – nasales)
2. Point d'articulation et mode d'articulation.
3. Production des syllabes.
4. Habitudes articulatoires du français.
5. Comparaison des habitudes articulatoires du français avec celles du russe.

I. Aspect articulatoire. La majorité des sons du langage sont le fait du passage d'une colonne d'air venant des poumons, qui traverse un ou plusieurs résonateurs de l'appareil phonatoire.

Les résonateurs principaux sont:

1. le pharynx;
2. la cavité buccale;
3. la cavité labiale;
4. les fosses nasales.

Résonateurs:

1. pharyngal
2. buccal
3. labial
4. nasal

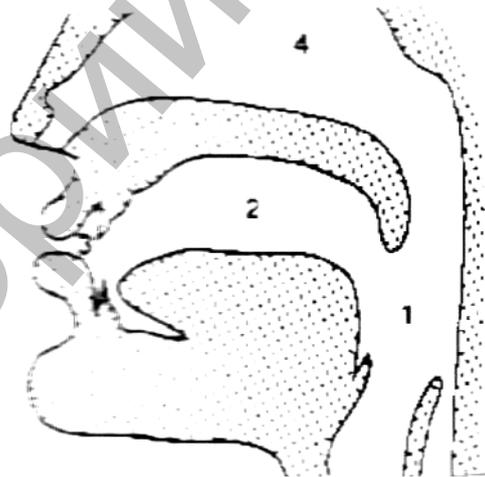


Figure 1.

La présence ou l'absence d'obstacles sur le parcours de la colonne d'air modifie la nature du son produit. C'est, entre autres, en classant ces obstacles éventuels, que la phonétique articulatoire dégage les différentes classes des sons décrites ci – dessous. La figure 2 présente une vue des organes de la parole.

Consonnes et voyelles

La distinction entre voyelles et consonnes s'effectue de la manière suivante:

- si le passage de l'air se fait librement à partir de la glotte, on a affaire à une voyelle;
- si le passage de l'air à partir de la glotte est obstrué, complètement ou partiellement, en un ou plusieurs endroits, on a affaire à une consonne.

Sourdes et sonores

Une réalisation est dite sourde lorsque les cordes vocales ne vibrent pas; si celles-ci entrent en vibration, la réalisation sera dite sonore. Les cordes vocales sont des replis musculaires situés au niveau de la glotte.

La vibration des cordes vocales est le résultat d'une obstruction de la glotte (voir la discussion sur les modes d'articulation ci-dessous) celles-ci vibrent sous la pression de l'air interne qui force un passage entre elles.

Orales et nasales

Au carrefour du pharynx, le passage de l'air peut s'effectuer dans une ou deux directions, selon la position du voile du palais:

- si le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est bloqué, et l'air ne peut traverser que la cavité buccale;
- si le voile du palais est abaissé, une partie de l'air traversera les fosses nasales (l'autre partie poursuivant son chemin à travers la cavité buccale).

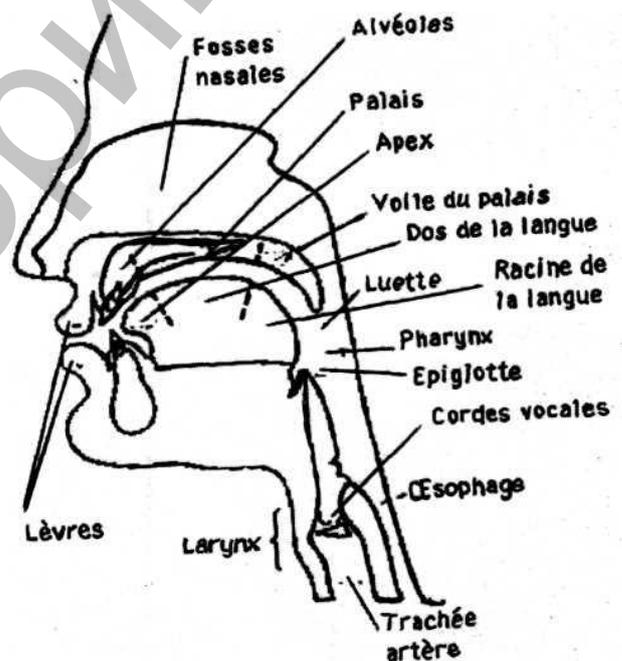
Les réalisations du premier type sont dites orales, celles du second type nasales. Pour plus de détails, voir la figure 3 ci-dessous.

La distinction entre modes d'articulation (nasal et oral) concerne aussi bien les consonnes que les voyelles.

II. Le mode d'articulation est défini par un certain nombre de facteurs qui modifient la nature du courant d'air expiré:

- libre passage, ou mise en vibration, de l'air au niveau de la glotte (sourde ou sonore);
- libre passage, ou non, en un point quelconque (le point d'articulation) des cavités supra-glotiques (voyelles ou consonnes);
- passage par une voie unique ou deux voies différentes (orale ou nasale);
- passage, dans le conduit buccal, par une voie médiane ou latérale (la plupart des articulations opposées au latérales).

Figure 2.



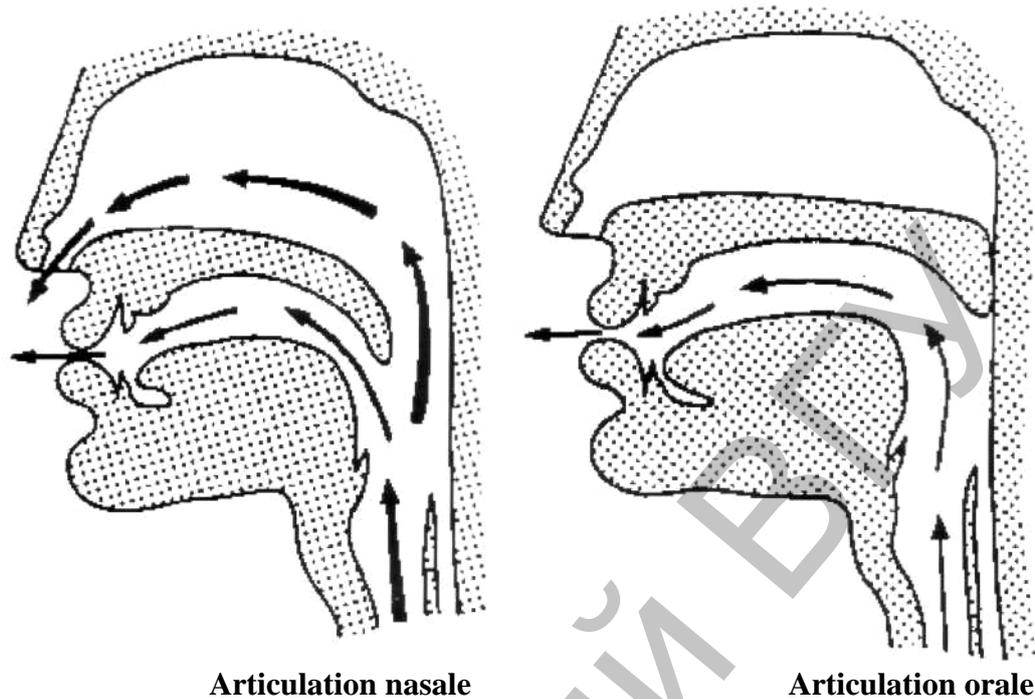


Figure 3 : articulations nasales et orales

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants:

- les lèvres (articulations **labiales** ou **bilabiales**);
- les dents (articulations **dentales**);
- les lèvres et les dents (articulations **labio-dentales**);
- les alvéoles (c'est-à-dire les gencives internes des incisives supérieures, articulations **alvéolaires**);
- le palais (vu sa grande surface, on peut distinguer des articulations **pré-palatales**, **medio-palatales** et **post-palatales**);
- le voile du palais (palais mou, articulations **vélaires**);
- la luette (articulations dites **uvulaires**) ;
- le pharynx (articulations **pharyngales**);
- la glotte (articulations **glottales**)

On peut dégager les organes actifs:

le larynx
 le pharynx
 la langue
 le voile du palais
 le machoir inférieur
 les lèvres

et les organes passives:

- le machoir supérieur
- le palais dur
- les dents
- les fosses nasales

III. Production des syllabes. Le larynx appelé encore “pomme d’Adam” contrôle l’air expiré des poumons et le modèle en pulsion pour constituer des syllabes. Chaque syllabe est alors perçue comme une succession des tensions croissantes et décroissantes. Dans le larynx il y a deux muscles qui sont appelés cordes vocales. C’est au niveau des cordes vocales que l’air s’échappe du système pulmonaire par l’espace qui s’appelle la glotte. La glotte fait le contrôle de la tension aérienne. La tension de la formation des syllabes. Les expériences de Zinkin Nikolaï Ivanovitch ont montré que la glotte est une organe de la haute sensibilité qui suivant les commandes centrales du cerveau prend une forme déterminée correspondante à la prononciation de la voyelle nécessaire. Il est nécessaire de savoir que déjà au niveau de la glotte il y a la différenciation des syllabes de toutes les langues. En passant ensuite par les résonateurs vocales et nasales les sons se retrouvent précisés pour sortir de la bouche avec le résultat acoustique final.

Les voyelles sont opposées aux consonnes. Les voyelles sont différenciées entre elles par le timbre. Les consonnes par le bruit, l’occlusion et par la nasalisation.

IV. Les habitudes articulatoires du français moderne ont certains traits particuliers qui opposent le français à plusieurs autres langues. Pierre Delattre a cru possible de les ramener à trois modes: mode tendu, mode antérieur, mode croissant.

Le mode tendu. La tension musculaire est constante dans l’articulation du français. Elle est sans cesse maintenue, sans augmentation ou diminution brusque. P.Fouché écrit que nulle part, la différence entre les sons tendus et les sons relâchés n’est aussi faible qu’en français. Mais ce travail intense des muscles ne se laisse pas voir; il est tout intérieur et le Français ne trahit aucunement son effort.

Le mode tendu veut dire que:

- Le français n’a pas de diphtongues, car le timbre des voyelles ne change pas au cours de l’émission. Il suffit de comparer le [ɔ] français qui est homogène du début de la phonation jusqu’à sa fin, au son [o] du russe légèrement diphtongué commençant par un élément bref pareil au [u] - [u_o].
- Le français n’a non plus de consonnes affriquées. La tension musculaire les a éliminées de la langue de même que les diphtongues au cours de la deuxième moitié du Moyen Age.
- Le rythme de la chaîne parlée française est produit par l’égalité des syllabes qui se succèdent. Pour faire ressortir la syllabe accentuée le français n’accourt pas à la force. Il utilise la durée. La syllabe accentuée est deux fois plus longue que la syllabe inaccentuée.

Pour allonger ainsi la dernière syllabe indépendamment de l'intensité, il faut avoir une tension musculaire remarquable.

- Les syllabes françaises ont une intonation relativement plate. Le ton sur lequel la voyelle est prononcée se maintient sans grand changement jusqu'au bout.

Le mode antérieur. L'articulation française a un caractère antérieur clair. La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la cavité buccale. Il n'y a que 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche. La résonance antérieure du français est due encore à la fréquence d'utilisation des sons antérieurs. D'après les données de A.Valdman, confirmées par N. Chigarevskaja, la fréquence des sons antérieurs est deux fois plus élevée, que celle des sons postérieurs.

Le mode croissant. Le terme "croissant" signifie que les sons, les syllabes et les unités accentuelles se réalisent généralement avec une énergie physiologique qui commence doucement et s'accroît progressivement: c'est le phénomène de l'attaque douce. La partie dominante de la syllabe se fait donc dans un mouvement ouvrant progressif. Après l'ouverture buccale prolongée de la voyelle, le mouvement fermant qui suit est vif, il appartient plutôt à la transition syllabique, entre voyelle et consonne, qu'à la voyelle même.

Les conséquences du mode croissant sont nombreuses:

- De là résulte l'absence d'assourdissement des sonores finales: "base" est différent de "basse"
- Il faut attribuer au mode croissant le phénomène connu sous le nom de "détente des consonnes finales". D'une part, l'ouverture buccale pour la voyelle de la syllabe finale se prolonge, d'autre part, la consonne finale se prononce presque comme si elle commençait une nouvelle syllabe: la bouche se rouvre légèrement et un embryon de voyelle se fait entendre: plage - [pl a: ʒ^o]
- La syllabation française est ouverte: la consonne se rattache à la voyelle qui suit plutôt qu'à celle qui précède. La transcription syllabique d'une phrase française telle que "Elle imite un autre accent" serait donc [ε – li - 'mi – tœ – n o – tra - "ks α //]
- En définitive, comparons les habitudes articulatoires du français avec celles du russe.

Le français

Le russe

I. Toute articulation française est caractérisée par <u>une tendance antérieure</u> .	Le russe, au contraire, est caractérisé par <u>une tendance à reculer les articulations dans la bouche</u> .
II. Les consonnes se palatalisent légèrement dans un environnement palatal.	Les consonnes se palatalisent fortement dans un environnement palatal.

III. Le système phonétique français est dominé <u>par l'articulation labiale</u> . La langue connaît une série complète de voyelles antérieures arrondies. <u>La labialisation quand elle a lieu, est très forte</u> et prend la forme d'un véritable arrondissement des lèvres et non pas d'une certaine projection.	La labialisation est très faible et comporte seulement une projection faible des lèvres.
IV. L'articulation est tendue et énergique.	L'articulation est relativement relâchée.
V. Les voyelles ont un timbre précis et ne montrent aucune tendance <u>à la diphthongaison</u> .	Le timbre des voyelles change au cours de leur réalisation.
VI. L'accent est faible, les syllabes inaccentuées sont presque aussi nettement articulées que les syllabes accentuées.	L'accent est fort. Les syllabes inaccentuées sont faiblement articulées de sorte que leur vocalisme se réduit à une voyelle neutre.
VII. La nasalisation des voyelles est très forte et oppose d'une façon nette les voyelles nasales aux voyelles orales.	Il n'y a pas de voyelles nasales.

Questionnaire

1. Quels sont les résonateurs principaux de l'appareil phonatoire de l'homme ?
2. Précisez le rôle qui joue la présence ou l'absence d'obstacles sur le parcours de la colonne d'air dans la nature du son produit ?
3. Pouvez-vous nommer les organes de la parole ?
4. Qu'est-ce qu'il faut prendre en considération en comparant des réalisations sourde et sonore ?
5. Les cordes vocales, de quoi sont-elles responsables ?
6. En quoi consiste la différence entre l'articulation nasale et l'articulation orale ?
7. Le point d'articulation, à quels endroits peut-il se situer ?
8. Par quels facteurs peut-on définir le mode d'articulation ?
9. Parlez des organes actives de la parole et des organes passives.
10. Les expériences de Zinkin Nikolaï Ivanovitch qu'est-ce qu'elles ont montré ?
11. A quel niveau se produit la différenciation des syllabes de toutes les langues ?
12. Nommez les organes qui participent à la constitution des syllabes ?
13. Qu'est-ce qui donnent au français trois modes d'articulation (mode tendu, mode antérieur et mode croissant) ?
14. Comparez les habitudes articulatoires du français avec celles du russe.

Thème 3 : Étude des ondes

- Problèmes:**
1. Ondes sonores et leurs critères
 2. Ondes périodiques
 3. Ondes non périodiques
 4. Appareil phonatoire

I. Ondes sonores et leurs critères Du point de vue physiologique la sensation du son perçu par l'oreille est produite physiquement par un cord vibrant. Le son consiste en ondes qui se propagent dans l'air à une vitesse d'environ 340 m/s (à la seconde). L'onde sonore est créée à son tour par un mouvement répété qu'on appelle vibration. La vibration peut être : simple ou composée, périodique ou non-périodique. Lorsqu'on évalue un son on le fait selon 4 critères :

le timbre
la durée
l'intensité
la hauteur

La sensation sonore de l'intensité dépend de l'amplitude physique du mouvement. Plus l'amplitude est grande, plus la sensation d'intensité est forte.

La sensation de la hauteur d'un son dépend de la fréquence de la vibration. Plus la fréquence est rapide, plus le son est perçu comme aigu.

Le timbre d'un son est très peu étudié. Acoustiquement le timbre résulte des plusieurs facteurs : ondes simples, complexes, périodiques, non-périodiques.

- l'onde périodique est le cas de la voyelle.
- l'onde non-périodique constitue le bruit d'une consonne.

En ensemble toutes les qualités du son créent son image acoustique.

II. Ondes périodiques. On obtient une onde périodique lors de la propagation d'une vibration. Afin d'expliquer ce qu'est une vibration, nous aurons recours au modèle traditionnel du ressort. Il nous permettra d'introduire les propriétés fondamentales des ondes périodiques, à savoir l'amplitude, la fréquence et la période, dans le cas particulièrement simple d'une onde périodique sinusoïdale.

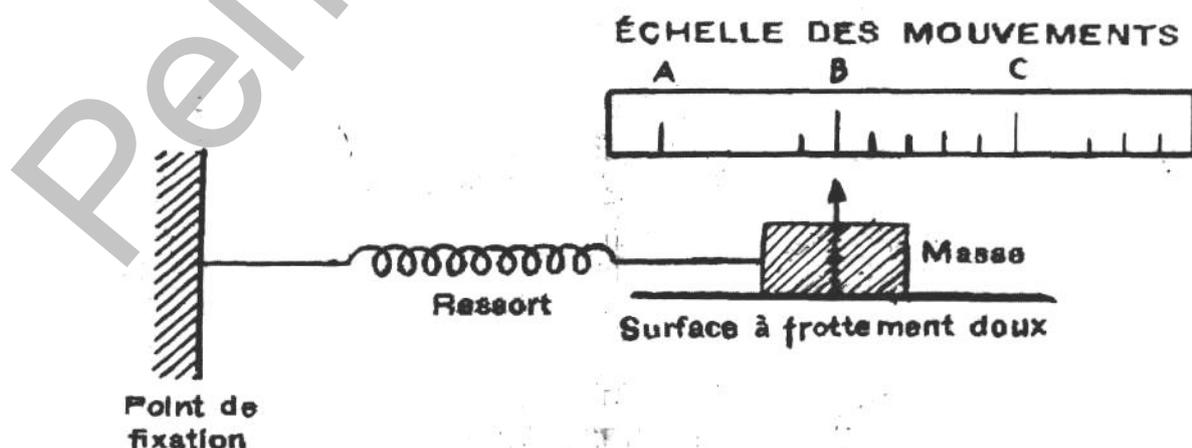


Figure 1 : Le modèle « masse-ressort »

Le ressort est relié à une masse. Ce système masse-ressort a une position de repos située au point B. (C'est-à-dire que, sans apport externe d'énergie, aucun mouvement ne sera jamais effectué : le ressort conservera sa tension et la masse demeurera au point B.).

Maintenant, si l'on pousse la masse vers le point A et qu'on la relache, la force exercée par le ressort aura tendance à la ramener au point B (la position de repos du système). Mais, en raison de la vitesse ainsi acquise, la masse dépassera le point B pour foncer vers le point C.

Ces oscillations se poursuivront quelques temps, mais avec de moins en moins d'amplitude, jusqu'à ce que le système se stabilise à nouveau au point B. Ce phénomène est appelé amortissement du système. (Si notre système n'était pas amorti, les oscillations se poursuivraient indéfiniment, ce qui n'est possible qu'en théorie).

C'est ce mouvement d'un corps de part et d'autre d'un point de repos que l'on appelle une oscillation ou **vibration**.

En fait la vibration est facilitée par deux propriétés du système évoqué ci-dessus : la masse de l'objet déplacé (cause de l'inertie du système) et l'élasticité du ressort.

Pour la propagation des ondes sonores dans l'air, les molécules constituent des masses (même si celles-ci sont infimes, elles n'en ont pas moins une masse) et les forces reliant ses molécules se comportent comme un ressort.

Nous allons maintenant examiner les différentes caractéristiques permettant de définir ces oscillations.

Typologie des oscillations périodiques

À partir des considérations qui précèdent et en anticipant un peu sur ce qui va suivre, il est possible d'établir une typologie sommaire des oscillations :

- oscillations sans frottement : il s'agit du cas théorique ; de tels mouvements n'existent pas dans la nature ;
- oscillations amorties (figure 2) : il s'agit du cas pratique ; dans tous les systèmes matériels mis en mouvement et livrés à eux-mêmes, les frottements provoquent une diminution graduelle de l'amplitude du phénomène (c'est ce qui a été décrit ci-dessus) ;
- oscillations entretenues : il s'agit de reproduire une oscillation sans frottement, à partir d'une oscillation amortie et d'un apport régulier d'énergie qui compense les frottements.

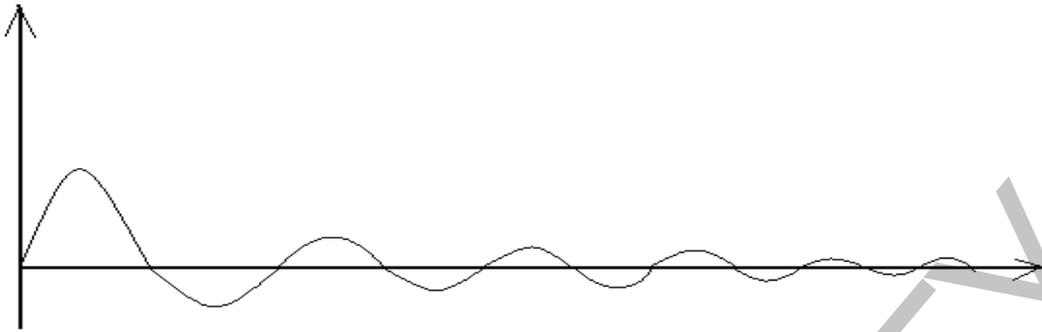


Figure 2: Oscillations amorties

L'amplitude

Nous allons établir la notion d'amplitude à partir du modèle du ressort, évoqué ci-dessus.

La masse, dans ce système, va et vient, lorsqu'elle est entrée en vibration, autour du point B. La distance parcourue, dans une direction ou dans l'autre, est appelée amplitude de l'oscillation. L'amplitude est donc égale à la distance séparant le point B du point A ou point C. S'il n'y avait ni frottement ni amortissement d'aucune sorte dans notre système, l'amplitude serait constante (cas théorique). Mais ce n'est jamais le cas, aussi l'amplitude décroît-elle à chaque oscillation (cas pratique), à moins qu'elle ne soit entretenue par un nouvel apport d'énergie.

La fréquence

Supposons que dans notre système masse-ressort, nous ayons affaire à une oscillation périodique d'amplitude constante et à un mouvement sans cesse répété de A à C.

On définit la **longueur d'onde** d'une oscillation comme la distance séparant deux points d'amplitude maximale. Dans notre modèle du ressort, il s'agit de la distance totale parcourue par le poids entre deux passages par le point A (ou le point C).

On appelle **fréquence** le nombre de cycles effectués par la vibration dans l'unité de temps choisie, le plus souvent la seconde. L'unité de fréquence, mesurée en cycles par seconde, est le Hertz (Hz).

La fréquence est **l'inverse** de la période. C'est-à-dire qu'on peut obtenir indirectement la fréquence d'une vibration à partir de sa période, en divisant 1 par cette dernière.

La période

La période est égale au temps que met notre système vibrant pour accomplir un cycle.

On peut obtenir indirectement la période d'une vibration à partir de sa fréquence, en divisant 1 par cette dernière. On dit que la période est égale à l'**inverse** de la fréquence.

Typologie des signaux périodiques

On peut distinguer trois types principaux d'ondes périodiques :

- le **signal sinusoïdal**, le plus connu, facile à analyser et à reproduire mécaniquement ou électroniquement ; la transformée de Fourier (voire plus loin) permet de décomposer un signal complexe en un ensemble de sinusoïdes et en facilite ainsi l'analyse ;
- le **signal rectangulaire** que l'on caractérise généralement en indiquant le rapport entre la durée pendant laquelle l'amplitude du signal n'est pas nulle et la durée d'une oscillation complète (si ce rapport vaut 0,5, on a un signal carré) ; on obtient ce type d'oscillation quand on actionne une pompe à vélo ;
- le **signal triangulaire**, qui présente une rampe montante et une rampe descendante, que l'on caractérise en précisant la durée d'une des deux rampes.

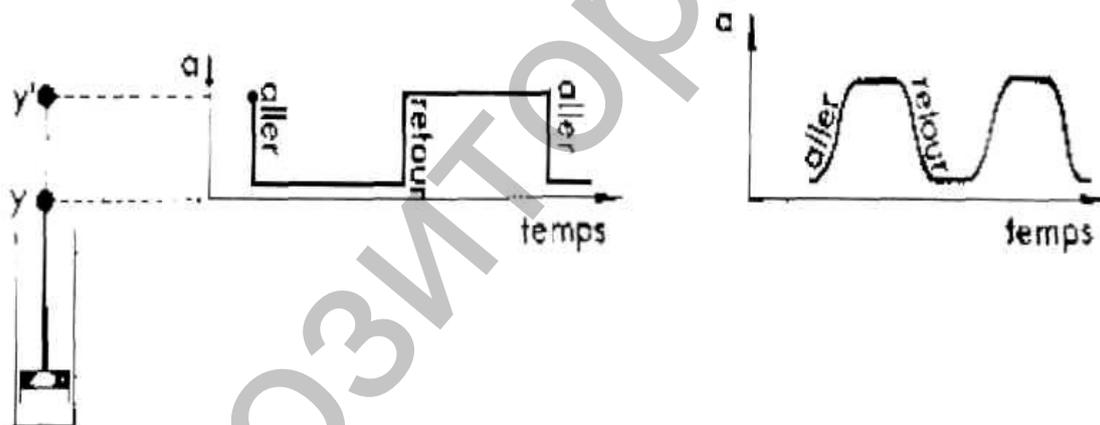


Figure 3 : Oscillations carrées

III. Les signaux non-périodiques : les bruits. Parmi les sons de la parole, on rencontre des signaux dont il est possible de prédire l'évolution en tout temps : il s'agit des ondes sonores périodiques qui ont été largement évoquées dans les paragraphes précédents.

Mais on découvre, dans les sons du langage, d'autres types de signaux :

- des signaux totalement aléatoires (cf. figure 4), assez rares dans la nature (cf. figure 5 pour un autre exemple) ;
- des signaux localement aléatoires (cf. figure 6), dont on peut établir statistiquement certaines caractéristiques futures ;
- des signaux très courts, appelés impulsions (cf. figure 7), que l'on caractérise généralement par leur « forme géométrique », c'est-à-dire d'après le tracé de leur

courbe fréquentielle (certains signaux rectangulaires, dont l'amplitude est non nulle pendant un temps très bref, peuvent être confondus avec une suite d'impulsions).

Il est possible de rendre compte des trois types de phénomène évoqués ci-dessus en termes de signaux périodiques, grâce à une opération mathématique, la transformée de Fourier, ou analyse fréquentielle en composantes sinusoïdales. (Il s'agit de convertir un signal non périodique en une somme, finie ou non, de sinusoïdales.)

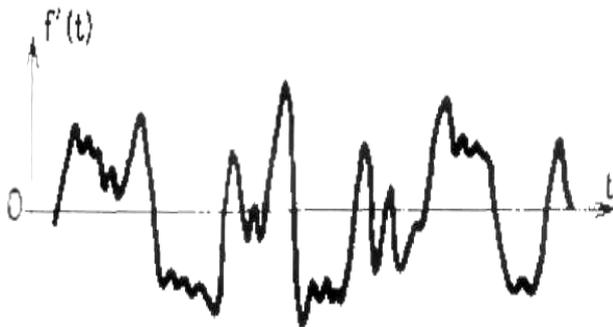


Figure 4 : Signal aléatoire

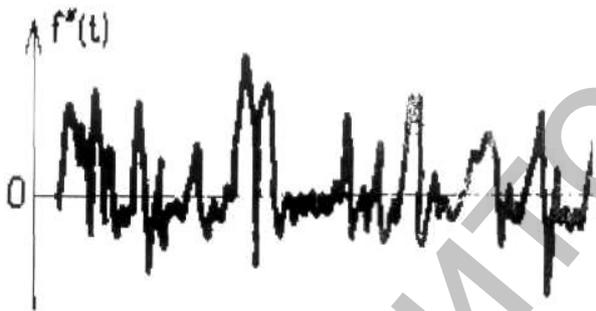
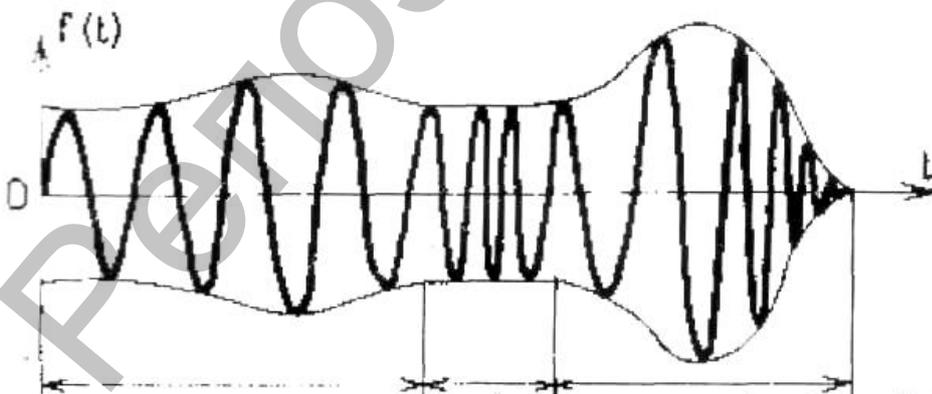


Figure 5: Un autre signal aléatoire



**l'amplitude varie
seule**

**la fréquence
varie seule**

**amplitude et fréquence
varient simultanément**

Figure 6 : Signal localement aléatoire

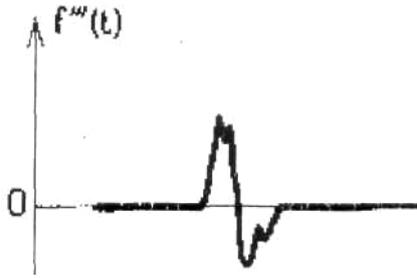
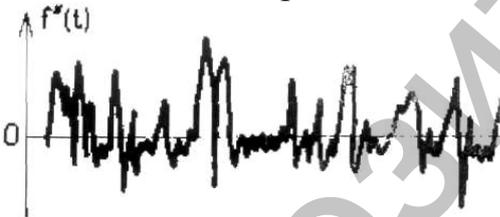


Figure 7 : Impulsion

Questionnaire

1. Précisez la nature du son. Quels sont les types de la vibration?
2. Lorsqu'on évalue un son, on le fait selon quels critères ?
3. Décrivez le mécanisme de la formation des ondes périodiques.
4. Pouvez-vous donner la typologie des oscillations périodiques et préciser les notions suivantes : amplitude, fréquence, période ?
5. Est-il possible de dégager les types principaux des ondes périodiques ?
6. De quels signaux s'agit-il quand on produit des bruits ?
7. La voyelle, est-elle le cas de l'onde non-périodique ? Donnez votre argumentation.
8. Est-ce qu'il est possible de prédire l'évolution en tout temps des signaux non-périodiques ?
9. Pouvez-vous illustrer un signal aléatoire ? Quels sont ses traits ?
10. Nommez le phénomène montré par cette figure :



Thème 4 : Aspect acoustique : production de la parole

- Problèmes :**
1. Excitateur et résonateur
 2. Appareil phonatoire
 3. Production de la parole

Excitateur et résonateur

Un système acoustique comporte généralement deux parties : un excitateur et un résonateur, qui est le volume dans lequel se propage l'excitation. L'excitateur délivre un signal source dont certaines composantes vont être affaiblies ou renforcées dans le résonateur, c'est sa **fréquence** de résonance. Elle varie selon le volume de la cavité et la surface de l'ouverture du résonateur.

L'appareil vocal humain est constitué d'un excitateur, le complexe glotte-cordes vocales, et d'un ensemble de résonateurs. Un des problèmes spécifiques à la phonation est que, souvent, le résonateur réagit sur l'excitateur et le signal source s'en trouve modifié.

Les formants

Lorsqu'un excitateur entre en vibration, il fournit un **signal**, dont le résonateur va amplifier certaines composantes. On obtient alors des **formants** qui sont un facteur fondamental dans la caractérisation du timbre. Ils servent, justement, à « former » ce dernier.

Le nombre des formants, selon les caractéristiques du résonateur (volume, forme et ouverture), est variable : d'un seul à (théoriquement) une infinité. Néanmoins, du point de vue perceptif, seuls quelques-uns d'entre eux jouent un rôle central au niveau de la parole. Par exemple, on peut caractériser toute voyelle en ne prenant en compte que ses trois premiers formants. (Pour une réalisation de la voyelle [i] par exemple, les trois premiers formants pourraient se situer respectivement à 300, 2200 et 3000 Hz).

En fait, un formant ne peut jamais être ramené à une fréquence fixe (sinon de manière conventionnelle, en effectuant une moyenne par exemple, comme pour la voyelle [i] ci-dessus). Il s'agit plutôt d'une bande de fréquences qui sera d'autant plus large que le système est amorti. Ces **régions formantiques** apparaissent très clairement sur les spectrogrames.

Pour définir les caractéristiques d'un résonateur (ce qu'on appelle, par abus de langage, sa fréquence, on envoie, à travers celui-ci, un bruit blanc, formé du mélange de toutes les fréquences. On verra alors clairement sur le spectrogramme du bruit coloré ainsi obtenu quelles zones fréquentielles seront amplifiées par le résonateur.

Brève description de l'appareil phonatoire

Un élément important de notre appareil phonatoire est le système excitateur que constitue les cordes vocales. Il est mis en place par une architecture musculaire très complexe : les cordes vocales prennent appui sur le cartilage thyroïde (c'est-à-dire la pomme d'Adam) qui en oscillant peut les allonger ou les

raccourcir, donc les tendre ou les détendre, ce qui permet des variations de hauteur dans le son émis. (En fait, la situation est plus compliquée : les cordes vocales sont fixées sur les cartilages arythénoïdes qui, en basculant sur le cricoïde, règlent l'ouverture de la glotte.)

Le **corps sonore** de l'appareil phonatoire, contenant les différents résonateurs, est une cavité extrêmement complexe et composite. On peut le découper en cinq parties :

- le pharynx (ou arrière-gorge) ;
- la cavité buccale en-deça de la langue ;
- la cavité buccale au-delà de la langue (qui peut ne former qu'une seule cavité avec la précédente, selon la position de la langue) ;
- la cavité labiale ;
- la cavité nasale, qui fonctionne et existe en parallèle à la cavité buccale.

Toutes les cavités communiquent entre elles par des ouvertures réglables. (En cas d'ingestion d'aliments, l'épiglotte se rabat pour boucher la trachée artère.) Grâce à cette musculature élaborée, le volume et l'ouverture des cavités peut varier très rapidement.

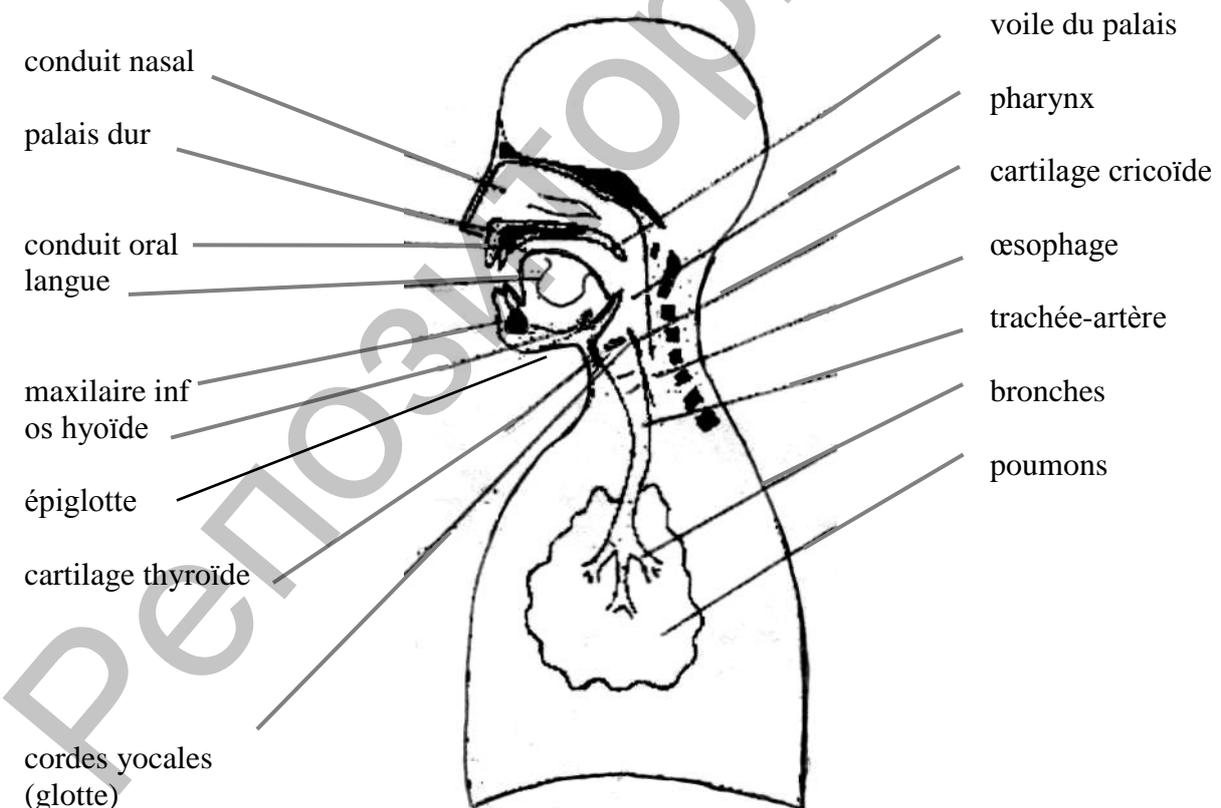


Figure 8 : *Le corps sonore*

On peut exciter le résonateur complexe qui fait partie de notre appareil phonatoire de différentes manières :

- par un spectre de raies « fabriqué » par les cordes vocales (exemple : [a], c'est-à-dire un signal sonore périodique fourni par le larynx, dont le timbre sera modulé par le conduit vocal qui favorisera certaines zones fréquentielles (les formants) ; il s'agit du mode de réalisation des voyelles, des liquides et des semi-voyelles ;
- par de petites explosions, résultat du débouchage brusque des cavités à divers niveaux (exemple : [t] ; on retrouve la définition classique des occlusives : une égalisation des pressions en amont et en aval d'une occlusion du chenal expiratoire produit un bruit bref ;
- par le bruit du passage de l'air pulmonaire au travers des organes phonateurs (exemple : [s], c'est-à-dire qu'il se produit un bruit d'écoulement – friction – là où le chenal expiratoire est suffisamment rétréci (point de constriction).

Des détails complémentaires sur ces trois processus sont présentés ci-dessous.

Excitation glottique du conduit vocal

Il convient de distinguer deux types d'excitation glottique :

- une forme aperiodique : c'est-à-dire un chuchotement (un écoulement tourbillonnaire de l'air à travers les cordes vocales, accompagné d'une quasi-absence d'énergie dans les fréquences basses si on regarde le spectre) ;
- une forme (quasi-) périodique (on peut parler de quasi-périodicité, car il est bien rare que deux impulsions glottiques soient strictement identiques).

Conditions nécessaires à la propagation du son

La propagation du son doit se faire dans un milieu élastique : un gaz (l'air), un liquide (l'eau) ou un solide (un rail de chemin de fer). Il n'y a pas de propagation possible du son dans le vide. Un milieu est dit élastique lorsqu'il est capable de se déformer pour encaisser un choc ou laisser passer une onde, puis de reprendre son état initial.

Sur le chemin d'une source sonore à l'oreille s'opère un mouvement de va et vient effectué par les molécules d'air. Ce mouvement provoque des variations de pressions. Le son se propage dans l'air sous la forme d'une série de variations de pressions.

L'air fait partie des milieux élastiques : ses molécules oscillent autour de leur position initiale en fonction des caractéristiques de l'onde sonore qui les traverse. C'est cette perturbation de l'atmosphère que perçoit notre oreille.

Le son perturbe la matière mais ne la déplace pas

La propagation du son ne consiste pas en un déplacement de matière, mais en une perturbation qui, elle, se déplace à travers la matière. En effet, les molécules déplacées retrouvent toujours leur place après le passage de la perturbation. Ceci est dû à l'élasticité du milieu.

Ce phénomène peut être observé empiriquement : si l'on jette une pierre dans une pièce d'eau, le fluide va se déformer, mais après quelques vagues (la perturbation), ses molécules reprendront leur position initiale. Si on est assis au bord de l'eau, les pieds immergés, le contact des vagues sur la peau permet d'apprécier l'ampleur de la perturbation. Par analogie, on peut dire qu'un son est « jeté » dans l'air et que les vagues qu'il provoque sont perçues par notre oreille.

Limites de la propagation des sons

Empiriquement, la propagation du son diminue avec la distance. Ceci est dû à l'**amortissement** du système : l'air oppose une résistance au son, comme il oppose une résistance aux corps qui le traversent. Il en est de même d'autres fluides comme l'eau. C'est cette résistance qui entraîne la diminution du volume sonore avec la distance, puis la disparition complète du son.

En fait, avec la distance, l'ampleur des mouvements qu'effectuent les molécules devient de plus en plus faible. L'intensité d'un son est directement corrélée à l'amplitude des oscillations du milieu de propagation.

On peut observer empiriquement ce phénomène en jetant, encore une fois, une pierre dans l'eau : la perturbation est beaucoup plus grande à l'endroit où la pierre a pénétré le fluide que deux mètres plus loin.

Un son se propageant dans l'air peut aussi rencontrer des obstacles : une paroi, une vitre, un mur, etc. Comment le son traverse ces obstacles dépend de leur élasticité.

En résumé

- Le son est une perturbation de la matière se propageant dans un milieu élastique, le plus souvent l'air.
- Le son n'engendre pas un déplacement de matière, mais une perturbation de celle-ci. C'est la perturbation qui se déplace.
- L'amplitude de la perturbation diminue avec la distance parcourue ou si le son rencontre des obstacles.

Questionnaire

1. Qu'est-ce que c'est que l'excitateur ? Précisez sa fonction.
2. Dans quel volume se propage l'excitation ?
3. Quel facteur est fondamental dans la caractérisation du timbre ?
4. L'appareil vocal humain, de quoi se compose-t-il ?
5. Les formants, à quoi servent-ils ? Combien sont-ils ?
6. Peut-on ramener un formant à une fréquence fixe ?
7. Donnez une brève description de l'appareil phonatoire.
8. De quelle manière peut-on exciter le résonateur ?
9. Nommez les conditions nécessaires à la propagation du son.
10. Expliquez comment peut-on observer empiriquement les limites de la propagation des sons ?
11. Le passage du son, de quelle condition dépend-il quand il rencontre des obstacles ?

Thème 5 : Aspect perceptif de la phonétique

- Problèmes :**
1. Perception de la parole
 2. Corrélation des aspects de la perception
 3. Rapports des phonèmes

I. Perception de la parole. L'oreille humaine a une très précise sensibilité. D'après les données de P. Léon, on considère que l'oreille peut percevoir 1 700 fréquences et 350 intensités différentes. Nous sommes capables de percevoir 340 000 sons. Il se fit entre 30 et 50 phonèmes pour la construction du vocabulaire de la plupart des langues. Le français en utilise 36 (16 voyelles et 20 consonnes).

Les difficultés du niveau phonétique ne sont pas liées seulement à la perception des sons (assimilation, réduction, élision), mais aussi à la perception des phénomènes suprasegmentaux (prosodiques). Ces derniers incluent les modèles intonatifs (particularités du rythme, le débit). D'après P. Delattre il y a 10 intonèmes de base (continuation mineure, continuation majeure, finalité etc.)

Qu'est-ce qui est à la base de la perception, les sons ou la prosodie ?

Les psycholinguistes français ont présenté aux nouveau-nés de 4 jours les séquences supérieures 400 Hertz.

On a reconnu alors l'intonation et on n'a pu identifier aucun mot. Les résultats servent d'épreuve de la priorité de marque prosodique dans la perception de la parole à partir des premières années de la vie.

Cette opération a pour effet de garder intacte l'intonation et éliminer tout ce qui concerne l'identité des sons du langage. On atteint un effet comme si on écoutait la conversation la tête immergée dans la baignoire.

Il faut distinguer entre l'audition qui relève de la sensibilité de l'oreille à entendre et la perception qui procède d'une activité mentale de la reconnaissance de la parole. Les âgés entendent les fréquences aiguës mal. Mais ils peuvent les reconnaître grâce au contexte. Dans le premier cas il s'agit de l'audition, dans le deuxième de la perception linguistique.

II. Corrélation des aspects. D'après l'analyse il est clair que le vocabulaire se forme au cours de l'entraînement articulatoire qui représente la sélection des mouvements de l'appareil de prononciation nécessaires à la prononciation correcte des unités de sens.

Le vocabulaire se forme dans l'analysateur articulatoire de la parole (речед-вигательный анализатор). Cela se passe sans le contrôle direct de la perception auditive.

La personne qui apprend une langue étrangère perçoit correctement seulement ces sons et éléments de la parole dont elle connaît la prononciation.

Au cours de l'acquisition de la langue le sujet se forme sa perception analogique et l'analysateur articulatoire se remplit peu à peu de vocabulaire structuré.

Le mécanisme de la prononciation devient automatisé, l'analysateur auditif reçoit les formes de plus en plus précises et riches. Mais la prononciation et la

perception restent toujours en corrélation étroite car la communication orale prévoit deux interlocuteurs au moins : celui qui parle en faisant l'autocontrôle auditif de la parole et celui qui perçoit cette parole en possédant le vocabulaire donné. Quelque moment plus tard les interlocuteurs doivent être prêts à changer de rôle. Celui qui veut posséder la perception développée de la langue doit maîtriser parfaitement sa prononciation et en obtenir le modèle adéquat dans tous les styles et genres de son fonctionnement.

En ce qui concerne les phonèmes, comment le petit être humain qui vient de voir le jour, qui dort dans l'ignorance de ce qu'il entend et du monde qui l'entoure peut-il s'élever à la faculté linguistique?

Deux faits : 3 ou 4 ans à peine d'expérience suffisent pour apprendre à parler. Mais un adulte, en 3 ans passés au Japon, maîtrise mal la langue de ce pays. Or, l'enfant se débrouille tout seul. C'est donc que son appareil cérébral qui le prédispose à accourir vite et facilement les connaissances nécessaires. Donc l'esprit le prédispose aux acquisitions fondamentales. On les appelle les représentations phonologiques. Parmi les unités phonologiques abstraites on distingue 2 types :

phonèmes (36) et prosodèmes (7)

Phonème est l'unité fonctionnelle minimum de la parole, qui sert à distinguer les unités linguistiques les morphèmes et les mots : pain – bain.

La prosodie représente la somme des faits phoniques qui accompagnent et caractérisent le discours et qui ne coïncident pas avec les phonèmes. Ce phénomène est constitué de plusieurs éléments (prosodèmes) : l'intonation, l'accent, la mélodie, les pauses, le rythme, le timbre et le débit.

III. Rapports des phonèmes. L'ensemble des phonèmes de la langue donnée ne se compose pas des unités dispersées ou isolées. Tous les phonèmes sont liés les uns avec les autres et ils forment un système.

Les traits pertinents d'un phonème dépendent de la place que ce phonème occupe dans le système de la langue.

Les traits pertinents c'est l'ensemble des traits qui sont communs pour toutes les variantes de ce phonème qui le différencient de tous les autres phonèmes.

Donc, on apprend les traits pertinents d'un phonème seulement en l'opposant aux autres phonèmes de la langue.

Nous ne pouvons pas opposer des choses qui n'ont rien de commun. Par exemple, un encier et la liberté de la foi. Chaque opposition a des traits qui sont communs et des traits qui sont différents. Les traits communs servent de la base de l'opposition.

Ainsi les sons [p], [b], [m] sont des consonnes occlusives (momentanées) bilabiales mais ils se différencient par

- absence de sonorité
- présence de sonorité
- nasalité

Le réseau d'oppositions forme la structure du système phonétique. Si la base de comparaison (l'ensemble des traits communs) est propre seulement aux deux membres du système, on dit que cette opposition est monomère. (« l » et « R »)

Si la base de comparaison se répand sur les autres membres du système, on dit que cette opposition est polymère.

E- F
monomère

P – R – B
polymère

Lorsque la même caractéristique différencie plusieurs couples des phonèmes, on dit qu'ils sont corrélés. L'ensemble des phonèmes qui se différencie par la même caractéristique s'appelle corrélation. Par exemple, les voyelles françaises forment une corrélation par le degré d'aperture [ɛ] - [e], [œ] - [ø], [ɔ] - [o]

Il serait erroné d'affirmer que tous les phonèmes d'une langue entrent dans les corrélations.

Par exemple, les sonantes [l], [r] restent dehors du système. Les types différents d'oppositions organisent le système d'une langue donnée.

Le réseau d'opposition ne coïncide pas dans des langues différentes.

Par exemple, en français [l] - [r] – est une opposition monomère

[r] pas une voyelle
pas un bruit
pas un son nasalisé
pas [l]

L'absence d'oppositions permet les réalisations différentes c'est pourquoi chaque sonante se prononce assez nettement, sans assourdissement. Les oppositions phonématiques ne sont pas homogènes par leur nature. Certains oppositions phonématiques sont possibles dans tous les contextes. Ce sont des oppositions constantes (stables).

Par exemple, opposition consonne sourde-sonore en français :

bouche – bouge, charret – jarret

D'autres oppositions sont limitées à des positions bien déterminées. Ce sont des oppositions neutralisables :

Par exemple : consonne sourde – sonore en russe

кора ≠ гора, но лук ≠ луг

Lorsque une opposition perd son pouvoir distinctif dans certains contextes on dit qu'il y a une neutralisation de cette opposition. La position où telle ou telle opposition est neutralisée s'appelle position de neutralisation.

Par exemple,

En français [ɛ] - [e] sont neutralisés dans une syllabe fermée, car il n'existe que [ɛ] dans cette position : beige.

L'étendu de la neutralisation d'une opposition peut se varier d'une langue à une autre : en russe et en allemand il y a une neutralisation des consonnes sourdes – sonores à la fin.

En français et en anglais en position de neutralisation on réalise un ensemble de traits pertinants communs aux deux phonèmes opposés (on le nomme l'archiphonème)

[ɛ] - [e] = [E] antériorité
non arrondissement

Questionnaire

1. Combien de phonèmes se fit-il pour la construction du vocabulaire de la plupart des langues ? Le français, combien en utilise-t-il ?
2. Les difficultés du niveau phonétique, à quels facteurs sont-elles liées ?
3. Qu'est-ce qui est à la base de la perception, les sons ou la prosodie ?
4. Quel lien voyons-nous entre la prononciation et la perception ?
5. La communication peut-elle prévoir un seul interlocuteur ?
6. Qui est-ce qui maîtrisera plus facilement une langue étrangère : un adulte ou un enfant ?
7. Que devez-vous savoir à propos des unités abstraites phonologiques. Qu'est-ce que c'est que la prosodie ?
8. Qu'est-ce qu'on doit prendre en considération en parlant de la formation de la structure du système phonétique ?
9. Qu'est-ce que c'est que la corrélation ? Par quel trait les voyelles suivantes forment une corrélation ?
 - a) [e] - [ɛ], [ɔ] - [o]
 - b) [œ] - [ø], [ɛ] - [ɛ]
 - c) [ɛ] - [œ], [i] - [y]
10. Est-ce que tous les phonèmes d'une langue entre dans les corrélations?
11. Quelles oppositions phonématiques existe-t-il ?

Thème 6 : Consonantisme

- Problèmes :**
1. Classification articuloire des consonnes françaises
 2. Fricatives et spirantes
 3. Oppositions articuloires des consonnes
 4. Semi – voyelles (semi-consonnes) et consonne non-mouillée-mouillée

I. Classification articuloire des consonnes françaises.

Les consonnes françaises et semi-consonnes sont appelées en général par le point d'articulation, c'est-à-dire le lieu où se situe l'obstacle (labiales, dentales, gutturales, etc.) ou par le mode du franchement de l'obstacle (occlusives, fricatives, sifflantes, chuintantes, vibrantes).

Les consonnes françaises se caractérisent par 4 facteurs articuloires :

1. participation de la voix ;
2. jeu du voile du palais ;
3. point d'articulation ;
4. mode d'articulation.

1) Si les cordes vocales vibrent au cours de l'émission de la consonne, le ton musical s'ajoute au bruit. Il y a des consonnes où le ton musical prédomine. Ce sont des sonantes [m, n, l, r, w, y, j, ŋ, ʒ].

Les sons composés par le ton musical et par le bruit sont des bruits. On distingue des bruits sourds par excellence où les cordes vocales ne vibrent pas et il n'y a pas de ton musical. Ce sont des sourdes [p, t, k, f, s, ʃ] et des bruits sonores où le ton musical reste mais le bruit prédomine. Ce sont [b, d, g, ʒ, v, z].

2) Si le voile du palais est abaissé, l'air passe par la cavité buccale et par la cavité nasale, la consonne émise est nasale. Ce sont [m, n, ŋ, ɲ]. La plupart des consonnes françaises sont orales. Ce sont [p, b, t, d, z, f, s, ʃ, l, v, j, r, w, y, k, g, ʒ].

3) Le point d'articulation reflète le lieu où est formé l'obstacle. Cet obstacle est toujours formé par un organe passif qui est immobile et un organe actif qui s'applique au premier et forme l'obstacle (les consonnes bilabiales [p, b, m], dentales [l, t, d, s, z, n], labio-dentales [f, v], chuintantes [ʃ, ʒ], palatales [j, ʝ], vélaires [k, g, w, ŋ, ɲ], uvulaire [R]. Et certains linguistes dégagent encore une consonne glottale [h]. Lorsqu'il y a un contact avec le palais mou dans la partie antérieure, nous avons des post-palatales ou vélaires [k, g].

Lorsque le contact a lieu dans la partie postérieure du palais mou, nous avons des uvulaires, comme le [R] français (le r non roulé ou grasseyé).

4) Le mode d'articulation caractérise comment l'air expiré franchit l'obstacle. Il peut le franchir avec un bruit d'occlusion (Ces consonnes sont momentanées) et avec un bruit de frottement (ces consonnes sont longues).

D'après le mode d'articulation on distingue les consonnes :

<p><u>occlusives</u> [p, b, t, d, k, g, m, n,] les organes forment, une occlusion et l'air doit les écarter avec violence pour se frayer le passage</p>	<p><u>fricatives</u> les organes en se rapprochant les uns des autres ne se touchent pourtant pas et forment seulement un rétrécissement du passage par lequel l'air passe avec force [f, v, s, z, ʃ, ʒ, l, j, w,]</p>	<p><u>la vibrante [R]</u> le bruit est constitué par le tremblement d'un organe mou</p>
--	---	---

II. Fricatives et spirantes. Les consonnes fricatives sont produites par un resserrement du chenal expiratoire qui ne va pas, contrairement à ce qui se passe pour les occlusives, jusqu'à la fermeture complète. Ce sont essentiellement les lèvres et la langue qui, selon leur position et leur tension musculaire particulière, conditionnent le type de friction réalisée.

Lors de la réalisation d'une fricative, le passage de l'air peut se faire de deux manières :

- la langue assure le passage de l'air expiré par un canal médian, ce sont les fricatives dorsales décrites ci-dessous (côté gauche de la figure 1).
- La langue forme un canal latéral pour le passage de l'air ; ces articulations sont décrites dans la section latérales fricatives (côté droit de la figure 1).
- Finalement, il existe des articulations fricatives pour lesquelles la forme de la langue n'a pas d'importance : il s'agit des fricatives labiales et dentales (ce qui est logique puisque le point d'articulation de ces productions ne se situe pas, à proprement parler, dans la cavité buccale) ; ces articulations sont rangées dans les catégories fricatives proprement dites et spirantes, ci-dessous ; leur caractère particulier est chaque fois signalé.

Spirantes

Les spirantes présentent le même rétrécissement du chenal expiratoire que les fricatives, mais la tension des organes phonateurs lors de la réalisation d'une spirante est beaucoup plus faible, ce qui a pour conséquence, non plus de produire une friction, mais d'engendrer un effet de résonance au point d'articulation.

En gros, il y a une friction lorsque l'articulation est tendue, ce qui engendre des fricatives ; il y a une résonance quand l'articulation est lâche, ce qui produit une spirante, tous les autres facteurs étant égaux par ailleurs.

Notons encore qu'on peut faire correspondre de nombreuses spirantes à des articulations occlusives relâchées.

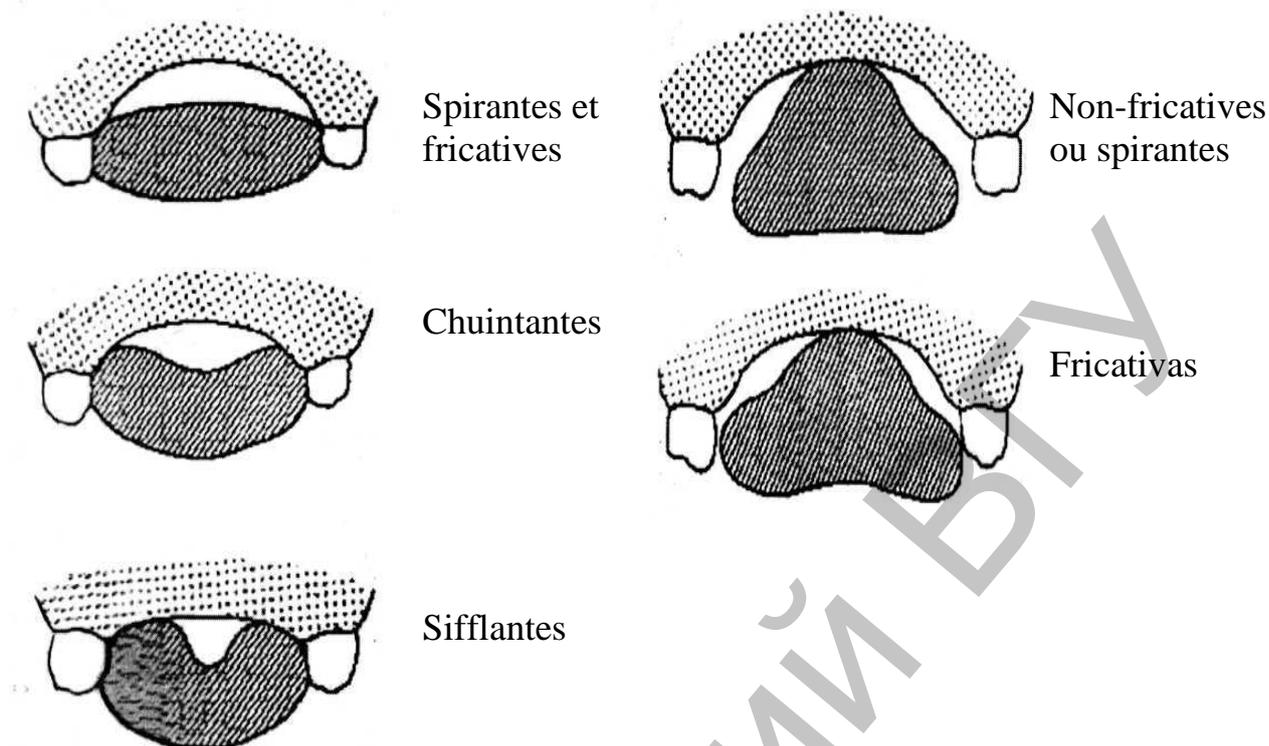


Figure 1: consonnes fricatives dorsales et latérales

Latérales

On considère généralement les articulations latérales comme des articulations particulières, bien que, physiquement parlant, on puisse les classer parmi les fricatives et les spirantes.

On appelle ces articulations latérales car, lors de leur réalisation, le dos de la langue prend contact avec le palais, alors que l'avant de celle-ci s'affaisse pour laisser s'écouler l'air interne par un canal latéral ou parfois bilatéral.

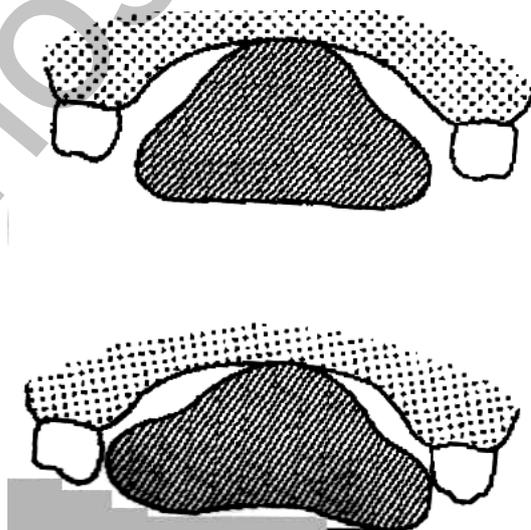


Figure 2 : consonnes fricatives dorsales et latérales

Les sourdes se distinguent des sonores non seulement par l'absence de sonorité, mais aussi par une articulation plus forte, plus énergique. Les consonnes sourdes sont appelés **fortes** par opposition aux consonnes sonores qui sont **douces**.

Dans la plupart des langues la sonorité est considérée comme un trait essentiel et on attribue à la force le rôle secondaire. Mais ce n'est pas le cas du français. D'habitude en position d'assimilation la distinction de sonorité disparaît : toute consonne devient sourde en contact avec une consonne sourde et inversement. Quant à la différence de force, elle persiste dans le cas d'assimilation, c'est-à-dire qu'une sourde devenue sonore garde son caractère de force. On distingue toujours :

vous achetez et *vous à jeter*

Ceci étant, certains linguistes considèrent la différence de force comme le trait essentiel des consonnes françaises et attribuent à la sonorité un caractère accessoire. Mais il semble plus raisonnable d'admettre que la sonorité et la force vont en paire, et l'une est aussi pertinente que l'autre.

L'opposition consonne orale-consonne nasale est d'une grande importance pour les occlusives.

Elle affecte les bilabiales [p] – [b] → [m] apicales [t]–[d]→[n]

Elle est valable dans toutes les positions :

à l'initiale : père – mère, beau – mot, tôt – dos ;

à la position intervocalique habit – ami ;

à la finale : Rome – robe, crêpe – crème.

Mais

Il y a deux cas particuliers où cette opposition peut se neutraliser en profit d'une seule consonne nasale.

Quand

1) une consonne orale suit une consonne nasale

somptuaire
vingt – deux

2) une consonne orale précède une consonne nasale :

maintenant
et **d**emi
tout **d**e même

La réalisation d'assimilation de nasalité dépend du débit et du style de prononciations. Elle est assez fréquente au style familial.

IV. Consonne non-mouillée-mouillée.

La position isolée du [] provoque l'instabilité de sa réalisation et sa confusion avec [nj].

le [nj] – prédomine en position intervocalique : montagnard, vignoble, baignoire.

On maintient

le [] devant une consonne : enseignement à la fin : digne, ligne

L'instabilité du [] est équilibrée par l'emploi fréquent du [ŋ] camping, shopping, chooting.

Le suffixe **-ing** devient productif même pour les mots qui ne sont pas empruntés : caravaning.

On parle de l'apparition d'un nouveau phonème.

Semi-voyelles (semi-consonnes).

Leur statut phonologique soulève de nombreuses discussions :

1. Ch. Bruneau les considère comme les éléments faibles des diphtongues ascendantes. Mais s'il s'agit de diphtongues, elles doivent former un tout (единство) phonique. Une diphtongue ne peut pas être divisée dans l'analyse morphologique.

Donc, le français ne connaît pas de diphtongues.

2. Catagostchina, Martinet, Walter, Tagerby considèrent que les semi-voyelles ne représentent pas de phonèmes indépendants et doivent être considérées comme les variantes des voyelles [i], [y], [u]. On peut toujours les remplacer par la voyelle à laquelle elles correspondent. Elles n'en sont que des variantes distributionnelles. Le yod remplace le [i] devant une voyelle: *Hier* [jɛ :R], *scier* [sje], etc. Le ué remplace le [y] dans les mêmes distributions: *lui* [l i], *suer* [s e], etc. Le oué remplace le [u] dans les mêmes conditions: *Louis* [lwi], *souhait* [swɛ], etc.

Cependant, on garde la voyelle lorsqu'elle est précédée de deux consonnes dans la même syllabe: *trier* [tRije], *trouer* [tRue], *cruelle* [kRyɛl]. Mais le groupe ui se prononce toujours avec ué, en une seule syllabe, comme dans *pluie*, *truie*, probablement à cause de la proximité des deux articulations du ué et du [i].

Exceptionnellement, en finale, le yod s'oppose phonologiquement à [i] dans les mots *abbaye* /abeɪ/ - *abeille* /abej/ et *pays* /peɪ/ - *paye* /pej/.

Les consonnes orales

	<i>bi-labiales</i>	<i>labio-dentales</i>	<i>apico-dentales</i>	<i>chuintantes</i>	<i>palatales</i>	<i>vélai-res</i>	<i>uvulaire</i>	<i>glottale</i>
Occlusives Sourdes	P		T			K		
Sonores	B		D, l			G		
Fricatives Sourdes		F	S	ʃ				H
Sonores		V	Z	ʒ	J, Y	w	R	

Les consonnes nasales (occlusives)

bi-labiales	dentales	palatales	vélaires
m	n		ŋ, ɲ

Variantes combinatoires de lieux d'articulation

Le passage des voyelles aux semi-consonnes correspondantes, que l'en vient de voir, constitue un phénomène d'assimilation, que résulte de la loi générale *du moindre effort*. Il faut moins d'énergie pour prononcer *scier* en une seule syllabe qu'en deux syllabes.

Parmi les principaux types d'*assimilation* consonantique, on trouve:

L'antériorisation: le [k] ou le [g] sont prononcés avec le dos de la langue vers l'avant du palais dur lorsque ils sont suivis d'une voyelle antérieure comme [i] ou [e], par opposition à la *postériorisation* des mêmes phones s'il sont suivis d'une voyelle postérieure, comme [o] ou [u].

La palatalisation: la langue s'écrase contre le milieu de la voûte palatine. Le phénomène se produit souvent lorsque la consonne antérieure [t] ou la consonne postérieure [k] sont suivies d'une *voyelle haute* comme [i] ou [y] qui attirent le dos de la langue vers la voûte du palais.

Questionnaire

1. Quels facteurs caractérisant les consonnes françaises connaissez-vous ?
2. D'après les traits suivants, indiquez de quelles consonnes il s'agit:
 - a. le ton musical prédomine ;
 - b. le bruit prédomine ;
 - c. le voile du palais est abaissé ;
 - d. le contact a lieu dans la partie postérieure du palais mou ;
 - e. l'air doit écarter les organes avec violence ;
 - f. l'articulation est lâche et il y a une résonance ;
3. Parlez des corrélations pertinentes dans le système consonnantique
4. Savez-vous des phonèmes à part ?
5. La distinction entre les consonnes sonores et sourdes, est-elle valable dans toutes les positions ?
6. Pourquoi les consonnes sourdes sont appelées fortes ?
7. Dans la plupart des langues la sonorité est considérée comme un trait essentiel. Est-ce le cas du français ?
8. Choisissez la position où le [n j] prédomine:
 - a. devant une consonne
 - b. en position intervocalique
 - c. à la fin du mot.

9. D'après les traits articulatoires suivants, indiquez, en transcription phonétique, de quelle consonne il s'agit:

- occlusive, nasale, apico-dentale ;
- occlusive, orale, voisée ; bilabiale ;
- fricative, orale, non voisée, prédorso-alvéolaire ;
- fricative, orale, apico-alvéolaire, latérale ;
- occlusive, orale, voisée, postdorso-vélaire.

10. Quelle est la consonne qui correspond à un [p] voisé et nasalisé ?

11. Si [n] se dénasalise quelle consonne en résulte ?

Репозиторий ВГУ

Thème 7 : Vocalisme

Problèmes : 1. Caractéristique des résonateurs de l'appareil vocal humain
2. 4 traits articulatoires
3. oppositions vocaliques du français
4. oppositions instables

I. Caractéristique des résonateurs de l'appareil vocal humain. La caractéristique majeure des voyelles est le libre passage de l'air à partir des cavités supraglottiques. Le seul traitement que l'air peut dès lors subir est la résonance (c'est-à-dire le renforcement de certaines bandes de fréquences). Le timbre d'une voyelle dépendra de la variation des éléments suivants :

- le nombre des résonateurs (buccal, labial et nasal) ;
- la forme du résonateur buccal ;
- le volume du résonateur buccal.

On dénombre **trois résonateurs** : le résonateur **buccal**, le résonateur **labial** et le résonateur **nasal**. Si le voile du palais est relevé, l'air ne traverse pas le résonateur nasal mais se répand exclusivement dans le résonateur buccal ; Si le voile du palais est abaissé, l'air traverse simultanément les résonateurs buccal et nasal. Si les lèvres sont projetées vers l'avant et arrondies, il se forme un troisième résonateur à la sortie du canal buccal, le résonateur labial ; si, au contraire, les lèvres sont appliquées contre les dents, le résonateur labial ne se forme pas

Résonateurs :

1. pharyngal ; 2. buccal ; 3. labial ; 4. nasal

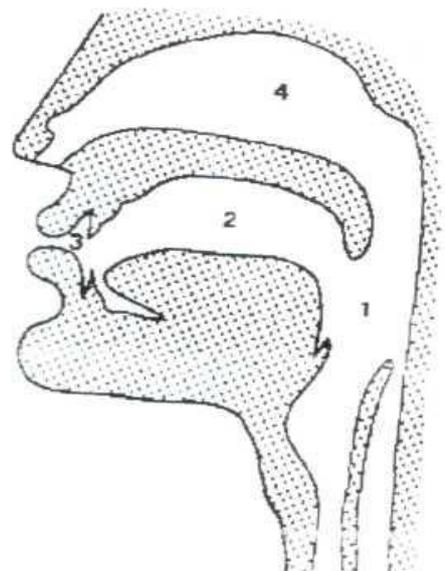


Figure 6 : les résonateurs de l'appareil vocal humain

D'ici il en résulte 4 facteurs physiologiques articulatoires : la profondeur d'articulation, l'aperture, l'action des lèvres, l'action du voile du palais.

1. La profondeur d'articulation. Lorsque la langue se masse dans la partie antérieure de la cavité buccale (dans la région pré-palatale), la voyelle produite est dite antérieure. Lorsque la langue se masse dans la partie postérieure du résonateur buccal (dans la région post-palatale ou vélaire), la voyelle est dite postérieure.

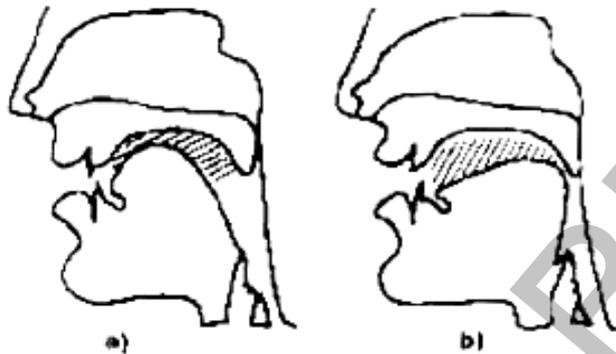
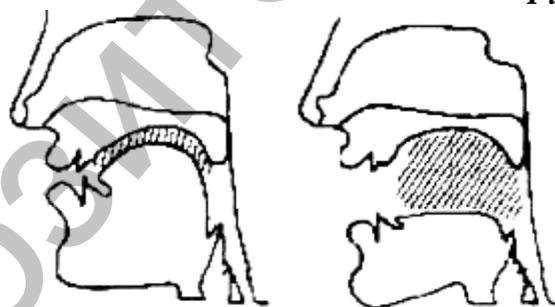


Figure 6.2 : voyelles antérieures (a) vs postérieures (b)

2. L'aperture (le volume du résonateur buccal). Le degré d'élévation du dos de la langue par rapport au palais. C'est ainsi qu'on distingue quatre degrés d'aperture. (ils'agit de la distance séparant le point le plus élevé de la langue du palais).

1. – les voyelles fermées comme [i] ; 2. – les voyelles du palais mi-fermées comme [e] ; 3. – les voyelles mi – ouvertes comme [ɛ] ; 4. – les voyelles ouvertes comme [a].

Figure 6.3 : rôle de l'aperture



Voyelle fermée (premier degré d'aperture) Voyelle ouverte (quatrième degré d'aperture)

3. L'action des lèvres. Ici il s'agit de la présence du résonateur labial ou de l'absence du résonateur labial. Si les lèvres sont projetées en avant, elles forment une cavité supplémentaire (résonateur labial). Les voyelles articulées avec projection labiale comme [y, u, o] sont appelées arrondies. Les autres, comme [i, e] (absence du résonateur labial), produites par rétraction des lèvres, sont appelées non-arrondies.

4. L'action du voile du palais. Si l'accès au résonateur nasal est fermé la voyelle réalisée sera, comme [i, y, o] une voyelle orale. Dans le cas contraire, l'air s'écoulant à la fois pas la cavité nasale et buccale, la voyelle obtenue sera nasale : [ã, ð, œ, ɛ].

Classification articulaire des voyelles françaises

Voyelles								
Degrés d'aperture	Antérieures				Postérieures			
	non-arrondies		arrondies		non-arrondies		arrondies	
	orales	nasales	orales	nasales	orales	nasales	orales	nasales
1.	i (si)		y (su)				u (sous)	
2.	e (ses)		ø (ceux)				o (seau)	õ (vont)
3.	ɛ (sel)	ɛ̃ (vin)	œ̃ (seul)	œ̃ (un)			ɔ̃ (sol)	
4.	a (patte)				a (pâte)	ã (vent)		

Les sons français se caractérisent par 4 modes :

- 1) mode tendu : tous les sons sont prononcés très nettement même en position atone.
- 2) mode antérieur : La plupart des sons français sont antérieurs.
- 3) mode labialisé : Le jeu des lèvres joue un rôle important dans la production des sons français.
- 4) mode croissant : L'énergie articulatoire s'accroît doucement vers la fin de l'émission du son.

III. oppositions vocaliques du français. Les oppositions vocaliques du français sont fondées sur 4 facteurs physiologiques :

1. Le degré d'aperture
2. La profondeur d'articulation
3. La labialisation
4. La nasalisation

Les voyelles opposées par le degré d'aperture entrent dans la corrélation « voyelles fermées-voyelles ouvertes » - [e] - [ɛ], [ø] - [œ], [o] - [ɔ]

1. Ces oppositions sont devenues instables en français moderne et elles restreignent dans certain degré leur pouvoir distinctif

2. Les voyelles opposées par la profondeur d'articulation forment la corrélation voyelles antérieures – voyelles postérieures : [y] – [u], [ø] - [o], [œ] - [ɔ] (pur – pour, feu – faux, peur – port). Ces oppositions sont stables. La place à part occupe l'opposition [ɑ] - [a] qui est instable non-neutralisable.

3. Le trait de labialisation est d'une grande importance et se trouve à la tête des oppositions entre les voyelles labiales (arrondies) et voyelles non-labiales (non-arrondies) et voyelles non-labiales (non-arrondies). Elles se manifestent par une stabilité parfaite dans leur réalisation sauf l'opposition [ɛ] - [œ] (mer – meurt).

4. La nasalisation est un trait particulier du système phonématique du français. Le polonais et le portugais ont aussi des voyelles nasales, mais leur nature articulatoire et acoustique, leur fonctionnement sont bien différents. Cette opposition est la plus stable.

Les oppositions des orales et des nasales françaises [ɔ - ɔ̃], [ɛ - ɛ̃], [œ - œ̃], [a - ɑ] se maintiennent régulièrement dans toutes les positions à l'exception de certains cas de liaison :

un bon avocat
un ancien élève

Les voyelles nasales forment des oppositions par la labialité : [ɑ - ɔ̃] qui est bien stable en français et l'opposition [ɛ - œ̃] qui est instable.

Toutes les voyelles françaises au XVII^e - XVIII^e siècles formaient la corrélation de longueur. L'opposition [ɛ] - [ɛ:] en est le dernier vestige. Donc, le système vocalique actuel renferme :

des oppositions stables

i - y
y - u
œ - ɔ̃
ɑ - ɑ
ɔ - o

qui sont maintenues par tous les sujets parlants dans tous les contextes

et

IV. des oppositions instables

qui connaissent des flottements dans leur réalisation.

Lorsque une opposition fait son pouvoir distinctif dans

certains contextes on dit qu'il y a une neutralisation.

2 catégories

neutralisables

(qui ne se manifestent que dans certaines positions du mot et sont neutralisées ailleurs)

non-neutralisables

(qui ne sont observées que par une partie des locuteurs de façon plus ou moins constante)

la corrélation
de degré d'aperture

$$\left\{ \begin{array}{ll} [e - \varepsilon] \rightarrow \varepsilon & [a - \alpha] \rightarrow A \\ [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon & [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon \\ [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon & [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon \\ [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon & [\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon \end{array} \right.$$

la distinction
de durée

$$[\varepsilon - \varepsilon:] \rightarrow \varepsilon$$

Les oppositions instables sont à la source des tendances évolutives du vocalisme du français moderne. B. Malmberg affirme qu'il y a deux systèmes vocaliques en français. Le système maxima et le système minima.

Style soutenu

i - y - u
| | |
e - ø - o
| | |
ε : ε - œ - ɔ̃ - ε - œ - ɔ̃
| | | \
a α α

Style parlé

i - y - u
| | |
E - ø - o - ε - ɔ̃
| | / |
A α

Instabilité des oppositions vocaliques

La stabilité d'une opposition vocalique dépend de facteurs internes et externes.

Les **facteurs internes** sont *la fréquence d'occurrence dans le discours et le rendement des oppositions*. Ainsi le / α /, dont la fréquence est très basse, est-il très vulnérable et souvent remplacé par /a/.

À cette faible occurrence, s'ajoute le fait que le rendement, c'est-à-dire le nombre de paires minimales possibles, du type *patte/pat/-pâtes/pa:t/* est très faible. On va donc tendre à employer la forme la plus usitée. On dit que *l'opposition /a/ - / α / tend à disparaître au profit de [a]*.

On peut également observer les mêmes facteurs dans le cas des oppositions de E, EU, O, que l'on a examinées ci-dessus. L'exemple le plus frappant est sans doute celui du EU, pour lequel la seule paire minimale employée était *jeûne/jeune*. Il n'est pas étonnant que la règle générale de distribution complémentaire l'ait emporté au profit du timbre ouvert. On entend ainsi de plus en plus *il jeûne* [il₃œn] et *il déjeûne* [ilde₃œn].

On constate, pour les mêmes raisons, la disparition de l'opposition des voyelles nasales /œ/ ≠ /ɛ/ au profit de la seconde, dans des paires minimales comme *brun* ≠ *brin*. La seule occurrence fréquente de *un* est dans l'article, qui se trouve toujours en position inaccentuée, où l'effort articulatoire se relâche, alors qu'une voyelle ouverte demande plus d'énergie pour être en même temps labialisée.

Les **facteurs externes** de la variation sont d'ordre linguistique, comme l'origine dialectale, ou expressifs pour signaler une attitude, une mode. Dans le premier cas, on dira que le substrat (la couche linguistique originelle) a donné un accent régional. Dans le second, un effort, conscient ou non, aura donné un accent sociolectal. Ainsi, l'opposition / α / ≠ / \tilde{o} / dont tous les phonologues disaient qu'elle ne pouvait pas disparaître en raison de son important rendement, tend à se réduire aujourd'hui au profit de [\tilde{o}] ; *trente enfants* chantent devient « *tronte onfont* chontent » dans certains parlers à la mode.

On constate un autre recul de l'articulation pour la voyelle nasale [ɛ] qui tend à passer à [α], dans le parler populaire parisien.

Il est difficile, en dehors de précisions sociolinguistiques valables, de dire que l'on assiste actuellement à un recul général de l'articulation des voyelles nasales, en face d'une antériorisation et d'une ouverture des voyelles orales. Mais la tendance de l'évolution phonétique pourrait aller dans ces directions.

La variation individuelle

Le timbre de toutes les voyelles varie beaucoup selon les individus et l'étude des formants vocaliques montre que tous les chiffres que nous possédons sont fort sujets à caution. On a étudié ainsi les E de Bernard Pivot, animateur à la télévision, dans une des émissions *d'Apostrophes* (Léon et Tennant, 1990). On a trouvé trois types de E en syllabe accentuée : un petit nombre de E *intermédiaires*, dont les moyennes des formants se situent pour F₁ à 400 Hz et F₂ à 1 760. Les autres E accentués sont

conformes au modèle du français standard dans une très grande proportion. Mais il est intéressant de noter que leurs formants fluctuent dans une zone très large ; pour le *E fermé*, le formant de F_1 va de 265 Hz à 450 et celui de F_2 va de 1 780 à 2 300 Hz. Quant au *E ouvert*, il fluctue, pour F_1 de 310 Hz à 650 et pour F_2 de 1 420 à 1 750 Hz. Malgré ces fluctuations importantes, on ne perçoit pas de différences entre les différentes réalisations d'un même timbre. Notre oreille s'est fait des seuils linguistiques, entre lesquels la variation acoustique individuelle est négligée.

Lorsque la variation individuelle est perçue, à l'intérieur d'un même groupe linguistique, il s'agit de cas pathologiques, psychologiques ou phonostylistiques.

Oppositions instables neutralisables

<i>Oppositions</i>	<i>Syllabe finale ouverte</i>	<i>Syllabe fermée finale</i>	<i>Syllabe fermée non-finale</i>	<i>Syllabe ouverte non accentuée</i>
1	2	3	4	5
[ɛ] - [e]	Position forte pré – près fée – fait Cette opposition contribue également à distinguer les formes grammaticales des verbes : chantez – chantait ferai – ferais e fermer dans la plupart des cas. Pourtant il est à noter qu'il y a une forte prédilection à l'utilisation du E ouvert en dépit des prescriptions orthoépiques :	Seul le [ɛ] est attesté. Position de neutralisation cher beige nette 100% pièce	Position de neutralisation. Les résultats des recherches récentes montrent que 69 % du [ɛ] ouvert : attester fermer L'influence du contexte phonique asservir [a - se-rvi :r] élevé [e-lve]	il y a 3 faits: 1. De nombreux flottements dans la réalisation d'une même unité lexicale maison :[ɛ,e] essence [ɛ,e] 2. L'utilisation de l'archiphonème [E] : téléphone 3. Harmonisation c'est-à-dire
	Je vais } Je sais } [e]→[ɛ] Quai } J'ai } Ou pour le futur simple : Je verrai Je ferai Les seules réalisations stables du phonème [e] restent d'origine graphique : é, er, ez Billêt			l'influence du timbre de la voyelle accentuée : plaisir [plezi : r] épaisse [ɛ'pɛs]
[o] - [ɔ]	Position de neutralisation pot chapeau 100% [O]	Position forte en graphie saule – sole sotte – saute hausse – os neutralisation devant [z] est interdite rose [ro :z]	Prédominance de [ɔ] en graphie postal donnerait Voltaire horloge	Position forte 1) [ɔ - o] beauté – botté roder – rôder 2) Archiphonème est peu répendu 3) Harmonisation est peu répendue

		Devant le [g] et [ŋ] on prononce toujours le [ɔ] : [fɔnɔ'lg] [ʒi'gɔŋ] [mɔnɔ'lɔg] Devant le [R] on atteste également la voyelle [ɔ] : [ɔrɔ:r] Mais la neutralisation n'est pas générale. Certains locuteurs prononcent le [o] fermé dans des mots comme : dinosaure, saur, taure		[ɔ] - [ɔ] mauvais, obus hôte, côtelette [ɔ] [ɔ]
--	--	---	--	--

*la position forte c'est la position où on trouve les pertes minimales pour distinguer les phonèmes [e - ε] : la position final ouverte.

1	2	3	4	5
[œ] - [ø]	Netralisation	Position forte jeune – jeûne (ils) veulent veule [ø] перед [z] (neutralisation) fameuse affreuse	Position forte : Seulement Ø toujours neutral	Renault 1) les oppositions sont rares 2) l'influence forte du contexte phonique 3) le [ø] est peu répandu Jeudi

L'analyse comparé du comportement des trois oppositions de la corrélation voyelle fermée – voyelle ouverte montre que seulement l'opposition [o - ɔ] se maintiennent avec assez de stabilité dans la majorité des positions.

Oppositions instables non-neutralisables

[a] - [ɑ]	[ε] - [œ]	[ε] - [ε:]
1) la – las 2) patte – pâte 3) aller – hâler XIX ^e – bon usage Dès le début du XX ^e siècle disparaît grâce à la place particulière dans le système voyelles antérieures – postérieures	perte du œ à partir du XIX ^e siècle un → [ε] une place particulière du [œ] parmi les nasales disparaît en profit du [ε]	opposition quantitative fête – faite XVIII ^e : les grammairiens dégagent 24 voyelles parmi lesquelles 13 sont longues

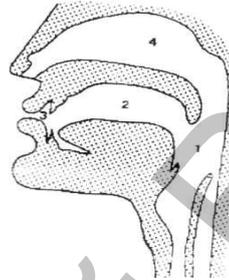
Statut phonologique du [ə] instable

Tous les points de vue sur le statut de la voyelle ə instable peuvent être classés de la façon suivante.

I	II	III
<p>est un phonème qui trouve sa place dans le système vocalique du français. Straka Togeby K, Šcerba Considèrent le [ə] instable comme un phonème indépendant. Pour l'identification du phonème [ə] on cite des oppositions du type :</p> <p>ne – nœd je – jeu celà – ceux-là</p> <p>Où il y a des pertes minimales et la communication semble jouer un rôle distinctif</p> <p>Jeune vaurien – je ne veux rien Elles en sont pas convaincantes car les conditions de leur réalisation sont différentes.</p> <p>Šcerba attribue au ə instable le statut de phonème en raison de son alternance avec le zéro du son :</p> <p>l'être – le hêtre l'eau – le haut l'un – le Hun pelage – plage pelisse – plisse feront – front</p> <p>Mais cela n'apporte pas d'argumentation solide car devant le [h] aspiré la réalisation du [ə] est prévisible et il y a très peu d'oppositions. Dans la plupart des cas il n'y a pas de confusion du sens. Donc on peut faire la conclusion que ce n'est pas un phonème.</p>	<p>Certains linguistes, par exemple ; Chigarevskaïa, Barret estiment que le [ə] n'est qu'une variante du phonème [œ] réalisé en syllabe ouverte non accentuée</p> <p>œ → ə</p> <p>Martinet, Malmberg estiment que c'est une variante du [ø]</p> <p>ø → ə</p> <p>Amstrong considère que c'est un son intermédiaire</p> <p>œ ø > ə</p> <p>Varney, Pleasent que c'est :</p> <p>œ ø ⊃ ε</p>	<p>Tels linguistes comme Barychnikova, Catagostchina, Morosova estiment que le ə instable constitue une unité à part. Le point de vue qui le [ə] instable jouit d'un statut particulier est le mieux justifié. Ce statut particulier se manifeste dans la possibilité d'assumer plusieurs fonctions notamment la fonction prosodique délimitative et stylistique</p> <p>1) <u>La fonction prosodique</u> consiste en ce que la réalisation de ce son contribue à maintenir la structure syllabique propre à la langue française :</p> <p><u>des autres élèves</u> [de-zo-trə-ze-'lɛv]</p> <p>Nous voyons aussi l'influence du facteur rythmique:</p> <p>garde – "meuble</p> <p>porte – "plume</p> <p>porte - ciga'rette</p> <p>Pour éviter deux accents de suite nous prononçons [pɔrtə plym]</p> <p>2) <u>Démarcative</u> Je crois que <input type="checkbox"/> qui le <input type="checkbox"/> un le « i » laisse-le entrer quelque chose de ample</p> <p>3) <u>Stylistique</u> Dans la langue poétique nous observons le [ə] instable et au contraire dans la langue parlée nous l'omettons.</p>

Questionnaire

1. Dites quels résonateurs peuvent se former :
 - a. Le voile du palais est relevé ;
 - b. le voile du palais est abaissé ;
 - c. les lèvres sont projetées vers l'avant et arrondies
2. Quand est-ce que la voyelle est dite postérieure ?
3. Combien de degrés d'aperture distingue-t-on ?
4. Regardez la figure et dites quelle est cette voyelle ?
5. Nommez les voyelles postérieures arrondies ?
6. De quelle corrélation s'agit-il ?
 [e] – [], []
 [] – []
 [] – []
7. Quels phonèmes comprend le système maxima ?
8. Est-ce que le phonème E entre dans le système maxima ?



РЕПОЗИТОРИЙ ВГУ

Thème 8 : Prosodie : généralités

- Problèmes :**
1. Définition de la prosodie
 2. Aspects de la prosodie
 3. Fonctions de la prosodie
 4. Syllabe

I. Définition de la prosodie Le manuel connu « Guide Alphabétique » donne la définition de la prosodie : « La prosodie représente la somme des faits phoniques qui accompagnent et caractérisent le discours et qui ne coïncident pas avec les phonèmes ».

C'est un phénomène phonique complexe constitué de plusieurs éléments : intonation, mélodie, pauses, rythme, timbre, débit.

Les faits prosodiques sont relativement indépendants et forment un système souverain.

La prosodie joue un rôle prépondérant dans la formation d'un message orale.

Exemple : Les nourissons de 4 jours entendent la prosodie de leurs mamans et distinguent même si elles parlent français ou russe.

L'importance de la prosodie pour la sémantique du message orale est souligné par Malmberg [malm'berg] : « La structure prosodique donne à l'auditeur la première orientation à suivre pour trouver le sens. Par exemple : « Envoyez-moi de l'argent » (télégramme d'un fils – quelle est la réaction des parents ?).

La prosodie est au centre de toute la structure du mécanisme de la langue. Prétendre la renvoyer à la périphérie de la langue c'est en réalité méconnaître la langue.

A côté du terme « prosodie » on emploie souvent le terme « intonation », mais ils ne sont pas identiques.

Un certain nombre de linguistes (Pierre Delattre, André Martinet) l'emploient au sens restreint, comprenant sous le terme de « l'intonation » les variations de la mélodie de l'énoncé.

Cette définition est une des plus fréquentes surtout dans la pratique d'enseignement.

D'autres encore (Barychnikova K., Chigarevskaïa N.) emploient le terme « intonation » au sens large ayant en vue tous les composants phoniques de la parole.

On peut faire la conclusion que l'absence d'une confusion pareille dans l'emploi du terme « prosodie » permet de le choisir comme ayant une définition plus concrète.

II. Aspects de la prosodie. L'aspect physiologique prévoit l'analyse de l'activité des cordes vocales, ce qui est à la base de la formation des variations prosodiques.

On connaît encore très peu de choses sur le mécanisme physiologique qui est à la base des variations prosodiques de la chaîne parlée.

Quant à l'aspect acoustique de l'étude prosodique, il prévoit l'analyse des paramètres physiques :

- 1) fréquence du ton fondamental
- 2) l'intensité
- 3) la durée (quantité de secondes pour prononcer le son)

La fréquence du ton est liée au nombre de vibrations des cordes vocales en unité de temps (à la seconde) et mesurée en Hertz. Plus les vibrations sont fréquentes plus élevée la fréquence. Elle varie entre 100 Hertz et 400 Selon qu'il s'agit de la voix d'homme ou de femme.

L'intensité acoustique est déterminée par l'amplitude des vibrations des cordes vocales et calculée en Décibels.

Les modifications de la fréquence et de l'intensité se produisent dans le temps qui est identifié dans la durée des sons des syllabes. La durée est considérée donc comme un paramètre physiologique qui est calculé en 100-ième de secondes.

L'ensemble de ces trois caractéristiques constitue donc la substance matérielle de la prosodie. Ces trois paramètres sont caractérisés par une étroite solidarité. L'oreille est incapable de reconnaître avec précision la part qui revient à chaque paramètre physique dans la structure acoustique.



Donc, Aspect acoustique est lié avec Aspect auditif
la fréquence du ton → la hauteur mélodique
l'intensité → la force de la voix
la durée → le débit de la parole

L'aspect perceptif prévoit l'étude des rapports des paramètres acoustiques. Comment celui qui écoute interprète dans sa conscience des caractéristiques acoustiques ?

L'oreille est incapable de séparer une des caractéristiques des autres.

La perception de la force avec laquelle on parle dépend non seulement de son intensité, mais aussi de la durée et de sa hauteur. Egalement, la perception de la hauteur n'est pas exactement liée à la modification de la fréquence mais aussi à l'intensité et à la durée. C'est à cause de cela que dans les recherches actuelles les phonéticiens emploient des tableaux de correction permettant de tenir compte de la façon dont l'oreille intègre les uns en fonction des autres, la durée, l'intensité et la hauteur du ton.

L'aspect perceptif reste donc essentiel dans l'analyse prosodique. L'appareil le plus important d'un phonéticien est l'oreille qui restera son instrument le plus précieux malgré toutes les inventions techniques de l'époque, parce que l'oreille est liée à la conscience linguistique.

Les linguistes modernes sont de plus en plus convaincus que les unités prosodiques forment un système aussi limité et économique que le système phonématique. Ces unités prosodiques fonctionnelles qu'on dégage sur le plan paradigmatique ont reçu le nom des prosodèmes (intonèmes).

Pierre Delattre a dégagé le système d'intonèmes qu'il a nommé 10 intonèmes de base. Et sa tentative de systématiser les types d'intonèmes au sens restreint a été fructueuse. D'après lui le français n'a que 10 intonèmes de base.

III. Fonctions de la prosodie L'aspect phonologique de la prosodie prévoit l'étude de ses fonctions. L'opinion des linguistes sur les fonctions des faits prosodiques est loin d'être fixée. Certains d'entre eux avouent le rôle significatif de la prosodie en la classant parmi les faits de grammaire. Il en est de même les relations de la phonétique et du lexique. Chacun sait que le sens d'une phrase est plus que la somme des sens des mots qui la composent.

Donc les faits prosodiques forment un système souverain, ils assument dans le discours des fonctions déterminantes. Dans le discours oral l'information est donnée par plusieurs systèmes : phonétique, grammatical et lexical, tous présents à la fois et n'importe lequel peut dominer l'autre.

On peut distinguer quatre fonctions essentielles de la prosodie.

La fonction distinctive qui permet la compréhension du contenu et sert à la distinction des types communicatifs du message. C'est plutôt la mélodie qui est chargée de cette fonction dans la chaîne parlée.

Par exemple la phrase : « Elle a dit qu'elle scandale » on peut prononcer avec l'intonation d'affirmation, l'intonation d'interrogation, d'exclamation et de commandement.

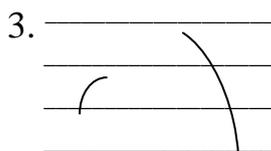
- | | |
|--------------------|----------------------------|
| 1. ~ affirmation | } 4 types
communicatifs |
| 2. ~ interrogation | |
| 3. ~ exclamation | |
| 4. ~ commandement | |

1. _____

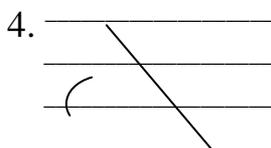
Elle a dit qu'elle scandale /Affirmation/

2. _____

Elle a dit : « Quel scandale ? » /interrogation/



Elle a dit : « Quel scandale ! » /Exclamation/



Elle a dit qu'elle scandale ! /Commandement/

La fonction délimitative ou démarquative

Elle vise à dégager les limites des unités significatives et de les hiérarchiser dans le discours. Ce sont des différents types d'accents et de proéminences syllabiques qui assument cette fonction organisatrice.

Ja''mais, je n'ai 'vu plus bel au''tomne que cette a''nnée.

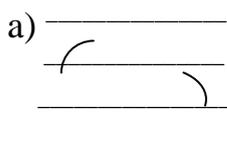
Une 'lune toute 'ronde et couleur de ''pourpre se le''vait ...

Fonction culminative ou contrastive

Il s'agit de la possibilité d'exprimer aux moyens de la prosodie les rapports entre les unités de discours, de les mettre en contraste, de souligner ce qui est plus important pour l'énoncé.

Просодия играет роль реализатора соподчинения смысловых единиц, т.е. выделение главного и второстепенного

Qu'a-t-il fait en Espagne ? – il a vendu son château en Espagne



Il a vendu son château en Espagne



Où a-t-il vendu son château ?

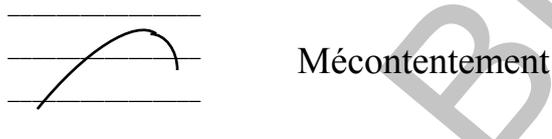
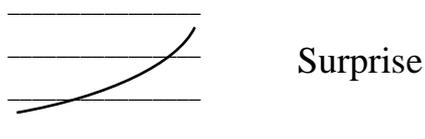
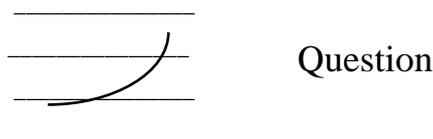
Fonction expressive.

On peut rendre au message une information supplémentaire. Toutes sortes de connotations modales émotionnelles : étonnement, joie, colère, doute, ironie.

- Tu n'as pas encore fermé la fenêtre.

On modifie le sens de cette phrase, et on exprime son attitude :

- Tu n'as pas encore fermé la fenêtre ?



- Tu n'as pas encore fermé la fenêtre ?

D'habitude on exprime son attitude par :

a) allongement expressif des voyelles :

homme extraordinaire

b) accent d'insistence :

"bonté divine

c) prononciation syllabique des mots :

ne-cri-ez-pas !

d) pause :

Qu' elle vienne ... immédiatement

e) implication :

Bonjour (M. ; mon vieux)

Prosodie joue le rôle essentiel dans l'organisation de la parole. La structure prosodique donne à l'auditeur la première orientation à suivre pour trouver le sens.

IV. La syllabe représente

1. l'unité minimale de la prononciation. Jusqu'au plus grand ralentissement du langage les syllabes maintiennent leur existence. Le langage n'est jamais décomposé en sons isolés.

Les premiers pas du développement de l'écriture prouvent que l'unité minimale y était la syllabe. Les premiers alphabets étaient syllabiques.

Même l'enfant sent que la phrase est formée de syllabes et non pas de sons isolés.

2. La syllabe est l'unité minimale de la perception du langage. Les recherches de Djaparidzé ont prouvé qu'on met moins de temps pour identifier une syllabe qu'un son isolé.

La Syllabe est une des notions fondamentales de la phonétique. La segmentation du langage en syllabes précède sa division en lettres.

B. Malmberg : « Même une personne sans formation linguistique a le plus souvent un sentiment très net du nombre des syllabes qu'il a dans une chaîne prononcée ».

Même des enfants divisent aisément la chaîne parlée en syllabes sans pouvoir toutefois préciser les sens qui les constituent.

Si au point de vue de la perception, la syllabe peut être décomposée en sons, au point de vue de la prononciation, par contre, la syllabe constitue une unité indivisible.

La syllabe est une structure phonétique formée par la combinaison de voyelles et de consonnes dont le noyau est une voyelle.

On distingue des syllabes ouvertes et des syllabes fermées. La syllabe qui se termine par une consonne est fermée et celle qui se termine par une voyelle est ouverte.

[re-pe-'te] – syllabes ouvertes

[ak-'tœ:r] – syllabes fermées

La syllabe française est une syllabe vocalique. En français moderne seules les voyelles peuvent former les syllabes. Autant de voyelles, autant de syllabes, telle est la règle qui régit la répartition du mot et du groupe accentuel, en syllabes :

da-ter ; in-tact, por-ter

La coupe syllabique se produit normalement entre deux sons consécutifs dans la séquence voyelle-consonne :

p.ex. : pa-na-ra-'ma

les difficultés surviennent en cas d'accumulation des consonnes dans la chaîne parlée.

1. Si dans le groupe de consonnes la deuxième est un bruit on les répartit en deux syllabes :

a) par tir, ob server, res pecter

b) un par c immense; une fres que admirable

c) la |splen deur; i |l est |svelte (attention au commencement du mot !)

2. Si le groupe de consonnes est formé par deux sonantes on les répartit en deux syllabes :

calom |nier, nor |mal, par |ler

3. Un groupe de deux consonnes dont la première est un bruit et la deuxième est une sonante appartient à la voyelle suivante :

la pa |trie, la cham |brette

4. Un groupe de deux consonnes dont la deuxième est une semi-consonne [w, y, j] constitue une seule syllabe avec la voyelle qui le suit

le pre-mier, sa-luer, la mé-moire

5. Dans un groupe de trois consonnes avec un [s] au milieu la coupe syllabique se fait après le [s]

un obs-tacle s'abs-te-nir, obs-cur

6. Si entre deux voyelles il y a plus de trois consonnes on les repartie d'après les règles ci-dessus :

abs |trac |tion

il existe des syllabes de différents types :

16 types	{	V	CV	CCV	VC	CVC	VCC	CCCVCC ...
		où	qui	clé	art	foule	arbre	strict
		a		drap	homme	robe		

Dans le français d'aujourd'hui la répartition en syllabes varie suivent les styles. C'est que la langue parlée ne connaît presque pas le [ə] instable que le style soutenu garde souvent. Un même groupe accentuel ou un mot peut comporter un nombre de syllabes différent :

	[vɔ̃ -trə -sɛr-vi-' tœ :r]
vo	[vɔ̃-tr-sɛr-vi-' tœ :r]
tre	[vɔ̃-t-sɛr-vi-tœ :r]
serviteur	

Dans la chaîne parlée les liaisons et les enchaînements changent la structure des mots et contribuent à la formation des syllabes ouvertes:

i | l a | ppe | lle au | secour

La syllabe-type du français est la syllabe ouverte, celle qui a une voyelle à la fin. Ainsi dans le style soutenu la phrase « Je n'ai compris que beaucoup plus tard à quel point je m'étais trompé » comporte seulement 2 syllabes fermées contre 15 qui sont ouvertes.

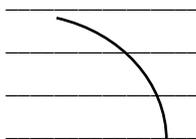
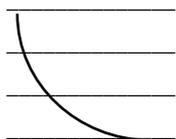
En français familier la chute des voyelles et surtout du [ə] caduc provoque des accumulations de consonnes ainsi qu'une certaine augmentation du nombre de syllabes fermées : il se dit [iz-di] il vient de Chine [il-vjɛ-dʒin]

En français, les syllabes ouvertes sont plus fréquentes que les fermées ce qui donne l'image d'une langue très vocalique, donc claire et sonore, par rapport à toutes les autres langues.

Questionnaire

1. Comment pouvez-vous définir la notion de *la prosodie* ?
2. Quel fait joue un rôle prépondérant dans la formation d'un message orale ?
3. Les termes « prosodie » et « intonation » sont-ils identiques ? Sur quoi repose alors leur différenciation ?
4. Nommez les paramètres physiques qui sont à la base de l'aspect acoustique. Comment peut-on les définir ?

5. Qu'est-ce qui est l'essentiel dans l'analyse prosodique ?
6. Que pouvez-vous dire à propos du système d'intonèmes de P. Delattre ?
Combien d'intonèmes de base dégage-t-il dans le français ?
7. Parlez des fonctions essentielles de la prosodie.
8. Qu'est-ce qu'on vise à dégager dans la phrase suivante :
« Ja''mais, je n'ai 'vu plus bel au''tomne que cette a''nnée »?
9. Identifiez les types communicatifs suivants :



10. Par quels moyens prosodiques peut-on rendre son attitude dans un message prononcé ?
11. Donnez la définition de la notion « syllabe »
12. Pouvez-vous nommez la règle qui régit la répartition du mot en syllabes ?
13. Quelles syllabes distingue-t-on ?
14. La syllabe-type du français, comment est-elle ?

Thème 9 : Système accentuel

- Problèmes :**
1. Nature physique de l'accent français
 2. Place de l'accent
 3. Accent de mot. Accent de phrase
 4. Types d'accents de phrase. Leurs fonctions.
 - a) accent final, accent secondaire
 - b) accent d'insistance logique et affective
 5. Rythme : sa nature, sa structure, ses fonctions.

I. Nature physique de l'accent français. L'accent – c'est la mise en valeur d'une syllabe par rapport aux autres.

Pour mettre en valeur accentuelle on utilise les caractéristiques physiques suivantes :

- 1) l'énergie articulatoire
- 2) la hauteur mélodique
- 3) la durée

Au début du XX^e siècle on utilise seulement la méthode d'analyse auditive. On présente différents points de vue sur la nature de l'accent :

- L. Roudet, J. Marouzeau, P. Fouché le considère comme l'accent de force (la syllabe accentuée est perçue comme plus forte).
- Ph. Martinon le nomme accent tonique ou musical à cause des modifications tonales bien perçues.
- Selon R. de Souza l'accent français est un accent de durée. Les recherches actuelles prouvent la nature complexe de l'accent français. L'accent est le résultat de la participation simultanée de plusieurs paramètres dans leurs combinaisons différentes.

L'intensité, la hauteur musicale et la durée se combinent dans des proportions inégales dans des différentes langues.

L'intensité. Selon P. Delattre l'absence de l'intensité proéminente réside l'une des caractéristiques les plus frappantes de l'accent français.

En russe, au contraire, l'intensité c'est le principal moyen de l'accentuation.

- En français l'accent a un faible relief perceptuel à cause de la faiblesse de sa réalisation acoustique. Les syllabes inaccentuées gardent toute leur précision articulatoire.

En russe les syllabes accentuées sont fortes et les inaccentuées ne sont pas articulées avec beaucoup de précision.

La hauteur musicale n'est toujours la même dans la phrase, tantôt elle se situe plus haut, tantôt plus bas. Cela diminue sa valeur comme facteur de l'accent. Les variations sensibles de hauteurs ne sont pas toujours présentées dans l'accent français. On peut les supprimer sans perdre l'impression de l'accent.

Le rôle de la hauteur est accessoire

La Durée. P. Delattre : il suffit d'augmenter la durée de la syllabe pour donner l'impression de l'accent.

La durée est le seul élément qui soit toujours en excès dans la syllabe accentuée. La syllabe accentuée est habituellement 2 fois plus longue que la syllabe inaccentuée.

II. La Place de l'accent dans le mot diffère selon les langues.

fixe et affecte toujours

libre (mobile) : en russe, en allemand,

la même syllabe du mot

en anglais, en italien

en tchèque : 'okno ; 'parapet

en français : bon'té, chan'tez

Les syllabes inaccentuées sont inégales entre elles.

D'après Sčerba l'articulation très nette de la voyelle crée un accent secondaire.

En Français les syllabes voisinant immédiatement avec la syllabe accentuée sont plus faibles.

L'accent secondaire tombe sur la syllabe impaire à partir de l'accent final.

imperceptible, malheureusement

En russe la syllabe inaccentuée la plus nette est celle qui suit immédiatement l'accent ;

C'est la source des difficultés pour les étrangers.

Certains phonéticiens mettent en doute l'existence de ce secondaire accent en français

La proéminance des syllabes non-finales du mot existe.

D'après P. Garde c'est « l'écho d'accent ».

Il faut distinguer 2 phénomènes différents

l'écho d'accent

et l'accent secondaire

Dans les mots polysyllabiques qui sont assez rares en français il existe l'écho d'accent qui marque la 3^e syllabe à partir de la fin du mot :
['kre – pys - "kyl]

En français l'accent secondaire s'observe dans les mots composés:
'wagon - restau'rant
'garde - "robe

III. L'accent de mot. L'accent de phrase. A. Martinet : « L'accent est la mise en valeur d'une syllabe, et d'une seule, dans ce qui représente, pour une langue donnée, l'unité accentuelle.

Dans la plupart des langues cette unité coïncide avec le mot.

Целую не'делю 'шли до'жди 4=4
il a 'plu toute la se'maine 2=6

L'unité accentuelle en français est un groupe de mots.

En français on distingue les mots.

<u>accentogènes</u>	et	<u>non-accentogènes</u>
↙		↘
qui peuvent posséder un accent dans la phrase		Ce sont des mots au sens grammatical

Le caractère complexe de l'accentuation française s'explique par le fait que le mot significatif peut perdre son accent dans la phrase

Facteurs déterminant la perte de l'accent :

1. syntaxique

une petite "fille → un adjectif devant le nom

mais

une 'fille intelli"gente → un adjectif après le nom

l'attribut perd son accent devant le mot qu'il caractérise

2. rythmique – Ce passage de l'accentuation des mots significatifs aux mots-outils

Je le "sais

Le français ne tolère pas 2 accents de suite

Je le sais "trop

3. stylistique – le débit détermine le nombre d'accents. Ma voisine m'a prêté sa "robe pour a'ller au restau"rant

L'accent français est fixé au sein du mot isolé, il devient mobile dans la chaîne parlée à cause de ces trois facteurs.

4. Fonction de l'accent de phrase

I. délimitative

c'est d'une ère = c'est du nerf

L'accent marque les frontières des unités accentuelles

II. L'accent établit l'hiérarchie des syllabes, car il donne à telle ou telle syllabe une prééminence plus grande qu'à celles qui l'entourent. C'est la fonction contrastive (la mise en valeur des unités de sens les plus importantes).

Types d'accent de phrase et leurs fonctions.

Il faut distinguer deux phénomènes :

proéminence syllabique

et

l'accentuation

1. toute proéminence syllabique
n'est pas un accent

1. tout accent est une proéminence

2. la notion plus large

2. la notion plus étroite

3. se réalise à *l'intérieur* de l'unité

3. se place *à la fin* de l'unité
accentuelle

4. a) maintient la structure

4. a) séparation des unités accentuelles

rythmique de l'énoncé

b) leur regroupement suivant le sens

b) nuance l'énoncé suivant

la situation de communication

Types d'accent de phrase

1. celui qui marque des unités accentuelles indivisibles, relativement faible ; fonction délimitative (délimitation des membres importants de la phrase)
2. celui qui marque des unités accentuelles divisibles, relativement fort ; fonction groupante – liaison des unités indivisibles qui porte une information secondaire sur le contenu de l'énoncé.
3. l'accent marquant des unités accentuelles finales de la phrase, relativement fort, fonction regroupante (regroupement des unités accentuelles de hiérarchie différente et formation de la phrase en tant qu'unité essentielle de communication).

Types de proéminence

1. accent d'insistance se manifeste sur la première syllabe des mots qui commencent par une consonne, sur la 1^{ère} et la 2^{ème} de ceux qui commencent par une voyelle.

On distingue :

l'accent affectif

et

l'accent intellectuel

qui allonge la consonne :
c'est 'magnifique

qui renforce l'intensité de la 1^{ère} syllabe

si la syllabe commence par une voyelle, elle est renforcée par un coup de glotte :
c'est 'épouvantable

leur fonction consiste à privilégier une unité au détriment des autres

L'accent d'insistance modifie la hiérarchie des syllabes en touchant le rythme.

L'accent d'insistance est facultatif, il se manifeste de manières différentes :

a) par un poids plus grand sur la 1^{ère} consonne et par une intensité plus forte sur la voyelle qui la suit (affectif)

b) par une variation importante de la hauteur de la voix entre les deux voyelles

c) par un coup de glotte (logique)

2. proéminence des syllabes partiellement désaccentuées est à peine esquissée, elle manifeste toute une gamme de nuances complétant le sens de l'énoncé d'une manière assez considérable.

3. L'apparition des syllabes fortement allongées provoquées par toute sortes d'hésitations : dans le langage spontané.

Ex. : il parle de sa première année d'études.

Questionnaire

1. Expliquez la nature physique de l'accent français.
2. Quel rôle joue l'intensité dans l'accent français ? et dans l'accent russe ?
Donnez des exemples.
3. Parlez des facteurs qui donnent l'impression de l'accent ?
4. La place de l'accent dans le mot, comment diffère-t-elle selon les langues ?
5. Ya-t-il un accent secondaire dans la langue française ? Argumentez votre réponse.
6. Expliquez la différence entre l'accent de mot et l'accent de phrase.
7. En quoi consiste le caractère complexe de l'accentuation française ?
8. Quels sont les facteurs déterminant la perte de l'accent dans les cas suivants ?
 - a) un grand "homme
 - b) tu le "connais
9. Précisez les fonctions de l'accent de phrase.
10. Est-ce que la proéminence syllabique et l'accentuation sont identiques ?
11. Nommez les types d'accent de phrase.
12. Précisez ces types d'accent :
 - a) C'est "superbe !
 - b) "Longtemps je l'ai atten'du
13. Le français, par quel rythme se caractérise-t-il ?

Thème 10 : Système temporel

Problèmes :

1. Durée des sons.
2. Durée des unités prosodiques :
 - a) des syllabes
 - b) des unités accentuelles
 - c) des phrases
3. Débit de la parole
4. Pauses

1. Durée des sons. La structure temporelle de l'énoncé englobe tout un ensemble de composants qui ont pour base le temps. Le temps, reparté entre des unités hiérarchiques de la chaîne parlée, est identifié à leur durée (quantité). La durée est un élément le plus important du système temporel. Elle est liée immédiatement aux autres caractéristiques temporelles telles que le débit et les pauses.

Il y a lieu de distinguer entre la durée des sons et la durée des unités plus complexes formées par la combinaison des sons.

1. Durée des sons.

La durée d'un son concret peut être mesurée et calculée en centième ou en millièmes de seconde. Il s'agit dans ce cas de la durée objective. La durée objective des sons subit des variations plus ou moins importantes conditionnées par divers facteurs linguistiques ou extra-linguistiques.

La propre qualité phonétique du son est très importante pour la différenciation de la durée des sons. Les valeurs objectives de la durée des sons paraissent être les mêmes dans toutes les langues.

Ainsi, *pour les voyelles*

[e] < [ɛ] plus une voyelle est fermée, plus sa durée est brève

[ɑ] < [a] les voyelles postérieures sont souvent un peu plus brèves que les voyelles antérieures

[ɛ] < [œ] les voyelles non-labialisées sont plus brèves que les voyelles labialisées et inversement.

La durée des voyelles françaises [o], [ø], [a] et de toutes les voyelles nasales est beaucoup plus importante. Cette longueur dite historique s'explique par la soudure des diphtongues et la réduction des groupes de consonnes en moyen français. Elle ne se ressentent aujourd'hui qu'en syllabe finale accentuée devant une consonne prononcée :

menthe	['m ɑ̃ : t]	côte	['k o : t]
pompe	['p ɔ̃ : p]	phrase	[f r ɑ̃ : z]
linge	['l ɛ : ʒ]	heureuse	[œ - 'rø : z]
		mais	
		heureux	[œ - 'rø]

Parmi les consonnes

Les constrictives sont plus longues que les occlusives, une sourde est plus longue qu'une sonore. La durée objective d'un son a surtout de l'intérêt lorsqu'on la compare avec celle des sons voisins. Il est aussi important d'analyser la durée d'un même son dans divers contextes phoniques. Nous avons alors affaire à *une durée relative*.

Elle peut être de deux, types:

<u>durée combinatoire</u>	<u>durée positionnelle</u>
<p>Se manifeste par l'influence "allongeante" ou "abrégée" des sons voisins. Ainsi, la durée d'une voyelle dépend de la consonne qui suit. Les consonnes allongeantes sont [r], [v], [z], [ʒ] et le groupe [vr]. Certains phonéticiens (M.Grammont, G.Gougenheim, P.Delattre) attestent un rôle allongeant à la semi-voyelle [j]. Mais ce fait est contesté par d'autres chercheurs (H.Stens, P.Caiton, etc). Les consonnes occlusives sourdes [p], [t], [k] exercent sur les voyelles une influence abrégée. Le mécanisme de la perception de la durée combinatoire consonnes passe inaperçue pour l'auditeur</p>	<p>L'allongement positionnel des sons apparaît sous l'accent (l'accent final de groupe ou celui d'insistance). <u>Fonctions</u>:</p> <p>a) En syllabe finale de groupe ou de phrase cet allongement réalise le patron rythmique propre au français.</p> <p>b) contribue à signaler la présence d'une <u>frontière</u> entre les unités de la chaîne parlée (il assume la fonction démarcative).</p> <p>c) allongement de la consonne finale se manifeste surtout dans le parler de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie parisienne et sert de <u>marque sociale</u>.</p> <p>d) la durée des voyelles et des consonnes sous l'accent d'insistance apparaît comme un trait révélateur sur le plan <u>expressif</u>.</p>

Notez bien que la durée objective des sons ne correspond pas nécessairement à l'impression auditive (durée subjective) pour trois raisons:

- 1) toute oreille interprète des ondes sonores selon ses propres caractéristiques;
- 2) l'entourage phonétique exerce une grande influence sur la perception de la durée des sons.

Pour le prouver F.Carton a enregistré une liste des mots (cane, cape, casse, case, etc). Il a coupé la bande magnétique de façon à donner à chaque [a] une durée identique.

Puis, ces mots étaient soumis au test auditif. On a obtenu des résultats suivants:

dans le mot case, la voyelle [a] est perçue par tous les auditeurs comme la plus longue;

dans le mot cape, elle est qualifiée de minimale.

3) ce que nous percevons souvent comme une différence de longueur est objectivement autre chose.

M. Durand a démontré que dans nombre de cas la seule différence qui existe objectivement entre les voyelles «longues» et les voyelles «brèves», ce n'est pas la durée c'est la mélodie: la voyelle longue qui est caractérisée par une mélodie descendante, la brève – par une mélodie ascendante ou unie.

longue ➔ - descendante

brève ➔ - ascendante, unie

2. Durée des unités prosodiques.

A La durée des syllabes.

Les syllabes peuvent aussi différer quant à leur longueur.

Les variations de la durée des syllabes sont conditionnées par des facteurs-combinatoires et positionnels:

combinatoires:

Une syllabe est longue si elle contient

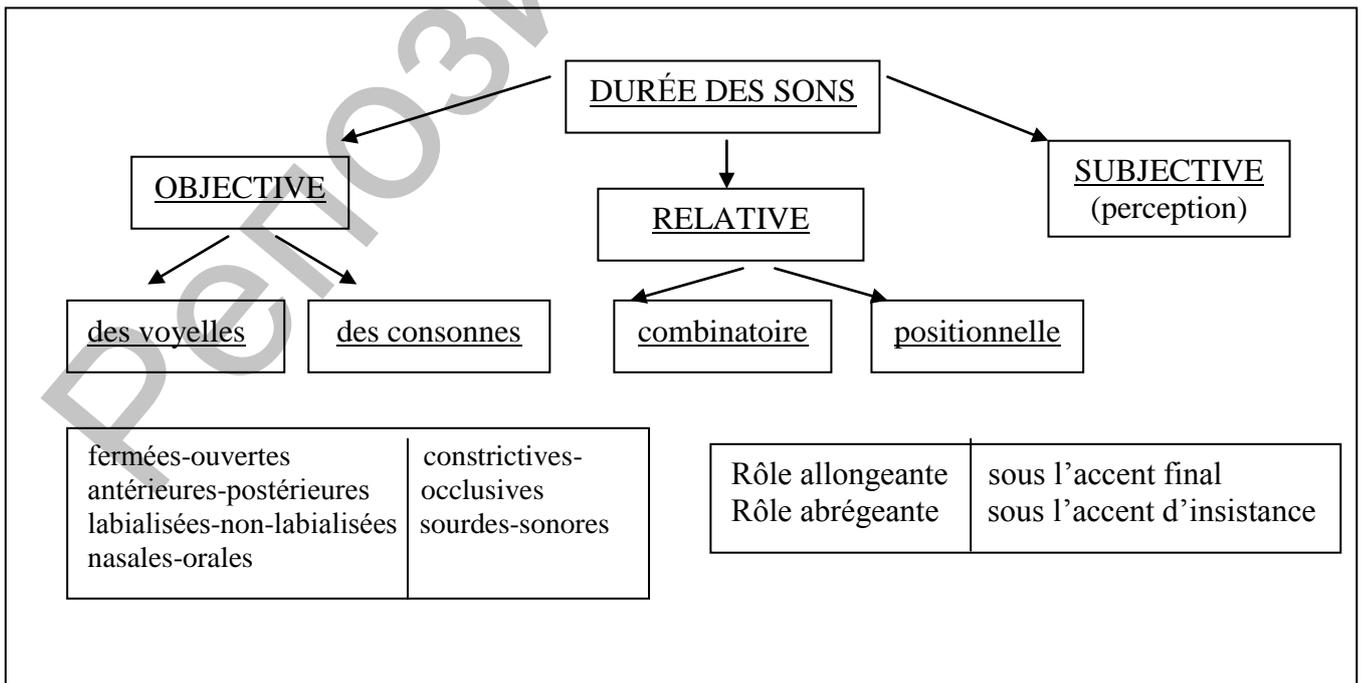
a) une voyelle longue (saute)

b) une consonne longue (é''pouventable)

c) si elle est surchargée de consonnes (stricte)

positionnels:

Ainsi on peut présenter la durée des sons par un schéma:



Les contrastes temporels des syllabes à l'intérieur des unités plus complexes constituent l'élément primordial du rythme. A la différence de certaines autres langues, de l'allemand ou de l'anglais, par exemple, le rythme du français est isosyllabique: il se caractérise par l'égalité des syllabes dans l'unité accentuelle dont une seule, la finale accentuée est marquée par l'allongement. De toute la syllabe accentuée la finale de phrase apparaît généralement comme la plus longue.

Cependant il y a des cas où l'allongement imprévu des syllabes vient perturber la marche isosyllabique du rythme et communique ainsi une information supplémentaire.

Ainsi, la longueur de la syllabe initiale peut servir de marque d'insistance. Ce type d'allongement est surtout caractéristique du discours oratoire.

Dans le français spontané l'allongement considérable des syllabes finales des mots plains et, plus souvent, des monosyllabes à valeur grammaticale (de, le, me, etc) indique l'hésitation du locuteur devant le choix du lexique ou de la syntaxe, par exemple: Vous ... prenez l'autobus numéro ... 5 pour arriver à la gare.

On observe un allongement particulier de la syllabe pénultième dans certains parlers (dans le parler du Midi de la France, de l'aristocratie parisienne, dans le français canadien de Québec). Dans tous ces cas la durée spécifique de la pénultième peut être considérée comme un trait pertinent sur le plan social.

B La durée réelle des unités accentuelles dépend de leur composition syllabique. Avec l'accroissement **du nombre de syllabes** l'unité accentuelle devient plus longue et inversement :

Tu sais, c'est toujours pareil.

Les recherches sur les caractéristiques temporelles du français parlé montrent qu'il a une tendance à l'isochronie des unités longues et son accroissement dans des unités courtes.

Un autre critère qui conditionne la variation temporelle des unités accentuelles, c'est **leur position dans l'unité plus complexe**, la phrase. Les unités finales des phrases ont une durée plus grande que celles qui se trouvent à l'intérieur des phrases.

L'augmentation de la durée d'une unité interne se fait lorsqu'on veut la mettre en relief. Ce procédé de la mise en relief est connu sous le nom de prononciation syllabique.

C La longueur de la phrase

Dépend des unités accentuelles qui en font partie et de sa valeur sémantique dans le contexte.

III. Débit de la parole

La variation de la durée à l'intérieur d'une phrase ou d'un énoncé plus complexe constitue le débit de la parole.

Il est mesuré plus souvent en nombre de syllabes en une unité de temps.

On distingue trois gradations du débit : lent (ralenti)

modéré

rapide

Le débit varie sensiblement selon l'individu. Il est donc une des caractéristiques individuelles du locuteur. Mais le débit de la Parole d'une même personne varie selon

le style

l'expressivité

le degré de préparation

le sens de l'énoncé

C'est à dire, c'est conditionné par des facteurs d'ordre linguistique – ou extra-linguistique.

A l'intérieur d'un même énoncé les modifications du début contribuent à nuancer le sens.

Le débit de la parole est un phénomène prosodique complexe décomposable en éléments plus simples :

le débit =	la vitesse d'articulation	+	le nombre de pauses	+	la longueur de pauses
------------	------------------------------	---	---------------------------	---	-----------------------------

Les pauses jouent le rôle important dans la variabilité et la perception du débit. Il est établi, par exemple que les Français parlent plus vite que les Anglais. Ce qui est surtout dû au nombre de pauses moins élevé qu'ils introduisent dans leur langage. Quant à la vitesse d'articulation, elle paraît sensiblement la même aussi bien dans le parler des Français que dans celui des Anglais.

IV. Les pauses. Du point de vue acoustique la pause représente la rupture du flux sonore. Pourtant on perçoit souvent la pause là où le trace acoustique n'indique aucune rupture. Dans ces cas-là, l'effet de pause est produit par des modifications de mélodie, d'énergie articulatoire ou de durée.

Les pauses diffèrent selon leur fonctions dans la parole. Le classement fonctionnel renferme trois types de pauses :

démarcatives (syntaxiques)	expressives (stylistiques)	d'hésitation
<p>ont pour rôle de segmenter la chaîne parlée <u>en unités</u> qui correspondent <u>aux groupes de sens</u>. La majorité de ces pauses sont situées à des coupures syntaxiques : J'aime me promener dans une forêt par un jour d'automne, clair et un peu froid (A. France)</p> <p>La durée de ces pauses varie selon leur place. En fin de la phrase ces pauses sont plus longues que celles qui délimitent les unités à l'intérieur des phrases. Il arrive que les pauses, tout en exécutant la fonction démarcative, contribuent en conséquence à différencier deux énoncés identiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gall, amant de la Reine, alla tout magnanime. - Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîmes <p>Ils se distinguent en premier lieu par la place différente des légers temps d'arrêt.</p>	<p>tout en se combinant avec d'autres moyens prosodiques, servent de marques de la mise en relief d'un mot ou d'unité plus complexe. Elles sont surtout caractéristiques du style recherché et du langage poétique. Elles se placent fréquemment à l'intérieur des unités syntagmatiques, vu le caractère imprévu de ce type de pauses, certains linguistes les qualifient de pauses inattendues. Elles peuvent être situées entre l'article et le substantif ; entre le verbe et le complément ; entre le substantif et son déterminant ; entre le pronom-sujet et le verbe ; etc.</p>	<p>se rapporte à la catégorie de pauses inattendues. Elles servent au locuteur de point de repère dans le choix des termes ou de structures syntaxiques, dans la sélection et la prévision de l'énoncé. Elles se manifestent seulement dans le langage spontané. La fréquence de leur emploi dépend en grande partie de l'individu, de sa maîtrise, de son état physique ou psychique, etc. Il arrive même qu'un sujet parlant spontanément ne les utilise que partiellement ou même pas du tout. On dégage deux types de pauses d'hésitation :</p> <p><u>non-sonores</u> (qui sont représentés par une rupture de la chaîne parlée) et <u>sonores</u> (qui sont réalisées sans recours à la rupture de la chaîne parlée)</p> <p>a) Une pause d'hésitation sonore peut être remplie des sons comme [m, ε ...] etc.</p> <p>b) On classe également parmi les pauses d'hésitation sonores les phénomènes d'allongement considérable des syllabes. Les allongements d'hésitation marquent le plus souvent les mots grammaticaux monosyllabique et, qui, de, à, le, dans, ces 89% des syllabes allongées sont monosyllabes grammaticaux 3 % - sont des mots significatifs monosyllabiques), 8 % - sont des mots polysyllabiques dans la dernière syllabe est anormalement allongée.</p> <p>c) On rapporte aux pauses d'hésitation sonore – toute sorte de répétitions et de corrections grammaticales. Les pauses d'hésitation, qu'elles soient non-sonores ou sonores, peuvent s'accumuler dans un même point de la chaîne parlée. Cela signifie que chaque fois que le locuteur hésite, il utilise tous les moyens possibles de poser qui sont à sa disposition.</p>

La distribution de différents types de pauses dépend du style et du type de langage. Ainsi, dans un discours oratoire on réaliserait un grand nombre de pauses expressives qui céderaient la place aux pauses d'hésitation dans un message

spontané. Dans la lecture non théâtrale la quantité des pauses démarcatives serait de beaucoup supérieure par rapport aux autres types de pauses. Tout en se combinant les pauses influent énormément la structure prosodique de l'énoncé predominant

Questionnaire

1. Y a-t-il lieu de distinguer entre la durée des sons et celle des unités plus complexes ?
2. Dans quels cas s'agit-il de la durée objective ?
3. Quand avons-nous affaire à une durée relative ? De quels deux types peut-elle être ?
4. Qu'est-ce que c'est que la durée subjective ?
5. Pour quelles raisons la durée objective ne correspond pas nécessairement à l'impression auditive ?
6. Parlez des facteurs conditionnant les variations de la durée des syllabes.
7. Donnez la définition du débit de la parole et parlez de ses gradations.
8. Quel rôle jouent les pauses elles dans la perception du débit ?
9. Les pauses, comment se différencient-elles ?

Thème 11 : Système mélodique

Problèmes :

1. Définition de la mélodie
2. Fonctions de la mélodie
3. Unités mélodiques du français
4. Intonèmes de base de P. Delattre

I. Définition de la mélodie. La mélodie (ligne musicale) implique des variations de hauteur tonale qui affectent, de diverse façon, les syllabes successives de la phrase.

Sur le plan articulatoire la mélodie résulte de l'activité des cordes vocales. Le mécanisme réglant la fréquence des vibrations des cordes vocales est assez complexe. Les récentes méthodes d'investigation de la physiologie de la parole ont démontré que dans ce vaste ensemble des organes phonatoires responsables du voisement (de la voix) le rôle primordial revient aux divers muscles du larynx ainsi qu'à la pression sous-glottique.

Du point de vue acoustique la mélodie représente des variations de fréquence fondamentale réparties entre les éléments sonores de la phrase. Dans l'étude de la fréquence fondamentale il faut tenir compte de certains facteurs qui provoquent ses modifications. Voici quelques-uns de ces facteurs :

La fréquence fondamentale varie sensiblement selon que le sujet parlant est un homme ou une femme. I. Lehiste cite les moyennes suivantes : pour la voix masculine, elle est de 132 Hz, pour la voix féminine, de 223 Hz, un enfant aura une moyenne de 264 Hz. Il est évident que ces variations de fréquence fondamentale n'ont pas de valeur fonctionnelle, car elles n'influencent pas les contrastes mélodiques pertinents caractéristiques d'un tel ou tel énoncé.

Les recherches instrumentales montrent que les voyelles fermées ont une fréquence fondamentale supérieure à celle des voyelles ouvertes. La fréquence fondamentale d'une même voyelle subit des variations plus ou moins importantes en fonction de son entourage consonantique: elle augmente dans le cas où la voyelle est suivie d'une consonne sourde. Une consonne sonore produit un effet inverse. On constate également que l'influence des consonnes sourdes sur l'accroissement de la fréquence des voyelles est plus importante pour les voyelles fermées que pour les voyelles ouvertes et que l'influence des constictives est supérieure à celle des occlusives. Ces modifications de la fondamentale nommées **intrinsèques** et **cointrinsèques**, doivent également être exclues du contour mélodique de la phrase en raison de leur caractère non-informationnel.

Les variations de fréquence fondamentale sont les indices acoustiques principaux responsables de la perception de hauteur mélodique mais non les seuls: lorsque la fréquence fondamentale est atténuée, d'autres paramètres (intensité, durée) tendent à être renforcés ou à augmenter en nombre. Ainsi, l'accroissement de l'intensité en fin de phrase facilite la perception de la

mélodie descendante, même si la variation de la fréquence fondamentale y est minime.

II. Fonctions de la mélodie. La mélodie est considérée comme *l'élément prosodique qui joue le rôle primordial la formation du message parlé*. C'est par la mélodie que "les mots, unités de la langue, acquièrent la qualité de phrases ou d'éléments de phrase et deviennent, par cela, des unités du discours". L'importance de la mélodie est telle qu'elle détermine souvent, à elle seule, la valeur syntaxique et sémantique d'une phrase. Soit la phrase constituée du mot *magnifique*. Affectée d'un ton aigu sur la première syllabe, puis d'une descente progressive avec une chute marquée de la voix sur la dernière syllabe, cette courte phrase sera interprétée comme la manifestation d'un sentiment sincère d'admiration :

Ma
gni
fique !

La mélodie inverse, avec une montée de la voix de la première à la dernière syllabe, marquera la surprise :

fique !
gni
Ma

La mélodie en courbe circonflexe \frown révélera le scepticisme ou le désaccord du locuteur, c'est-à-dire le sens contraire à celui que le mot *magnifique* est censé exprimer :

gni
Ma
fique !

Toutes ces réflexions sur le rôle de la mélodie amènent certains linguistes à conclure qu'elle se situe au coeur même du message parlé et que les unités des autres niveaux de la langue n'accèdent à la vie que par la mélodie. Elle se présente donc comme un actualisateur primaire des valeurs sémiologiques virtuelles.

Le rôle exceptionnel de la mélodie apparaît surtout en français et ceci parce qu'un autre élément prosodique, l'accent, concourt moins à l'organisation de la phrase en raison de sa place fixe et de son intensité relativement faible.

Les fonctions de la mélodie sont multiples, néanmoins elles peuvent être classées en quatre catégories :

1. Fonction distinctive. Il ne faut pas confondre la fonction distinctive des variations mélodiques avec celle des tons dans des langues à tons, le chinois, par exemple : la valeur distinctive des tons se révèle au niveau des mots, tandis que la mélodie participe à la différenciation de la valeur communicative des unités plus grandes que les mots, notamment des phrases. Ainsi, une phrase énonciative se transforme en phrase interrogative, lorsque la mélodie descendante en fin de phrase est substituée par la mélodie montante. Un niveau et une pente de la chute mélodique plus marqués contribuent à la transformation d'une phrase énonciative en phrase impérative.

2. Fonction démarcative. Les variations mélodiques associées aux accents sont utilisées pour segmenter la phrase en ses constituants immédiats. Tout en délimitant, les éléments prosodiques intègrent les unités du discours. Le rôle démarcatif de la mélodie et des autres moyens prosodiques devient surtout important en cas d'ambiguïté syntaxique qu'on retrouve dans cette phrase commentée par B. Malmberg : *La belle ferme le voile*. C'est la prosodie seule qui permet de comprendre s'il s'agit d'une belle jeune femme qui baisse le voile pour cacher son visage

(La 'belle ferme le 'voile), ou d'une belle propriété de campagne qui cache un certain

« lui » (La belle 'ferme le 'voile).

3. Fonction culminative (ou contrastive). La mélodie, de pair avec l'accent, contribue à la mise en valeur d'une unité en dépit d'une autre, elle établit de la sorte une hiérarchie entre les unités successives de l'énoncé sans modifier toutefois son contenu. Soit cet exemple : *Je viens d'apprendre / que son père / a acheté une maison / près de Paris*. En détachant telle ou telle unité de la phrase par une brusque rupture mélodique et faisant de cette unité le centre d'attention, on fait varier la hiérarchie de ses unités :

Je viens d'apprendre / que son père / a acheté une maison / près de Paris.

Je viens d'apprendre / que son père / a acheté une maison / près de Paris.

Je viens d'apprendre / que son père / a acheté une maison / près de Paris.

4. Fonction expressive. Le rôle expressif de la mélodie se révèle dans la possibilité de rendre les moindres nuances de sens, émotionnelles ou modales : étonnement, joie, colère, réprobation, approbation, doute, etc. Le sujet parlant

dispose de l'intonation qu'il fait attendrie, pathétique, ironique, convaincante, douloureuse. La fonction expressive est considérée comme une des plus importantes parmi les fonctions de la mélodie.

L'utilisation de la mélodie à des fins expressives varie suivant le type du discours. Dans la classification du langage le discours recherché et la conversation familière représentent deux pôles opposés où les variations mélodiques dues à l'expressivité sont très fréquentes.

III. Unités mélodiques du français. G. Faure, K. Barychnikova et d'autres savants estiment à juste titre que les éléments musicaux du langage constituent un système tout aussi cohérent que celui de phonèmes. La description des unités mélodiques d'une langue se fait à la base des traits pertinents dégagés par l'analyse et la synthèse de la parole. Parmi ces traits pertinents on cite en premier lieu : 1) la direction de ton, 2) le niveau (ou le registre) de ton, 3) la forme de la courbe mélodique.

La direction de ton représente un trait pertinent majeur responsable de la formation des types de tons. On distingue généralement deux types de tons principaux 1) **tons statiques ou stables** ; 2) **tons mélodiques ou infléchis**. On entend par tons statiques ceux pour lesquels la voix reste fixée à une certaine hauteur pendant toute la durée de leur émission. Schématiquement le ton statique peut être représenté par une ligne monotone ou plate (——). On entend par tons infléchis ceux pour l'émission desquels la hauteur de la voix évolue progressivement entre deux ou plusieurs niveaux. Les tons infléchis se divisent en simples (montant ↗, descendant ↘) et complexes (montant-descendant ↘↗, descendant-montant ↗↘, mont-tant-descendant-montant ↘↗↘ etc.).

A la différence de plusieurs autres langues, comme le russe ou l'anglais, le français utilise beaucoup plus fréquemment les tons statiques, ce qui s'explique par son caractère tendu. Les tons infléchis en français pourraient être ramenés à deux types essentiels – montant et descendant, alors que l'anglais dispose d'au moins cinq types différents de tons infléchis, simples et complexes. L'emploi des tons complexes se limite en français au langage expressif.

A côté de la direction de ton **la forme de la courbe** apparaît également comme un des traits importants des unités mélodiques : la courbe peut avoir une forme concave ∪, convexe ∩, rectiligne ↘↗, etc.

La notion de **niveau** est aussi indispensable pour la description phonologique de la mélodie. On peut distinguer quatre niveaux ou registres dans la tessiture de la parole non-expressive:

niveaux	registres
4. _____	aigu
3. _____	infra-aigu (haut)
2. _____	médium
1. _____	grave

le niveau 2 est fondamental. C'est là que commence généralement une phrase énonciative. A partir de ce niveau de référence on peut dégager le niveau 1 de finalité, le niveau 3 de continuité et le niveau 4 de question. Pour la parole expressive il convient d'ajouter le niveau 5 (registre suraigu) et le niveau 0 (registre infra-grave).

Une des recherches les plus importantes sur la fonction et les traits pertinents des principales unités mélodiques du français reste celle de P. Delattre. Il attribue à ces unités le nom d'intonèmes en soulignant de cette façon le rôle que joue la mélodie dans l'intonation de la phrase.

La technique des oppositions a permis à P. Delattre de relever dix intonations de base réduites à sept intonèmes : 1) la finalité (2-1) ; 2) la continuation mineure (2-3) ; 3) la continuation majeure (2-4) ; 4) la parenthèse ou l'écho (1-1, 2-2, 3-3, 4-4) ; 5) la question (2-4) ; 6) l'interrogation, l'exclamation et le commandement (4-1) ; 7) l'implication (2-4) ; Ces « intonations de base » peuvent être illustrées au moyen des énoncés suivants :

Puisque les Durant (2-3) sont arrivés (2-4), invite-les.

Puisque les Durant (2-3) sont arrivés (2-3) avant la nuit (2-4), invite-les.

Puisque les Durant (2-3) sont arrivés (2-3) avant la nuit (2-3) sans leurs enfants (2-4), invite-les.

Il est à remarquer que dans sa fonction groupante l'intonème de continuation majeure coïncide avec l'accent qui marque la fin de l'unité accentuelle divisible (K. Barychnikova) ou du syntagme (L. Ščerba).

Par ailleurs, la courbe de continuation majeure contribue à mettre en relief un mot ou un groupe de mots dans la chaîne parlée favorisant de la sorte l'expression de la hiérarchie sémantique. On pourrait le démontrer au moyen des exemples suivants :

Puisque les Durant (2-3) sont arrivés (2-4), on va se mettre à table.

Puisque les Durant (2-4) sont arrivés (2-3), on va se mettre à table.

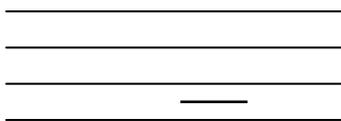
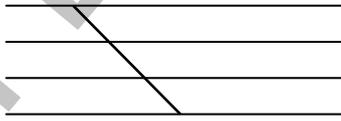
En faisant une montée plus marquée à la fin du deuxième groupe accentuel, on fait entendre que c'est l'arrivée des hôtes qui est décisive. Au contraire, en faisant une montée plus brusque à la fin du premier groupe, on souligne l'importance de l'arrivée des Durant, et non des Dupont ou des autres.

Ainsi que la continuation mineure et majeure, les deux types de parenthèse (basse et haute) ont un comportement fonctionnel particulier. Toutes les deux recouvrent la mise en apostrophe (C'est toi, Michel. C'est toi, Michel ?) ou la mise en apposition (Elle est jolie, cette maison. Elle est jolie, cette maison ?), pourtant la parenthèse basse suit un énoncé énonciatif, tandis que la parenthèse haute se retrouve en fin de la question.

La parenthèse basse peut signaler, en outre, la rupture de l'énoncé, la présence de toute sorte d'incises (groupes de mots ou propositions intercalés dans la structure de la phrase).

IV. INTONEMES DE BASE DE P. DELATTRE

-Si ces œufs	<i>Continuation mineure</i>	2-3	
étaient frais	<i>Continuation majeure</i>	2-4	
j'en prendrais	<i>Finatité</i>	2-1	
-Qui les vend ?	<i>Interrogation</i>	4-1	
-C'est bien toi,	<i>Question (oui ? non ?)</i>	2-4	
ma jolie ?	<i>Echo</i>	4-4	
-Evidemment	<i>Implication</i>	2-4	

Monsieur	<i>Parenthèse</i>	1-1	
-Allons donc !	<i>Exclamation</i>	4-1	
Prouve-le-moi !	<i>Commandement</i>	4-1	

Questionnaire

1. Qu'est-ce qu'on doit prendre en considération en désignant la notion de la mélodie?
2. Pouvons-nous examiner les variations de la fréquence fondamentale ?
Peuvent-elles être sensibles ? Sur quoi repose alors ces différenciations ?
3. Parlez des fonctions de la mélodie.
4. La mélodie, quelle fonction accomplit-elle dans les cas suivants ?
 - a. Je vois / que Michel / a fait le devoir.
 - b. Je vois / que Michel / a fait le devoir.
 - c. Je vois / que Michel / a fait le devoir.
5. La mélodie, qu'est-ce qu'elle représente du point de vue acoustique ?
6. Quels sentiments pouvons-nous manifester à l'aide de la mélodie?
7. Parlez de la fréquence fondamentale des voyelles fermées et des voyelles ouvertes.
8. Quelles émotions révèlent la mélodie dans les cas suivants ?

a)

Ma

gni

fique !

b)

fique !

gni

Ma

c)

gni

Ma

fique !

9. De quelles unités mélodiques peut-on parler en premier lieu ?
 10. Quels intonèmes de base ont été dégagés par P. Delattre ?

Репозиторий ВГУ

Thème 12: Orthoépie

Problèmes:

1. Orthoépie et l'évolution de sa norme.
2. Traits essentiels du vocalisme français.
3. [ə] instable.
4. Consonantisme français et ses changements.
5. Variations sociales et régionales

I. Orthoépie et l'évolution de sa norme. Le terme orthoépie (du grec *orthos* «droit» et *epos* «parole») désigne une branche de la phonétique qui étudie l'ensemble des règles de la prononciation correcte à une époque donnée. Elle enseigne quelles doivent être la juste répartition et l'utilisation des sons et des autres éléments phoniques dans les mots et le langage suivi. L'orthoépie se présente alors comme une discipline normative ayant pour objet d'étude les normes phonétiques d'une langue.

Généralement on distingue en linguistique deux types de norme: la norme prescriptive ou codifiée qui est l'ensemble des règles à suivre incarnées dans les manuels et les dictionnaires et associées à l'idée de prescription, de correct ou incorrect; la norme objective ou forme d'expression commune au plus grand nombre d'usagers, c'est l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée.

Le terme usage employé actuellement pour désigner la norme objective semble plus justifié car il permet d'éliminer l'aspect prescriptif qui s'ajuste mieux au terme norme. Ainsi il convient de distinguer entre la norme et l'usage.

La norme et l'usage se recouvrent en grande partie dans une langue mais il reste des zones marginales de l'usage hors de la norme et vice versa. Cela s'explique par l'existence d'un décalage entre la codification et l'usage, d'autant plus que l'usage est en état d'évolution permanente.

Évolution de la norme orthoépique

La norme orthoépique du français littéraire s'est développée à la base du dialecte de l'Île-de-France, le francien. Le pouvoir centralisant du francien était tel que, malgré les nombreuses déviations et variations, la prononciation du français à l'époque de sa stabilisation était beaucoup plus unifiée que celle des autres pays de langues romanes, en particulier de l'Italie.

C.F. de Vaugelas, grammairien français du XVII^e siècle a décrit le premier la norme de la prononciation dans ses fameuses *Remarques sur la langue française*. Le «bon usage» (langue littéraire) est modelé par Vaugelas sur la prononciation des «honnêtes gens» groupés autour du roi: essentiellement parisienne, elle exclut des éléments populaires.

A travers les siècles les règles orthoépiques du «bon usage» formulées par Vaugelas, domaine privilégié de la Cour, ensuite de la haute bourgeoisie

parisienne, restaient en vigueur dans la langue française. Toutes les autres variétés de la prononciation qui ne correspondaient pas à cette norme étaient jugées comme une grave erreur sinon comme ridicules ou grossières.

Il est vrai qu'à l'époque de Vaugelas n'est plus là et le public des usagers du «bon usage» n'est plus le même. L'école, l'administration, la presse et, plus récemment, les moyens audio-visuels ont contribué à l'extension du français littéraire sur tout le territoire de la France et qui sert désormais de moyen de communication à tous les Français cultivés. La diffusion de la langue littéraire a amené un trouble dans la conception de la norme. Celle-ci pouvait être homogène tant qu'elle se limitait au parler de la «bonne société parisienne»; elle ne présente plus une unité sur un grand territoire, composé de régions qui diffèrent par leur histoire, par leur substrat dialectal, etc. Les particularités régionales ne se situent plus actuellement en dehors de la norme, elles tendent à pénétrer au-dedans. Qu'est-ce qui se passe alors dans le domaine de la prononciation?

Selon A.Sauvageot, les changements survenus dans le français littéraire épargnent la prononciation moins que tout autre aspect de la langue. A cause de l'influence unificatrice des moyens audio-visuels la prononciation «normale» ou «standardisée» s'est étendue à la majorité des couches sociales et à la plus grande partie du territoire tout en assimilant des traits sociaux et régionaux. On est en présence non pas d'un seul «bon usage», mais de nombreux usages. La diversité de la prononciation dépend également des facteurs stylistiques : les usages changent selon la situation de communication. En définitive, il est impossible de parler aujourd'hui de la prononciation standardisée sans tenir compte des facteurs sociaux, régionaux ou stylistiques.

La pluralité des usages dans le domaine de la prononciation actuelle n'exclut point la possibilité de définir une norme phonétique, un modèle de prestige recommandable pour tous. Selon l'avis de I.Torsoueva, le choix de ce modèle de prononciation est d'une grande importance pour l'enseignement du français en tant que langue étrangère.

Peut-on choisir comme norme la prononciation parisienne? Il est difficile de donner une réponse affirmative à cette question sans faire quelques objections. Prise dans son ensemble, la prononciation de Paris présente beaucoup de variations suivant l'origine sociale des sujets parlants. Quant à la prononciation de la «bonne société parisienne» (aristocratie, haute bourgeoisie), considérée comme modèle de prestige jusqu'à une époque très récente et décrite dans l'ouvrage classique de P.Fouché *Traité de prononciation française*, elle est marquée aujourd'hui par un nombre de traits particuliers qui permettent de distinguer ce sociolecte des autres sociolectes parisiens.

A.Martinet et H.Walter affirment qu'en matière de prononciation «l'idéal est de ne rien faire qui attire l'attention et détourne ainsi de la compréhension de ce qui est dit. A l'heure actuelle les bonnes prononciations sont celles qui passent inaperçues, les mauvaises celles qui vous rappellent que votre interlocuteur est de telle origine nationale, géographique ou sociale». Il résulte de ces réflexions que

le modèle de prononciation, recommandable et digne d'être imité, est fourni par les Français cultivés, en particulier par les Parisiens cultivés, dont le parler est dépourvu de traits régionaux ou sociaux trop marqués. Il s'agit là d'une prononciation **standardisée** représentée par exemple, dans des énoncés radiodiffusés ou télévisés, abstraction faite de certaines caractéristiques professionnelles. La prononciation des enseignants à l'école ou à l'université est aussi conforme à cette norme.

La prononciation des personnes même les plus cultivées n'est pas pourtant homogène: elle varie selon la situation et le but de communication. Il convient alors de déterminer non pas une norme phonétique unique du français, mais des variantes stylistiques de la norme ou plus précisément un système de normes stylistiques comportant divers degrés d'exigences orthoépiques.

II. Traits essentiels de la norme phonétique actuelle. Voyelles. Comme le travail sur la codification de la norme phonétique actuelle est à peine commencé, nous ne présentons ici que quelques traits généraux reflétant les tendances évolutives du phonétisme français qui se dégagent des enquêtes récentes. Ces caractéristiques portent essentiellement sur la prononciation neutre, non marquée sur le plan stylistique bien qu'elles se retrouvent, avec diverses latitudes de variation, dans tous les styles du langage oral (les traits phonostylistiques du français moderne sont décrits dans le chapitre «Aspect phonostylistique»).

Les tendances principales qui régissent de nos jours la répartition des voyelles dans les mots et le discours suivi peuvent être classées en deux catégories: c'est **l'atténuation de la distinction** entre les timbres vocaliques et **de nombreux flottements** dans la réalisation des voyelles. Ces particularités de distribution concernent surtout l'opposition vocalique fermée ~ ouverte aussi bien que l'opposition [a] ~ [ɑ].

En syllabe finale ouverte, position pertinente de l'opposition [ɛ] ~ [e], on observe l'extension de la voyelle ouverte [ɛ], la réalisation de la voyelle [e] se trouvant limitée aux finales en -é, -er, -ez. Dans le cas des finales en ai (s, t), -et (je parlais, le balai, le ballet, il répondrait) les Français ont tendance à prononcer la voyelle ouverte.

On observe certains flottements dans la réalisation des monosyllabes grammaticaux *des, les, mes, tes, ses, ces* ainsi que des mots (*je*) *sais, (je) vais, gai* prononcés plus fréquemment avec la voyelle ouverte [ɛ].

On constate une nette tendance à confondre les formes prononcées du futur simple et du conditionnel présent, toutes les deux étant réalisées avec la voyelle ouverte [ɛ] :

Si j'avais plus de patience, je passerais [pas'rɛ] dans une autre section.

Vers la fin de l'année je passerai [pas'rɛ] dans une autre section où je ferai [fə'rɛ] de l'histoire de l'Union Soviétique.

En syllabe ouverte non finale (position interne) les réalisations de [ɛ], [e] sont encore plus variées. Trois tendances principales régissent la répartition des

deux voyelles en cette position : la tendance à réaliser le timbre ouvert en dépit de la graphie (*téléphone* [tɛlɛfɔ̃n], *dépêcher* [dɛpɛʃe], *école* [ɛkɔ̃l]); l'emploi fréquent d'un timbre moyen [E] (*maison* [mɛzɔ̃], *paisible* [pɛzibl], *économie* [Ekɔ̃mi]); la manifestation de l'harmonisation vocalique : on a plus de chance de réaliser la voyelle fermée dans le mot *plaisir* [plezir] que dans le mot *plairait* qui serait plutôt prononcé comme [plɛrɛ] ou [plɛrɛ̃].

En dehors de la position finale absolue où la seule voyelle fermée [o] est attestée, la repartition du [ɔ̃] et du [o] reste aujourd'hui très variée. Pourtant, comme les résultats des enquêtes le démontrent, les réalisations de la voyelle ouverte [ɔ̃] sont très fréquentes en syllabe finale fermée aussi bien qu'en syllabe interne, ouverte ou fermée.

L'apparition du timbre fermé en syllabe finale fermée paraît être déterminée par les facteurs suivants:

- 1) le besoin de maintenir la différenciation des quasi-homophones *saule* ~ *sol*, *paume* ~ *pomme*, *haute* ~ *hotte*, *saute* ~ *sotte*, etc.;
- 2) les vestiges de l'ancien état phonétique, en particulier l'emploi du [o] à la place d'une diphtongue dans des mots de type *saule*, *aube*;
- 3) le maintien de la prononciation originale des mots savants en -os, -ome, -one, empruntés au latin ou au grec: *arôme* [arom], *zone* [zon], *atome* [atom], *cyclone* [siklon], *mérinos* [mérinos];
- 4) l'analogie morphologique: *grosse* [gros] d'après *gros* [gro], *fausse* [fos] d'après *faux* [fo];
- 5) l'action "fermante" de la consonne [z]: *rose* [roz], *chose* [ʃoz], *j'ose* [ʒoz].

En syllabe non finale on observe une grande diversité dans l'emploi des deux voyelles. Ainsi pour le mot *automne* on atteste les réalisations suivantes: timbre ouvert [ɔ̃tɔ̃n], timbre moyen [Otɔ̃n], timbre fermé [oton]. La même variation concerne les mots *hôtel*, *mauvais*, *côtelette*, *côteau*, etc. Pourtant, c'est la voyelle ouverte qui prédomine en cette position. On retrouve également la tendance à l'ouverture du timbre vocalique dans des mots où la position de la réalisation du [o] cesse d'être finale à cause du changement de la forme du mot ou de sa place dans la chaîne parlée: *tricot* [triko], mais *tricoter* [trikɔ̃te]; *stylo* [stilo], mais *stylographe* [stilɔ̃graf]; *c'est trop* [sɛ tro], mais *vous êtes trop aimable* [vuzɛt tʁɔ̃pɛmabl]. Quant à la voyelle fermée [o], elle apparaît généralement devant [z] (*rosée* [roze], *roseau* [rozo], *nervosité* [nɛrvozite]) ou dans le cas de l'harmonisation vocalique (*obus* [oby], *copeau* [kopo]).

Les recherches phonétiques effectuées au cours des dernières années ont révélé un cas particulier de la réalisation du [o] ouvert en syllabe ouverte à l'intérieur du mot, notamment l'avancée de cette voyelle et le rapprochement de son timbre de celui du [œ] ouvert ou du [ə] instable. On entend donc: *un moment* [œ mɔ̃mɑ̃], *automatique* [ətɔ̃matik].

Les tendances évolutives épargnent l'opposition [œ] ~ [ø] moins que toutes les autres de la même corrélation, ce qui s'explique par son rendement fonctionnel trop faible. La réalisation du timbre ouvert ou du timbre fermé dans diverses

positions de mot, à l'exception de la finale absolue, semble être largement conditionnée par le contexte. Ainsi en syllabe fermée finale le seul [ø] est attesté devant [z], [t], [ʒ], [tr] (*creuse, fameuse, meute, feutre, Maubeuge*), tandis que le seul [œ] apparaît devant [f], [v], [j], [r] (*neuf, veuve, seuil, coeur*). La voyelle fermée est prononcée dans quelques mots isolés associés généralement aux noms propres ou géographiques: *Eudes* [ød], *Zeus* [dzøs], *Pentateuque* [potatøk]. En dehors des cas sus-mentionnés on trouve bien des mots pour lesquels la réalisation du [œ] ou du [ø] se fait de façon assez aléatoire: *beugle* - [bœgl] ou [bøgl], *meugle* - [mœgl] ou [møgl], *meule* — [mœl] ou [møl], etc.

Le contexte phonique détermine également la prononciation des voyelles [œ] et [ø] en syllabe non finale, bien que d'autres facteurs (l'harmonisation vocalique, par exemple) interviennent pour influencer leur timbre. A titre d'exemple on peut citer les mots *pleureur* et *pleureuse*: dans le premier mot on prononce la voyelle ouverte en syllabe initiale - [plœrœr], alors que dans le second on réalise la voyelle fermée sous l'influence de la voyelle accentuée - [plørøz].

Comme on a déjà constaté, la distinction entre les voyelles [a] et [ɑ] devient de plus en plus rare dans la prononciation actuelle, la voyelle postérieure [ɑ] cédant la place à la voyelle antérieure [a]. Cependant l'élimination du [ɑ] se révèle différente pour les monosyllabes et les polysyllabes. Dans les mots monosyllabiques la voyelle postérieure se maintient d'une façon plus régulière, surtout après la sonante [r] et devant [s], [z]: *bras* [brɑ], *trois* [trwɑ], *embarras* [ɑbarɑ], *lasse* [lɑs], *basse* [bɑs], *classe* [klɑs], *vase* [vɑz], etc.

Dans les mots polysyllabiques tant en syllabe finale que non finale, ce sont les réalisations du [a] qui prédominent. Quant à la voyelle postérieure, le plus grand nombre de ses occurrences se trouve dans des mots comme *marâtre*, *noirâtre*, *péricrâne* où l'orthographe comporte un accent circonflexe.

Il est important d'analyser la répartition des timbres de «a» dans les suffixes. Les suffixes -al, -age et, -ation sont réalisés avec la voyelle antérieure par la grande majorité des locuteurs, tandis que dans le suffixe -âtre on retrouve plus fréquemment le timbre postérieur. Pour les suffixes -ois, -able, -oire on atteste les deux timbres avec une légère prédominance de la voyelle antérieure.

Il faut encore signaler la tendance chez certains locuteurs à réaliser la voyelle avec un timbre intermédiaire plus proche néanmoins du [a] antérieur que du [ɑ] postérieur. Les variantes de ce timbre, «les nuances d'une seule couleur» sont déterminées par le contexte, le style et le débit.

III. [ə] instable. Les facteurs déterminant le maintien ou la chute du [ə] instable sont complexes et peuvent être classés en trois catégories: facteurs l i n g u i s t i q u e s (entourage consonantique, position dans le mot, rythme, etc); facteurs sociaux ou r é g i o n a u x; facteurs s t y l i s t i q u e s.

Nous présentons ci-dessous quelques tendances générales du fonctionnement de ce son en français moderne qui se dégagent des recherches récentes

complétant largement les différentes théories, celles de M.Grammont, de P.Fouché, de P.Delattre et de certains autres linguistes.

De façon générale le [ə] instable se maintient régulièrement dans le groupe de trois consonnes, lorsque deux consonnes le précèdent: *appartement, une autre fois, quelque chose, avec le crayon, sur le divan*. Néanmoins, la loi des trois consonnes, formulée par M.Grammont, connaît certaines restrictions suivant la position du [ə] dans le mot ou le groupe accentuel, son entourage consonantique et le rythme de l'énoncé. Dans nombre de cas d'autres facteurs peuvent entrer en jeu pour influencer le maintien ou la chute du [ə] instable.

L'apparition du [ə] instable dans un groupe de trois consonnes atteint son maximum lorsqu'il est placé à l'intérieur du mot (joncture interne): *brebis, lourdement, librement, squelette, premier*. La chute plus ou moins régulière du [ə] est observée dans le cas où le groupe consonantique contient au moins deux liquides [l] et [r]: (*je parl(e)rai, je port(e)rai*) ou si la première des deux consonnes précédant le [ə] est plus ouverte (la loi des apertures de P.Delattre): *ferm(e)ture*.

A la frontière des mots (joncture externe), lorsque le [ə] se trouve en position finale, le groupe de trois consonnes ne suffit pas toujours pour son maintien. La réalisation du [ə] est alors déterminée par d'autres facteurs, en particulier par l'accent et le rythme. Afin de maintenir la régularité rythmique de l'énoncé, le [ə] caduc tend à apparaître à la fin du mot suivi d'un monosyllabe accentué: *une 'porte'blanche, une 'bourse'plate, une 'arme'courte*. Lorsque le mot contenant le [ə] à la finale est suivi d'un mot polysyllabique, il tombe facilement sans détruire le rythme: *une 'port(e) man'quée, une 'bours(e) trou'ée, une 'arm(e) défen'sive*. La chute du [ə] instable est facilitée par l'accentuation de la syllabe précédant le [ə]: dans ce cas la voyelle accentuée "attire" les deux consonnes qui forment un groupe implusif habituel: *il en 'parl(e) beau'coup, il le 'port(e) par'tout*.

Le rôle du rythme dans la réalisation du [ə] instable apparaît clairement dans des mots composés où l'on retrouve '*garde'-boue* à côté de '*gard(e)-fran'çaise, 'porte'-plume* à côté de '*port(e)-ciga'rette, 'porte'-clef* à côté de '*port(e)-mo'nnaie, etc.*

On observe un autre cas très typique de la suppression du [ə] instable dans les formes verbales suivies d'un monosyllabe (et cela malgré la séquence: [ə] caduc plus une seule syllabe) qui s'expliquerait par le fait qu'on est en présence d'une véritable joncture externe séparant deux entités linguistiques susceptibles de commuter à l'intérieur d'une série paradigmatique, p.ex.:

<i>gard(e)-le</i>	<i>il parl(e) vite</i>	<i>port(e)-le</i>
<i>gard(e)-les</i>	<i>il parl(e) bien</i>	<i>port(e)-les</i>
<i>gard(e) tout</i>	<i>il parl(e) mal</i>	<i>port(e) tout.</i>

Le [ə] instable initial du mot (*petit, lever*) entouré de trois consonnes se maintient dans la majorité des cas: *une petite fille, leur demeure, une demi-heure, une fenêtre*. La suppression du [ə] se fait dans des mots courants, lorsque la

première consonne du groupe est la sonante [r] : *avoir d(e)viné, leur p(e)tit-fils, par s(e)maine*. Les mêmes observations peuvent être faites sur le fonctionnement du [ə] caduc dans des monosyllabes à valeur grammaticale (*de, le, me, ne, etc.*): *je pense que vous allez réussir," mais: j'espère qu(e) vous allez réussir*.

Quant aux groupes de *d e u x c o n s o n n e s*, ils représentent un contexte phonique admettant la chute d'un grand nombre de [ə] instables.

A la finale du mot le maintien du [ə] ne se fait jamais (*cette(e) fille, fêt(e) galante*), s'il n'est pas dicté par les exigences stylistiques ou les règles de la versification.

Il est omis presque automatiquement à l'intérieur du mot (*env(e)-loppe, évén(e)ment, app(e)ler, sam(e)di, achèt(e)rai*), sa prononciation étant conditionnée soit par le style, soit par le besoin de mettre en relief la syllabe ou le mot.

La réalisation du [ə] dans la syllabe initiale dépend d'une part, de l'occurrence du mot, d'autre part, de la fréquence du groupe consonantique. Dans *nous v(e)nons* la probabilité de la disparition du [ə] est plus grande que dans *ses guenilles*, vu l'emploi assez rare du dernier mot. Le maintien du [ə] instable dans *les squelettes* peut être dû à la rareté du groupe [skl] en français, aussi bien qu'à l'emploi peu fréquent du mot *squelette*. Quant à l'initiale absolue du mot, c'est-à-dire à la pause, la prononciation du [ə] n'y pose aucun problème: *demande, regarde, lequel, debout, etc.*

Dans des monosyllabes placés à l'initiale de la phrase ou du groupe après une pause le maintien du [ə] instable se fait presque toujours, à l'exception de quelques cas où l'on trouve sa disparition après les constrictives. Le pronom personnel *je* présente sur ce plan le plus grand nombre d'occurrences: *j(e) vais partir, j(e) peux t'aider, j(e) crois*. Si un monosyllabe se trouve à l'intérieur de l'unité accentuelle, le [ə] instable tombe facilement, peu importe le groupe secondaire qui en résulte: *c'est l(e) moyen, pas d(e) quoi, je crois qu(e) vous*. Pourtant le [ə] se maintient entre les consonnes identiques afin d'éviter l'ambiguïté: *à ce sujet, je n'arrête pas de demander*. Il apparaît aussi sous l'accent d'insistance: *c'est le meilleur moment; oui je sais, je sais*.

Pour en conclure disons que la réalisation du [ə] instable dans la séquence de deux ou trois consonnes est intimement liée à la syllabation, au débit et au rythme de la phrase, conditionnés à leur tour par le style. Le [ə] instable apparaît donc comme une des marques pertinentes de la différenciation phonostylistique de la langue française.

IV. Consonnes. A la différence du vocalisme, le consonantisme du français n'a pas subi tant de changements et les tendances régissant la réalisation des timbres consonantiques depuis l'époque de la formation du français, langue nationale, restent en vigueur jusqu'à nos jours. Ainsi certains groupes consonantiques (les graphies: *GN, SC, ILL, GU, QU, CH, TI, etc.*) peuvent être interprétés différemment, chaque graphie ayant son histoire.

Le français se soucie beaucoup du maintien des oppositions consonantiques dans différentes positions, même à la fin absolue du mot, ce qui distingue nettement la langue française de la langue russe (comparons: *plage* [plaʒ] et *пляж* [пл'аш], *Bagdad* [bagdad] et *Багдад* [багдат]). Il y a pourtant une opposition qui tend à disparaître, c'est l'opposition [n] ~ [ɲ], le [ɲ] étant substitué par le groupe [nj] : *montagnard* [mɔ̃tanʒar], *peigner* [pɛɲje], *ignorance* [injɔʁɑ̃s].

Parmi d'autres innovations on pourrait citer l'apparition de certains sons, étrangers pour le système consonantique traditionnel du français. Il s'agit notamment du son [ŋ] réalisé dans le suffixe -ing des mots empruntés à l'anglais ou créés sur le modèle de l'anglais¹: *camping* [kɑ̃piŋ], *parking* [parkiŋ], *footing* [futiŋ].

On observe également des changements dans la réalisation des consonnes finales. Ces changements affectent les groupes de consonnes indivisibles et les consonnes finales facultatives. Dans le premier cas on retrouve l'amuïssement du [r] et du [l] (*notre* [nɔ̃t], *remettre* [rəmɛt], *possible* [pɔ̃sib]) dont l'occurrence est liée au style du discours; extrêmement fréquente dans le langage familier, la chute de ces consonnes se glisse peu à peu dans le français plus soigné. Quant aux consonnes finales facultatives, leur prononciation paraît régulière dans tous les contextes. Ainsi on entend prononcer de plus en plus souvent: *but* [but], *fait* [fɛt], *mœurs* [mœʁs], *cing* [sɛk]; *août* [ut], etc.

La chute fréquente du [ə] instable crée des conditions favorables à l'assimilation des consonnes en contact (*beaucoup de problèmes* [boku tɹɹɔblɛm]), à leur gémination (*jus d(e) tomates* [ʒy ttomat]) et même à la création des groupements consonantiques inhabituels (*beaucoup d(e) générations* [dʒ], *r(e)voilà* [rv], etc.)

V. Variations sociales et régionales de la prononciation française.

Nous avons cru utile de présenter dans ce chapitre les caractéristiques phonétiques du parler de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie parisienne aussi bien que les traits particuliers de la prononciation du Midi de la France considérés comme écarts de la norme orthoépique.

¹D'ailleurs, la prononciation d'une des variantes de ce son semble être un trait régional ou dialectal : bien connue comme marque de l'accent du Midi, surtout dans le Sud-Est, cette consonne est également familière (peut-être sous l'influence germanique) aux habitants de la Picardie, de la Wallonie et la Lorraine.

²L'analyse de l'aspect phonique du sociolecte «aristocratie – haute bourgeoisie» s'effectue à la base d'une vaste recherche de la prononciation parisienne, faite par O.Mettas.

Un des traits particuliers de la prononciation du sociolecte aristocratie – haute bourgeoisie² semble être le renforcement des distinctions par rapport au français neutre. Ainsi à côté de [α] antérieur et de [a] postérieur on observe la réalisation de la troisième voyelle, le [α] vélaire, très proche du [o] qui apparaît le plus souvent à la pause: *je ne sais pas* [ʒənsɛpα], *on va voir* [ɔvavwαr], *je repars le soir* [ʒrɛparlɛswαr].

L'exagération de la distinction caractérise également l'opposition [ɛ] ~ [e] : les [e] sont pour la plupart très fermés et se rapprochent du [i], tandis que les [ɛ] restent très ouverts et proches du [a].

Le [o] et le [u] paraissent plus arrondis que dans le parler neutre et le timbre du [o] semble se rapprocher du [u].

La réalisation de la voyelle [ɔ] ne présente pas de caractère particulier dans le sociolecte étudié. On remarque, cependant, dans la conversation de certains locuteurs un [ɔ] plus ouvert et dont le timbre ressemble à celui du [a], surtout dans le mot *alors*. Cette remarque concerne aussi la voyelle [œ] qui tend vers [a] dans quelques mots où elle est suivie de la sonante [r] : *soeur, rigueur, supérieur*, etc.

Le pourcentage des réalisations du [α] dont le timbre se rapproche du [ɔ] est assez élevé: il atteint 20% du nombre total des réalisations. Les adverbes terminés par -ment, sont surtout atteints de ce changement. En ce qui concerne la nasale [ɔ̃], elle paraît plus arrondie que dans le parler neutre et son timbre se rapproche d'un [ũ].

Quant aux consonnes, elles présentent aussi certains traits particuliers dans leur réalisation.

La sonante [r] est prononcée comme une constrictive dévibrée, dans certains cas on la remarque à peine à l'audition. Le lieu de l'articulation de la consonne [t] est plus reculé que dans le français neutre, la langue a un décollement plus lent, il y a aussi plus de souffle ce qui la rapproche du [t] anglais. L'occlusion de la consonne [k] se situe plus en arrière et la détente s'accompagne d'un souffle plus grand.

Au niveau prosodique le parler de ce groupe social est marqué par divers types d'allongement vocalique et consonantique qui lui confère un rythme bien particulier. On observe l'allongement considérable des consonnes de la syllabe finale qui paraît supérieur au double de la durée vocalique. Ce qui contribue surtout à modifier le rythme de la phrase, c'est rallongement vocalique de la syllabe pénultième du groupe accentuel qui se trouve plus longue que la voyelle finale.

Les courbes mélodiques utilisées dans le sociolecte étudié peuvent se grouper suivant sept schémas différents:

- 1) ligne mélodique plus plate en fin de phrase;
- 2) montée plus importante dans la continuation (mineure ou majeure);
- 3) pente plus accusée dans la finalité;
- 4) chute de la voix jusqu'à un son rauque;

5) contraste mélodique plus grand entre le sommet de hauteur et le point final;

6) modulation mélodique sur la voyelle finale accentuée (courbe montante-descendante);

7) montée importante dans la finalité de phrase à caractère expressif.

En résumé, le parler du sociolecte aristocratie – haute bourgeoisie présente sur le plan phonétique certains éléments de renforcements utilisés par des locuteurs pour se faire distinguer.

Les caractéristiques pertinentes de la prononciation du Midi de la France dont les habitants avaient parlé au Moyen Age la langue provençale peuvent être résumées de la façon suivante.

1. Les Méridionaux n'observent pas l'opposition [ɔ] ~ [o] en réalisant constamment en [ɔ] ouvert tous les "o" suivis d'une consonne prononcée: *chaude* [ʃɔd], *gauche* [gɔʃ], *Maurice* [mɔris].

2. Ils prononcent les consonnes nasales, appendices des voyelles nasalisées: *bonté* [bɔnté], *demander* [dəmɑ̃dɛ], *campagne* [kɑ̃paɲ], *bonjour* [bɔ̃ʒur].

3. Le parler méridional est marqué par la présence du [ə] instable en finale de mot ou en position intérieure là où il n'apparaît pas dans le français standardisé: *une promenade*, [ynə prɔmənədə], *tu demanderas* [ty dəmɑ̃dərə].

4. L'existence d'un [ə] final a pour conséquence le non-allongement des voyelles suivies de [z], [v], [r], [vr] (l'absence de la durée dite rythmique): *plage* ['plɑʒə], *découvre* [de'kuvrə], *rêve* ['rɛvə].

5. L'accent du Midi se distingue par son intonation «chantante» dont le caractère particulier reste encore à découvrir.

6. Le rythme du français méridional indique une plus grande irrégularité des syllabes inaccentuées avec une tendance importante à allonger l'avant-dernière syllabe (la pénultième) qui se trouve être aussi longue et parfois même plus longue que la finale. Selon P. Léon, le rythme semble bien refléter une certaine vivacité d'esprit propre aux Méridionaux.

Questionnaire

1. Le terme orthoépique, que désigne-t-il ? Qu'est-ce qui est l'objet d'étude de l'orthoépique ?
2. Quels deux types de norme pouvez-vous nommer ?
3. La norme et l'usage, par quoi se distinguent-ils ?
4. A la base de quoi la norme orthoépique du français littéraire s'est-elle développée ?
5. Qui est-ce qui a modelé « le bon usage » ?
6. De quoi dépend la diversité de la prononciation ?
7. Peut-on choisir comme norme la prononciation parisienne ?

8. Quelles deux tendances principales régissent de nos jours la répartition des voyelles ?
9. La distinction entre quelles voyelles devient de plus en plus rare dans la prononciation actuelle ?
10. Nommez les facteurs déterminant le maintien ou la chute du [ə] instable.
11. Le [ə] instable se maintient régulièrement dans quelles positions ?
12. Nommez des cas typiques de la suppression du [ə] instable.
13. Est-ce que le consonantisme du français a subi beaucoup de changements depuis l'époque de la formation du français ? Quels groupes consonantiques peuvent être interprétés différemment ?
14. Quels traits particuliers de la prononciation du sociolecte aristocratie-haute bourgeoisie pouvez-vous dégager ?
15. Caractérissez la prononciation du Midi de la France.

Thème 13: Aspect phonostylistique

Problèmes :

1. Objet de l'étude phonostylistique
2. Différenciation phonostylistique du français
3. Style recherché
4. Style moyen
5. Style familier

I. Objet de l'étude phonostylistique. Le langage humain, tout en étant unifié ce qui lui permet de servir de moyen de communication le plus sûr, n'est pas pourtant homogène. Il varie en fonction des circonstances de communication, de la nature des rapports entre les interlocuteurs, des intentions du sujet parlant et de son attitude envers celui à qui il s'adresse aussi bien qu'envers le message transmis. Dès notre enfance on nous apprend à réagir à des stimuli verbaux qui correspondent à des situations bien déterminées. Notre langage n'est pas le même à la tribune, en chaire, au bureau, dans la rue, dans le milieu familial.

L'étude de la variation des moyens linguistiques dans divers types et genres de discours se rapporte au domaine de la stylistique. Les tendances fondamentales de la recherche en stylistique reflètent dans l'ensemble les idées des linguistes qui consacrent leurs travaux aux problèmes des styles.

Selon Ch. Bally, l'étude des moyens d'expression dans le cadre stylistique doit s'étendre à toute la langue, assignant « une part égale à la phonétique, au lexique et à la grammaire ».

D'après V. Vinogradov, la stylistique se présente comme « un ensemble original de sous-systèmes stylistiques : phonétique, grammatical et lexical ; ces sous-systèmes varient ensemble mais de façon indépendante ».

Il faut pourtant noter qu'au cours d'une très longue période de son existence la stylistique du langage ne s'occupait que de l'analyse et du classement des moyens lexicaux et syntaxiques, l'aspect stylistique du niveau phonétique restant le moins étudié. Cependant les recherches linguistiques actuelles orientées vers l'étude de l'expression parlée ont contribué largement au développement de la phonostylistique qui est considérée aujourd'hui comme une véritable sous-discipline de la stylistique.

La tentative la plus importante pour définir l'objet de la phonostylistique semble être celle de N. Troubetzkoy. A partir du modèle fonctionnel de K. Bühler, N. Troubetzkoy établit que tout message parlé a trois faces et, en conséquence, trois fonctions essentielles : il est en même temps une représentation de l'état de choses (fonction représentative ou distinctive), une représentation du sujet parlant (fonction expressive), un appel à l'auditeur (fonction appellative). Le linguiste pragois estimait que l'étude des fonctions expressive et appellative devrait faire l'objet d'une discipline particulière désignée par le nom **de stylistique phonique.**

Selon N. Troubetzkoy, la fonction expressive caractérise le sujet parlant, c'est-à-dire que d'après le timbre de sa voix ou la façon de prononcer on peut

reconnaître son appartenance à un sexe ou à un groupe social, son origine, sa culture et même son état physique, son humeur au moment de la parole. Quant aux moyens appellatifs, ils sont destinés à produire une impression particulière sur l'auditeur, comme l'accent d'insistance en français, par exemple.

N. Troubetzkoy proposait de distinguer deux domaines en phonostylistique : une stylistique phonologique et une stylistique phonétique. La première comprendrait l'étude des signes conventionnels codés dans la langue, tels que l'accent d'insistance, la seconde – celle des signes individuels, non codés, tels que la toux, le bégaiement, le zéaiement, etc. L'hypothèse principale de N. Troubetzkoy réside en ce que « seuls les moyens d'expression appellatifs et expressifs établis conventionnellement pour un groupe linguistique ou pour une communauté linguistique donnée » font partie de la stylistique phonologique la rattachant à la linguistique générale.

De toute évidence il convient de prendre en considération cette affirmation : les phénomènes phonétiques individuels d'ordre physique ou psychologique qui se manifestent dans la parole ne constituent pas l'objet d'étude de **l'aspect linguistique** de la phonostylistique. Ces phénomènes peuvent faire l'objet de recherches **psychologiques** ou **psycholinguistiques** bien qu'ils accompagnent toujours la communication verbale.

La phonostylistique est une discipline en train de se constituer. Il est naturel qu'il soit encore difficile de se mettre d'accord sur tous les points, surtout en ce qui concerne son **objet d'étude**. Ainsi P. Léon, auteur de nombreux ouvrages en phonostylistique, attache une très grande attention à l'étude, dans le cadre phonostylistique, des particularités phonétiques individuelles, caractéristiques des émotions et des caractères aussi bien qu'à la description de l'accent régional ou dialectal. Il estime que le système phonostylistique constitue un code autonome comportant un nombre fini d'unités, mais débordant largement le cadre du système linguistique. Il y inclut même des indices phoniques paralinguistiques tels que la toux employée au théâtre comme signal d'appel ou la nasalité, défaut physiologique.

Les linguistes russes suivent dans le domaine de la phonostylistique la voie tracée par L. Sčerba. Sans nier la possibilité et même l'importance des recherches sur les accents (régionaux, dialectaux, etc.) et les émotions, K. Barychnikova pose comme **problème de base de la phonostylistique actuelle l'étude de la variation des moyens phonétiques dans divers types et genres d'énoncés oraux en concordance avec la situation de communication**. Par la situation de communication on entend généralement l'ensemble de facteurs extra-linguistiques qui modèlent le message parlé et exercent une influence sur le choix stylistique des moyens linguistiques. Tels sont le but et le contenu de l'énoncé, les relations entre les interlocuteurs, le degré de spontanéité ou de préparation de l'énoncé, etc. (voir en détails). De tous ces facteurs les rapports entre les interlocuteurs.

L'inventaire de moyens phonétiques rapportés aux différents styles forme un système phonostylistique qui s'encadre dans le système stylistique général. Les caractéristiques phonostylistiques sont alors conçues comme traits pertinents de tel ou tel style phonétique.

La phonostylistique, vue sous cet angle, permet de se rendre compte du dynamisme d'un système linguistique, de tout ce qui distingue une langue vivante d'un système de communication artificielle. Aussi contribue-t-elle à la solution du problème capital de la stylistique linguistique, notamment au classement des styles du langage.

Il reste à remarquer que les accents régionaux ou dialectaux inclus par certains linguistes dans le cadre phonostylistique ne constituent pas l'objet direct de l'étude de cette sous-discipline stylistique. La différenciation stylistique du langage se situe à un autre niveau par rapport aux variantes associées aux dialectes ou aux parlers de certains groupes, sociaux ou professionnels. L'étude de celles-ci se rapporte plutôt au domaine de la dialectologie ou de la sociolinguistique.

II. Différenciation phonostylistique du Français. Les styles phonétiques, comme les styles en général, sont **le résultat d'un choix entre les moyens phonétiques d'une langue et reflètent l'une des variantes de la norme orthoépique.**

Malgré l'existence de nombreuses classifications des styles phonétiques ou des styles de prononciation la différenciation phonostylistique du français oral pose encore beaucoup de problèmes.

La distinction de L. Sčerba entre deux styles : style **plein ou soutenu** et style **parlé ou familier**, bien qu'elle ouvre de larges perspectives dans le domaine des recherches phonostylistiques, reste très générale, car chacun de ces styles peut être associé à diverses situations et comprend par conséquent plusieurs variantes stylistiques.

On connaît d'autres classifications, plus détaillées, notamment celles de P. Passy, P. Fouché, G. Straka. Néanmoins ces descriptions des styles de prononciation contiennent des variantes qui dépassent le cadre du français littéraire. Telles sont la prononciation familière rapide qu'on retrouve dans la classification de P. Passy et la prononciation populaire décrite par G. Straka. Quant au style de la récitation des vers (P. Fouché) il « n'est que convention et tradition et ne constitue aucune variété stylistique de la norme littéraire ».

Les caractéristiques des styles de prononciation sus-mentionnés impliquent essentiellement les modifications des sons (réductions, ellipses, assimilations, etc.). Elles ne concernent que de loin les modifications des moyens prosodiques dont l'importance dans la différenciation phonostylistique du langage oral n'est plus à démontrer. Liés aux modifications des sons, les éléments prosodiques constituent les traits pertinents des styles phonétiques.

Tout en reconnaissant le caractère élémentaire des classifications renfermant trois styles phonétiques, recherché ou soutenu, moyen et familier, nous admettons cette division empruntée par plusieurs linguistes à la rhétorique ancienne. Selon P. Guiraud, les réthoriciens grecs avaient coutume de classer les tons en trois catégories : le bas, le médiocre et le sublime. Sans doute ce classement ne met-il pas au jour de nombreuses variations associées aux différents genres de discours, mais il permet d'établir dans chaque langue les distinctions phonostylistiques les plus importantes.

Les résultats des recherches axées sur l'étude des procédés phonostylistiques du français moderne donnent la possibilité de caractériser les traits pertinents de chaque style au niveau des sons (caractéristiques prosodiques).

III. Style recherché. Le style recherché caractérise toute sorte de discours (celui de meeting, de cérémonie, d'anniversaire, un appel ou une adresse), prononcés devant un auditoire qu'on « essaie de convaincre, d'impressionner ou de toucher ». C'est à ce niveau que la fonction appellative (N. Troubetzkoy) ou impressive (P. Léon) trouve sa réalisation la plus parfaite. Les traits de ce style sont également présentés dans la récitation des extraits de prose littéraire.

Caractéristiques segmentales

1. Une des marques pertinentes du style recherché semble être la prononciation distincte des voyelles et des consonnes, même dans des syllabes inaccentuées.

2. Les oppositions phonémiques sont observées dans toutes les positions.

3. Le maintien d'un grand nombre de [ə] instable apparaît également comme un trait caractéristique du style recherché. Sa chute n'est attestée qu'après une consonne prononcée (*on n(e) trouve(e)ra pas, président d(e) la république*). La réalisation ou la chute du [ə] caduc dans cette position dépend, pour une large part, du ton général du discours : la voyelle en question peut être supprimée dans les passages où le ton devient pour un temps court familier, où s'installe une certaine bonhomie. Lorsqu'au contraire le ton se fait très solennel, on prononce tous les [ə] caducs possibles. Une marque plus caractéristique encore du style recherché semble l'apparition d'un grand nombre de [ə] caducs à la détente consonantique de mot comme *veulent, tumulte, monde, hommes, parade*, etc.

4. Le nombre de liaisons augmente considérablement. Toutes les liaisons obligatoires sont respectées. Quant aux liaisons facultatives, leur réalisation très fréquente apparaît comme un des indices phonostylistiques importants du langage recherché :

je dis ^ encore, soit ^ en secret, qui pourraient ^ en résulter, elle est ^ à la porte, c'est ^ un peuple, nous sommes ^ obligés. L'absence de liaison

facultative s'explique très souvent par la nécessité de mettre en relief un mot précédé souvent d'un coup de glotte [ç] : *nous* ^ *avons* → *assumé* ^ *nous avons* [ç] *assumé*.

Caractéristiques prosodiques

Parmi les caractéristiques prosodiques du style recherché on cite en premier lieu les variations du débit à l'intérieur d'un même discours avec prédominance du débit ralenti. Cet effet est produit par divers moyens prosodiques, notamment par la vitesse de l'articulation et surtout par les pauses. À côté des pauses normales à fonction délimitative on trouve un nombre assez élevé de pauses inhabituelles, inattendues par leur distribution ou expressives par leur valeur qui contribuent à mettre en relief des mots ou des groupes de mots : *Je suis infiniment touché / que le gouvernement de l'Union Soviétique et la municipalité de Moscou / me donnent l'occasion / de m'adresser / directement / à quelques-uns / ... aux innombrables habitants de votre capitale*.

Les résultats d'une récente recherche sur les caractéristiques prosodiques des discours solennels ont montré que le nombre de pauses inattendues dépasse largement la quantité de pauses démarcatives, il peut atteindre 60-70% du nombre total de pauses dans un même texte.

2. Le rythme du langage recherché est marqué par l'emploi d'un grand nombre de groupes accentuels ternaires (à trois syllabes), ce qui crée dans certains cas un patron rythmique isochronique propre également à la prose rythmée lyrique. Un bon exemple de cette accentuation ternaire est fourni par le fragment de la phrase ci-dessus : Vous à 'qui si sou'vent j'ai par'lé pour la 'France ...

3. La structure rythmique des textes se rapportant au style recherché se trouve fortement influencée par un grand nombre d'accents d'insistance dont les moyennes s'élèvent à 32% par rapport au nombre total d'accents. Marquant d'une façon générale les syllabes initiales des mots ou des unités accentuelles (*'toute entière, "le président, faire "renaître, "son existence, des interventions "obscures et "accessoires*), ces accents d'insistance peuvent dans certains cas entraîner la désaccentuation des syllabes finales. Ainsi cette phrase empruntée à P. Léon illustre bien la perte de l'accent final de groupe : « *Les Algériens "diront ce qu'ils veulent 'être, cela ne leur sera pas "dicté*.

L'accent d'insistance peut provoquer quelques autres modifications phonétiques, notamment une fréquence élevée des allongements vocaliques, des renforcements consonantiques et des coups de glotte, la suppression de la liaison et de l'enchaînement, etc. Les mots porteurs d'une insistance sont nettement démarqués par un coup de glotte, la liaison et l'enchaînement n'étant pas réalisés : *j'en suis ç'absolument persuadé ; une responsabilité ç'humaine*.

4. Parmi d'autres moyens d'insistance utilisés largement dans le discours recherché il faut citer la prononciation syllabique des mots et des unités

accentuelles dont chaque syllabe est accentuée, comme par exemple, *de-la-par-ti-ci-pa-tion*. La prononciation syllabique apparaît aussi comme une des marques pertinentes du style recherché.

5. Quant à la structure mélodique des énoncés se rapportant au style recherché, elle peut assumer une fonction expressive. Notons, comme exemple, l'utilisation inverse des intonèmes de continuation et de finalité dans des phrases énonciatives : la continuation étant réalisée avec un ton descendant, la finalité, par contre, avec une mélodie ascendante. En voici un bon exemple : « *Je dis encore → une fois, que ↗ si les chefs de l'insurrection ↘ veulent discuter avec l'autorité ↘ avec les autorités, des conditions de la fin des combats, ils peuvent le faire.* »

Le renforcement des écarts mélodiques est aussi caractéristique du discours solennel. Plus les écarts mélodiques sont importants, plus le ton devient emphatique.

En résumé, présentons l'inventaire des indices phonostylistiques du style recherché qui ne prétend pas à être plein : 1) prononciation très distincte des voyelles et des consonnes ; 2) respect des oppositions phonématisques, même en position inaccentuée ; 3) maintien régulier du [ə] caduc ; 4) réalisation d'un grand nombre de liaisons facultatives ; 5) renforcements consonantiques ; 6) allongements vocaliques ; 7) coups de glotte ; 8) prédominance du débit ralenti ; 9) fréquence d'emploi des pauses inattendues ; 10) prononciation syllabique des mots et des unités accentuelles ; 12) utilisation inverse des intonèmes ; 13) augmentation des écarts mélodiques.

IV. Style moyen. Le style moyen, comme le terme l'indique, caractérise une prononciation « sans recherche et sans familiarité excessive » qui reflète dans son ensemble la norme orthoépique. Les réalisations de ce style sont multiples, elles englobent divers types et genres de discours oral. Il s'agit notamment de la prononciation employée dans une conversation soignée dont les partenaires se trouvent en relations officielles ou du langage employé à l'école et à l'université. Le style moyen est représenté également dans la prononciation des speakers de la radio et de la télévision, c'est le modèle proposé à longueur de journée à des millions de Français. C'est encore la prononciation de la lecture normale, non théâtrale.

Les traits principaux de ce style peuvent être résumés de façon suivante :

Caractéristiques segmentales

1. L'articulation des voyelles et des consonnes garde une tension assez suffisante pour que les timbres soient perçus avec netteté. Pourtant les oppositions

phonologiques ne sont maintenues que pour les syllabes accentuées (ceci concerne surtout les voyelles). En position inaccentuée on observe la confusion des timbres des voyelles opposées [e] ~ [ɛ], [ɔ] ~ [o], [œ] ~ [ø] dont le degré et l'occurrence dépendent en grande partie du genre d'énoncé : par exemple, les différences restent plus notables pour une interview par comparaison à une simple conversation.

2. Un des traits caractéristiques de ce style semble être l'omission d'un grand nombre de [ə] caducs. Si la chute de cette voyelle reste assez rare dans le groupe de trois consonnes et se manifeste le plus souvent à la joncture externe, c'est-à-dire à la fin d'un mot (il parl(e) vite, Michel parl(e) très peu, tu rentr(es) trop tôt, etc.), les résultats donnent 40% de [ə] supprimés dans une séquence de deux consonnes : je n(e) peux pas, vous n(e) reprenez pas, ravi d(e) faire votre connaissance, dès l(e) départ, mon diplôme d(e) traductrice, présent(e)ment, on vous d(e)mandera.

3. Le style moyen admet, à part le [ə] caduc, l'ellipse de certains autres sons. Mais comme ce type de modifications des sons n'intervient pas souvent dans la chaîne parlée, il ne peut pas être envisagé comme une marque pertinente du style moyen. Par contre, l'assimilation consonantique est assez fréquente, elle constitue un des indices les plus importants de ce style.

4. On observe la tendance à supprimer beaucoup de liaisons facultatives, surtout celles après les verbes auxiliaires ou semi-auxiliaires et les noms au pluriel : *nous sommes obligés, les points essentiels, je dois ajouter, elle avait été inscrite, cela pourrait être préjudiciable, c'est un garçon assez difficile.*

Caractéristiques prosodiques

1. Parmi les traits prosodiques caractéristiques du style moyen il faut noter les variations du débit avec la prédominance du débit rapide. La vitesse de la parole varie suivant le contenu de l'énoncé ou la situation de communication. Elle est fortement influencée par la distribution des pauses délimitatives dont le nombre peut atteindre 25% par rapport au temps de l'émission de l'énoncé. On trouve un bon exemple de l'occurrence des pauses dans la phrase ci-dessous : *Je vous ai convoqué afin de vous dire / qu'il faut immédiatement reprendre les cours / parce que vous comprenez bien / que le contrôle continu : se faisant en vingt-six semaines / si vous ne reprenez pas les cours immédiatement / nous serons obligés / mes collègues et moi-même / de vous faire passer en septembre.*

Dans le discours spontané les modifications importantes du débit proviennent de l'apparition des pauses et des autres phénomènes d'hésitation tels que répétitions, faux départs, allongements des syllabes, p.ex. :

Vous avez décidé au début de l'année précédente de ... / de faire cette option vous comprenez bien que ... / je / vous ne pouvez pas passez du jour au

lendemain ... / euh ... dans l'option d'électricité c'est ... / ça va quand-même soulever quelques problèmes.

2. Le rythme est caractérisé par une distribution assez régulière des accents ce qui fait que les unités accentuelles à deux et trois syllabes possèdent une fréquence d'emploi très élevée : les résultats donnent 60% par rapport au nombre total de groupes accentuels, p.ex. :

J'ai 'fait ma li'cence et en'suite j'ai sui'vi les 'cours de l'EZIT pour 'avoir mon di'plôme d(e) traduc'trice professio'nnelle.

La régularité rythmique se maintient par l'apparition des proéminences à l'intérieur des unités plurisyllabiques (à 4-6 syllabes) : *je vous ai 'convo'qué 'quelque 'temps, de ne 'pas a'pprendre.*

Par contre, la distribution des accents d'insistance n'apparaît pas comme marque pertinente au style moyen, vu le caractère assez varié de leur emploi dans divers énoncés appartenant à ce style.

3. Quant à la mélodie, elle suit généralement la ligne normale utilisant quatre niveaux de ton pour exprimer deux types de continuation (2-3, 2-4), la finalité (2-1), la question (2-4), l'interrogation (4-1), le commandement (4-1), l'exclamation (4-1). Pourtant, lorsque le ton du discours devient expressif, on observe diverses modifications de la courbe mélodique exprimant des nuances de sens connotatives associées à une certaine modalité plutôt qu'à une émotion. Ces variations tonales interviennent généralement en fin de phrase et traduisent soit l'argumentation ou l'évidence du fait énoncé, soit l'hésitation ou le doute de locuteur, soit l'invitation à continuer, s'il s'agit d'un dialogue.

Dans un discours continu la montée du ton à la finale de plusieurs phrases successives contribue à leur jonction, créant ainsi un certain parallélisme dans le contour mélodique de l'énoncé, par.ex. :

Vous avez naturellement le temps d'y réfléchir, je vous propose cela comme un premier projet. En gros, bon, vous iriez là-bas par avion. Il n'y a pas de problèmes. Il y a déjà des Français là-bas sur place qui pourraient vous guider au début, vous mettre au courant. Et après une semaine d'étude il faudrait commencer donc ses travaux.

En définitive, on peut rapporter aux marques pertinentes du style moyen les caractéristiques phonétiques suivantes : 1) prononciation assez nette des voyelles et des consonnes ; 2) respect des oppositions phonématiques dans des syllabes accentuées ; 3) neutralisation des oppositions phonématiques en position inaccentuée ; 4) suppression d'un grand nombre de [ə] caducs et de liaisons facultatives ; 5) assimilations consonantiques ; 6) débit varié ; 7) distribution régulière des pauses délimitatives et des accents ; 8) fréquence élevée des unités accentuelles à deux et trois syllabes ; 9) proéminences rythmiques à l'intérieur des unités plurisyllabiques ; 10) réalisation des patrons mélodiques habituels.

V. Style familial. Le style familial caractérise une prononciation employée dans un entretien en famille, entre amis intimes ou camarades de travail. C'est la langue qui reflète un état spontané et détendu, un degré d'expressivité assez élevé. C'est là que la loi du moindre effort, formulée par A. Martinet, trouve sa plus parfaite réalisation. Tous ces facteurs extralinguistiques déterminent les traits phonostylistiques du langage familial.

Caractéristiques segmentales

1. L'articulation est marquée par un certain relâchement dont le degré relève du statut social et culturel des sujets parlants. Il en résulte toutes sortes de modifications des sons qui, tout en se complétant, forment une chaîne sonore bien particulière. P. Léon remarque à juste titre que ces variations de la prononciation courantes aussi dans le français populaire, à condition de ne pas être trop accumulées, donnent à la conversation familière un air de spontanéité naturel.

2. La chute du [ə] instable est extrêmement fréquente dans le langage familial : les statistiques donnent 56% de [ə] omis dans des positions très variées. Il peut tomber dans des conditions où d'autres styles le respectent.

a) La suppression suit souvent la loi des trois consonnes, même s'il en résulte des groupes inhabituels : *il faut qu(e) j(e) r(e)parte, une p(e)tite fille, avec l(e) directeur, le rest(e) du temps.*

b) On observe la chute du [ə] caduc à l'initiale d'un mot ou d'une unité accentuelle après les consonnes occlusives : *d(e)mandez-lui.*

L'amuïssement du [ə] caduc atteint son maximum dans le groupe de deux consonnes, position de sa réalisation facultative : *ça s(e) supporte, tu peux v(e)nir, j(e) fais d(e) l'histoire, on a d(e)mandé, c'est un peu l(e) problème, un projet d(e) fin d'études.* Il est à remarquer que dans ce cas la chute du son en question se fait aussi facilement à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot plein que dans des mots monosyllabiques grammaticaux *ce, que, je, de, le, etc.*

Une des marques pertinentes du style familial semble être le maintien du [ə] caduc dans des syllabes suivies ou précédées d'une pause d'hésitation : *et le ... le rest(e) du temps ; elle fait vraiment ... le minimum de son travail ; j(e) viens de ... de Clichy.*

Le [ə] instable se trouve aussi maintenu sous l'effet de l'accent d'insistance, comme c'est le cas du pronom *je* dans les phrases suivantes :

Je pense même à une maladie d'architecture. Alors là, je t'assure, là, je peux t'affirmer.

1. Ce qui caractérise surtout le langage familial au niveau d'articulation c'est l'ellipse, à part le [ə] instable, des autres voyelles et consonnes. Pourtant ces altérations se limitent à un groupe de sons bien précis et se produisent dans des conditions bien déterminées. C'est là un des critères qui permet de faire une séparation entre le langage familial des personnes cultivés et le langage populaire.

La chute des voyelles est observée dans des mots monosyllabiques à valeur grammaticale caractérisés par une haute fréquence d'emploi et une valeur grammaticale caractérisés par une haute fréquence d'emploi et une valeur informative minimale dans la chaîne parlée. A cette classe lexico-grammaticale se rapportent :

- a) pronoms-sujets : tu as [ta], ils ont dit [zɔdi], il a dit [ladi], vous êtes [vzɛt], vous voyez [vɔwaje], on a parlé [naparle] ;
- b) pronoms-compléments : il nous envoie [inzɔv wa] ;
- c) adjectifs et pronoms démonstratifs : cette année [stane], ça a du bon [sadybɔ] ;
- d) prépositions et conjonctions : pas à aller [pa_ale], mais enfin [mɔfɛ], mais alors [malɔr] ;
- e) verbes avoir et être : j'ai été [ʒete] : il a appris [ilapri], c'est assez [stase] → [sase], c'est impossible [stɛpɔsibl] ;
- f) adverbes : enfin [fɛ], de toute façon [tfasɔ], voilà [vɔla], évidemment [vidamɔ], déjà [dʒa], effectivement [fɛktivmɔ].

La réduction des voyelles se trouve favorisée par certains contextes phoniques, tels que l'hiatus (mais enfin [mɔfɛ]) ; la position entre deux consonnes dont les points d'articulation sont proches ou identiques (c'est intéressant [stɛtɛrɛsɔ], vous verrez [vverɛ], tu sais [tsɛ], peut-être [ptɛt]) ; la position initiale (effectivement [fɛktivmɔ]).

L'ellipse des voyelles a de grosses conséquences pour la structure prosodique de la chaîne parlée, elle entraîne en particulier la diminution du nombre de syllabes ouvertes typiques pour le français, la compression de la structure syllabique (agglutination syllabique) des mots et des unités accentuelles, apparition des groupements consonantiques inhabituels [dʒ], [rvl], [vl], etc.

Le consonantisme du français familier est aussi sujet à la réduction – loi phonétique qui, à la différence du vocalisme, régit le français depuis l'époque de sa formation. En français moderne la réduction atteint surtout les sonantes [r] et [l] bien que la consonne [k] concoure avec celles-là dans des formes elliptiques.

On fait tomber les consonnes [r] et [l] pour alléger des groupements consonantiques. Il s'agit en premier lieu des groupes inséparables [tr], [br], [bl], [pl], etc. Où la chute des sonantes est provoquée par leur position finale, donc faible : votre fille [vɔt'fi], des autres élèves [de^zod^ze'le :v], impossible de discuter [ɛpɔsib də diskɛtɛ], il me semble [im'sɑ :b]. Ce qui mérite d'être souligné c'est que la chute des sonantes dans ces séquences se fait non seulement à la finale absolue ou devant une autre consonne mais aussi devant la voyelle initiale du mot qui suit : prendre un café [prɑd_œ kafe].

On observe la chute des sonantes [r] et [l] dans d'autres groupes consonantiques : *parce que* [paskə], *quelque chose* [kɛk'oz], *plus* [py]. Elle se fait même en position intervocalique, position qui, d'ailleurs ne peut pas être qualifiée de faible : *alors* [aɔr] → [ɔr], *je lui ai dit* [ʒyiedi], *on allait* [ɔⁿa_ɛ], *télévision* [teevizjɔ], *arabe* [a_ab]. Quant à l'amuissement du [l], il atteint presque

régulièrement le pronom personnel il(s) : *i(ls) ne savent pas ce qu'i(ls) disent ; i(l)s ont fait.*

Certains linguistes estiment que la réduction des groupes de consonnes peut avoir de grosses conséquences pour le système grammatical du français. Elle contribue en particulier, à la disparition du premier élément **ne** de la négation française (*c'est pas grave, ça s'arrange pas, j(e) peux pas, on ira pas*) aussi bien qu'à la perte du pronom *il* dans certains tours impersonnels (*il faut > faut, il vaut > vaut, il y a > y a*). D'autre part, la chute du [r] final des verbes en **-re** (*prendre, attendre, etc.*). a pour effet de créer une nouvelle catégorie d'infinitifs, ce qu'on appelle des infinitifs à désinence zéro.

Le style familier admet l'amuïssement extrêmement fréquent des semi-consonnes ce qui s'explique par la brièveté de leur articulation. Le caractère relâché de la prononciation et l'accélération du débit, propres à une conversation familière, créent des conditions favorables à la réduction à zéro de ces sons : *puis* [pi], *depuis* [dəpi], *voilà* [vala] → [vla], *j'aime mieux* [ʒɛmmø], *eh bien* [ɛ bɛ].

4. Comme nous avons déjà constaté, la chute des voyelles provoque la formation de nombreux groupements consonantiques, à l'intérieur desquels les consonnes sont sujettes à de diverses assimilations. Une haute fréquence d'assimilations consonantiques peut être alors considérée comme un des indices phonostylistiques du langage familier. Il est à remarquer que l'assimilation par sonorité attaque les consonnes dans n'importe quel point de la chaîne parlée, soit à l'intérieur d'un mot (*absolument* [apsɔly'mɑ]) ou d'une unité accentuelle (*dans ce genre de situation* [dɑz'ʒɑ : r t sitya'sjɔ]) et même à la joncture externe (*qui s'occupe du personnel* [ki sɔkyb dy persɔ'nɛl]). L'assimilation des consonnes en opposition [t] ~ [d], [k] ~ [g], [p] ~ [b] a pour effet de créer une gémée (*peu de travail* [pø ttra'vaj], *sur notre dos* [syr nɔd' do]).

Le français familier actuel admet également un grand nombre d'assimilations de nasalité : tout de même [tun'mɛm], il m'a demandé [imanmɑ'de], lendemain [lɑn'mɛ].

5. Il faut encore signaler la tendance bien connue à supprimer un très grand nombre de liaisons facultatives, en particulier celles après les verbes auxiliaires ou semi-auxiliaires : *je suis allée* [ʃsui ale], *je suis assez embêté* [ʃsui ase ɔbɛte], *c'est une gauloise* [sɛ yn go'lwa : z], *ça doit être* [sa dwa ɛt]. La suppression de la liaison atteint même les groupes figés détruisant ainsi leur cohésion syntagmatique. On entend ainsi fréquemment sans liaison : *de plus en plus* [də ply ɔply], *de moins en moins* [dəmwɛ ɔmwɛ], *Ponts et Chaussées* [pɔ e ʃose], *avanthier* [avajɛ:r], *de haut en bas* [də o ɑ'ba].

Les modifications des sons observées dans le français familier se complètent, exercent les unes sur les autres une influence plus ou moins grande ayant pour effet la formation des variantes phoniques des mots et des groupes de mots reconnues comme normales pour ce style. En voici quelques unes :

je suis [ʃsyi] > [ʃyi]
je ne sais pas [ʒə sɛ pa] > [ʃsɛ pa] > [ʃɛ pa]
tu es [tɛ]
tu as [ta]
tu sais [tsɛ]
si tu veux [styvø]
il n'y a pas [injapɑ] > [ijapɑ] > [japɑ]
enfin [əfɛ] > [fɛ]
c'est assez [sɛ ase] > [stase]
de toute façon [tut fasɔ̃] > [tʃfasɔ̃] > [tfasɔ̃]
en fin de compte [ɑfɛtkɔ̃t] > [fɛ tkɔ̃t]
parce que [paskə] > [pskə]
je faisais [ʃfœzɛ] > [ʒəvzɛ]

Caractéristiques prosodiques

1. Le débit du français familier est marqué par une variation excessive avec la prédominance du débit rapide. Deux phénomènes prosodiques sont responsables des contrastes temporels propres au discours conversationnel : a) la vitesse d'articulation accélérée ; b) la distribution et la longueur des pauses. Il est à signaler que le français familier utilise fréquemment les pauses et les phénomènes d'hésitation. Le nombre de pauses d'hésitation peut atteindre 25 – 30% par rapport au nombre total de pauses. Pourtant les chiffres varient d'un locuteur à l'autre suivant sa maîtrise, sa faculté à se contrôler.

2. Le rythme du langage familier est caractérisé avant tout par une distribution irrégulière des accents. D'une part, l'accent final de groupe se trouve souvent non réalisé, ce qui fait que de très longues séquences syllabiques, de 9 à 10 syllabes, se groupent autour d'un seul accent, p.ex. : *je suis allé à l'Huma ; tu es à la résidence universitaire ; on va les mettre chez les soeurs ; je suis allé à l'Ecole Centrale*. D'autre part, on observe, dans certains points de la chaîne parlée, l'accumulation de quelques accents de différentes qualités et valeurs (accent final accent d'insistance) : *Tu as l'air "vraiment" radieux aujourd'hui !* Il est à noter que les allongements d'hésitation perçus souvent comme une certaine prééminence contribuent eux aussi aux modifications du rythme de l'énoncé : *Je suis allée à l'Hu'ma'et ... je suis allée voir la 'fille 'qui ... qui s'occupe du perso'nnel*.

Une distribution irrégulière des accents détermine le caractère varié des unités accentuelles : un grand nombre d'unités à une ou deux syllabes d'une part, un emploi assez fréquent des unités polysyllabiques d'autre part.

3. Ce qui caractérise le français familier au niveau de ton c'est une haute fréquence de changements mélodiques utilisés à des fins expressives.

A la différence du style moyen qui admet surtout des modifications mélodiques utilisés à des fins expressives.

A la différence du style moyen qui admet surtout des modifications mélodiques de caractère modal, le style familier emploie largement des patrons intonatifs à valeur implicative ou émotive. Le contour mélodique atteint souvent le niveau 5 (suraigu) transformant ainsi un patron référentiel de base (affirmation, question etc.) en patron exclamatif.

Il faut remarquer que la mélodie ne fonctionne point comme un élément autonome dans l'expression des nuances de sens affectives, d'autres moyens phoniques entrent presque toujours en jeu : accents, pauses, allongement des sons et des syllabes, etc.

En résumé nous rapportons aux traits phonostylistiques du français familier les caractéristiques phonétiques suivantes : 1) articulation plus ou moins relâchée ; 2) chute extrêmement fréquente du [ə] instable ; 3) suppression d'un très grand nombre de liaisons facultatives ; 4) ellipse des voyelles et des consonnes ; 5) formation des groupements consonantiques inhabituels ; 6) assimilation fréquente des sons ; 7) débit rapide ; 8) utilisation fréquente des pauses et des phénomènes d'hésitation ; 9) distribution irrégulière des accents ; 10) diversité de la structure syllabique des unités accentuelles ; 11) compression quantitative des syllabes et des unités accentuelles ; 12) fréquence élevée de variations mélodiques.

Questionnaire:

1. Qu'est-ce que nous pouvons rapporter au domaine de l'étude stylistique?
2. Que devez-vous savoir à propos des recherches de N.Troubetzkoy dans le domaine de la phonostylistique?
3. Les linguistes, en quoi voient-ils le problème capital de la stylistique linguistique?
4. Quelles classifications des styles phonétiques existe-t-il?
5. Comment pouvez-vous caractériser le style recherché ? Présentez ses caractéristiques segmentales et prosodiques.
6. Quels sont les traits du style moyen ? Quels types de discours englobent les réalisations de ce style ?
7. Parlez du style familier. Quelle prononciation caractérise-t-il ? Quel est son degré d'expressivité ?

Thème 14 : Modifications des phonèmes

Problèmes :

1. Phonétique combinatoire.
2. Assimilation.
3. Accommodation.

I Phonétique combinatoire. Lorsqu'on parle, les phonèmes ne se trouvent pas à l'état isolé. Il leur arrive de coïncider avec un mot, tels par exemple – où [u], à [a], et [e], haie [ɛ], eau [o], etc. Mais les phonèmes font presque toujours partie de groupes accentuels où ils sont en contact avec d'autres sons. Vu le caractère continu de la parole, notre ouïe perçoit non pas des sons isolés mais des unités plus ou moins longues : syllabes, groupes accentuels, syntagmes, etc. Les phonèmes se combinent donc dans la phrase, exerçant les uns sur les autres une influence plus ou moins grande et subissant diverses modifications. Ils se superposent en partie, l'implosion du deuxième son se faisant au moment de l'explosion du premier, l'un empiétant sur l'autre. Ou bien, le caractère du son varie plus ou moins considérablement suivant qu'il est accentué ou non.

L'étude de ce phénomène porte souvent le nom de « phonétique combinatoire » (B. Malmberg, H. Sten). On lui donne également le nom de « loi phonétique » puisque l'apparition de tel ou tel son est dictée par sa position phonétique déterminée et que le phénomène a la valeur d'une loi. Voici un exemple. Une consonne suivie d'une voyelle labialisée se prononce avec la projection des lèvres en avant : loup [lu].

Les modifications s'effectuent le plus souvent à l'intérieur d'une syllabe, les sons y étant liés d'une façon plus étroite que partout ailleurs. C'est ce qui explique qu'une consonne subit aisément l'influence de la voyelle qui suit et beaucoup moins de celle qui précède.

Néanmoins le français connaît les influences réciproques des sons se trouvant dans des syllabes différentes. Une de ces influences s'appelle harmonie (harmonisation) vocalique ou dilation.

Chaque langue a ses particularités caractéristiques quant à la modification des phonèmes dans la chaîne parlée.

Il y a lieu de distinguer en français différentes espèces de modifications de phonèmes, notamment l'assimilation, l'accommodation, la dilation vocalique, la dissimilation.

II. Assimilation et accommodation. L'assimilation et l'accommodation c'est l'extension d'un ou de plusieurs caractères d'un phonème dans le domaine d'un phonème contigu. En effet, l'émission d'un son n'est pas tout à fait achevée lorsque commence l'articulation du son suivant, les organes de la parole se préparant d'avance à sa formation. Ou bien, ayant achevé l'articulation d'un phonème, on maintient par inertie les organes dans la même position.

Ainsi, pour la syllabe [tɔ], les lèvres sont avancées et arrondies au moment où on articule le [t], le [ɔ] lui ayant transféré par anticipation son caractère labialisé. Le [t] acquiert alors une qualité secondaire par accommodation avec la voyelle arrondie qui le suit et constitue avec lui une même syllabe. Il en résulte une variante labialisée du phonème [t].

Ces modifications dites **combinatoires** sont d'une portée exceptionnelle pour la théorie du phonème, notamment dans l'étude des variantes de phonèmes. Au cours de l'évolution de la langue, ces variantes combinatoires sont susceptibles de s'opposer les unes aux autres sur le plan phonologique, de devenir des phonèmes. Il importe donc d'étudier attentivement toutes les modifications que subissent les sons dans la chaîne parlée.

On distingue l'assimilation et l'accommodation des sons.

On appelle **accommodation** le changement que subissent les consonnes se trouvant en contact immédiat avec les voyelles, et inversement. L'accommodation est toujours partielle vu le caractère fort différent de ces classes de phonèmes.

L'assimilation se fait entre deux sons du même ordre, soit entre consonnes, soit entre voyelles.

La plupart des linguistes emploient cependant le seul terme d'«assimilation» pour désigner les deux espèces de modifications (M. Grammont, B. Malmberg, etc.).

D'autres linguistes attribuent un sens différent à ces deux termes. Ils estiment que toutes les fois qu'un son devient absolument identique à un autre il y a assimilation. Soit le [s] dans le mot russe *суть* [ʃ ɫ tʲ]. Quand un son se rapproche d'un autre en assimilant une de ses caractéristiques, il y a accommodation.

D'après le sens dans lequel s'accomplit l'assimilation consonantique, il y a lieu de distinguer l'assimilation régressive (ou anticipante) et l'assimilation progressive. La première se fait d'avant en arrière, le premier son étant assimilé, le deuxième assimilant. Un son assimile un autre qui le précède. Du point de vue physiologique, il y a anticipation de l'articulation – *disgrâce* [dis-'gra:s]. Elle se fait également quand deux consonnes appartenant à différentes syllabes entrent en contact par suite de la chute du *e* instable — *méd(e)cin* [mɛd-'sɛ].

L'assimilation régressive est la plus fréquente parmi les modifications que subissent les phonèmes dans la langue française.

L'assimilation progressive se fait d'arrière en avant; le premier son est assimilant, le deuxième assimilé. Au point de vue physiologique, il y a maintien de mouvements par inertie - *subsister* [sybzis'te]. C'est l'unique exemple d'assimilation progressive en français moderne. Dans d'autres langues elle est beaucoup plus fréquente, en anglais, par exemple.

On prétend néanmoins qu'à la finale, dans le style parlé l'assourdissement des sonantes dans les groupes dits inséparables (muta

→

cum liquida) est dû à l'assimilation progressive: *quatre* ['katr], *peuple* ['pœpl]. Il se peut qu'au début cette modification n'ait atteint que les groupes «consonne sourde + r (l)». Mais en français moderne, les sonantes finales s'assourdisent également après une consonne sonore: *pauvre* ['po : vr], *ongle* ['ɔ̃ : gl]. Il s'agirait plutôt, pour ces derniers exemples, d'un assourdissement par analogie, les groupes **bl, br, cl, cr, dl, dr, fl, fr, gl, gr, pl, pr, tr, vr** constituant une unité étroite dite inséparable. Les sonantes devenues sourdes après **k, f, p, t** changent de qualité à la finale après **g, v, b, d**.

D'autre part, P. Passy estime qu'il s'agit d'une assimilation progressive dans le style parlé toutes les fois que la deuxième consonne du groupe est une sonante. Ainsi [j] dans le mot *pied* s'assourdirait au contact du **p** initial : ['pje]. Etant de par son origine une sonante, la consonne sonore [v] subirait quelquefois la même modification dans le groupe [jv] : *cheval* [ʃval].

D'après le degré de l'assimilation on distingue **l'assimilation partielle** et **l'assimilation totale**. C'est la première qui est familière à la langue française.

L'assimilation partielle, dans les consonnes, affecte une des caractéristiques du phonème : le plus souvent c'est la sonorité. Il y a lieu de distinguer deux cas de modification consonantique en français : à l'intérieur du mot (1) et à la limite des mots dans la chaîne parlée.

1. A l'intérieur du mot, ce phénomène articulatoire se manifeste ordinairement à la frontière des anciens préfixes latins **ob-, ab-, sub-**, sortis de l'usage en latin vulgaire, et du radical. Ces combinaisons sont perçues comme des unités morphologiques et phonétiques depuis le passage du latin. C'est un fait de tradition – obtempérer [ɔ̃ptɑpɛ're], absoudre [ap'sudr] obscur [ɔ̃ps'ky : r], obséder [ɔ̃psɛ'de], absolu [apsɔ̃'ly], subconscient [syɔ̃pkɔ̃. 'sjɑ̃]. La première consonne s'est assimilée à la seconde au point de vue de la sonorité et de la force articulatoire : consonne sonore douce [b] a passé à [p] – consonne sourde forte. Dans ces conditions, il s'agit de l'assimilation sur le plan diachronique. Quant à l'état synchronique du français, le phénomène doit être interprété tout autrement. Il s'agit plutôt de l'alternance b/p dans les préfixes en partie désuets : [ɔ̃b-, ab-, syb-] devant une consonne sonore et [ɔ̃p-, ap-, syp] devant une consonne sourde : [ɔ̃'bɔ̃ - a'brypt - sybdivi'ze] et [ɔ̃psɛr've – apsɔ̃r'be - sypsti'tye]. Une alternance pareille caractérise les combinaisons de consonnes en russe suivant la loi qui veut qu'une consonne bruit sonore ne se réalise que devant une sonore, et une sourde n'apparaît que devant une autre consonne-bruit sourd.

Dans les composés à préfixes productifs (vivants) tels que **dis-, trans-**, dans d'autres mots où les groupes de consonnes apparaissent en raison de la chute du **e** instable, l'assimilation en français revêt un caractère particulier.

Il importe de tenir compte du caractère particulier des consonnes dans lesquelles la sonorité se combine généralement avec un aspect spécifique de tension musculaire: toute sonore se prononce avec une tension affaiblie, c'est une douce. Par contre, une consonne sourde exige une grande tension musculaire, c'est une forte.

En français, l'assimilation affecte la sonorité de la consonne sans modifier considérablement le degré de sa force articulatoire. Soit, dans le mot *disgrâce*, le [s] sourd et fort devient sonore par assimilation tout en gardant son caractère de consonne forte, ce qui l'oppose à la consonne douce [z] même après l'assimilation. Il s'agit donc d'une variante sonore de la consonne douce [s] – *disgrace* [diʒ'grɑ :s], *transborder* [trɑsbɔ'r'de], *disjoindre* [diʒ'ʒwɛ :dr], *transgresser* [trɑsgrɛ'se], etc.

Ce caractère particulier de l'assimilation en français est dû au rôle immense que joue la tension musculaire dans l'articulation française.

2. A la rencontre des mots, dans la chaîne parlée, le phénomène est le même. Devant une consonne initiale « sourde forte » du deuxième mot, la consonne finale « sonore-douce » du mot précédent devient sourde sans cesser d'être une douce :

une robe sale, une bande claire de lumière, une aube splendide, un dogue formidable, une case sombre, un vase fêlé, une cave profonde.

Un Français distingue nettement les deux groupes accentuels suivants : *Je viens t(e) parler* – *Je viens d(e) parler* (P. Passy).

Devant une consonne initiale « sonore-douce », la consonne finale « sourde-forte » du mot précédent devient sonore tout en restant une consonne forte :

deux nattes blondes, une faute bête, un sac déchiré, une cape blanche, une passe dangereuse, un œuf dur.

Le professeur Sčerba disait, à juste titre, qu'il vaut mieux, pour les Russes, ne pas assimiler en parlant français, puisqu'en russe, comme dans beaucoup d'autres langues ce phénomène articulatoire affecte la sonorité et le degré de force articulatoire à la fois, une sourde-forte [k] se transformant en raison de l'assimilation en une sonore-douce [g].

L'assimilation affectant une sourde en contact avec une sonore se fait en russe, à la différence du français, au milieu du mot aussi bien qu'à la rencontre des mots qui ne sont pas séparés par une pause. Citons quelques exemples : *звук горна* [zvug 'gornɔ], *кот дѣда* [kɔd d'edɔ].

Il y a lieu de noter que les sonantes n'ont pas de force assimilante : *slave, ruiss(e)ler, слава*, etc.

Parmi les consonnes sonores, la consonne labio-dentale [v] fait exception à la règle. Comme en russe, elle n'est pas assimilante. Ceci est dû à son origine (elle

provient d'une sonante bilabiale) : *svelte*, *décevoir*, *свобода*, *свем*, etc. Néanmoins en français parlé actuel on prononce souvent [ˈsvɛlt], [desˈvwa:r], etc.

Vraiment, belle maman, pour une femme de bon sens, vous me décevez [de-ˈsve]. (*Anouilh, « L'alouette »*)

L'assimilation totale modifie le point d'articulation de la première consonne, l'identifiant avec celle qui suit. Elle affecte toutes les caractéristiques du phonème. Dans les mots russes *сжечь* [ˈʒʒɛtʃ], *сшить* [ˈʃʃɪtʃ], la consonne prélinguale à un foyer [s] conforme son timbre à celui de la consonne prélinguale à deux foyers, qu'elle précède, et devient également une consonne à deux foyers [ʃ - ʒ]. Cette espèce de modification n'existe pas en français littéraire. Toutefois, elle a lieu en français populaire, témoin cette phrase : [ʃ : eˈpa] *je sais pas*. (L'exemple présente un cas particulier de l'assimilation complexe, régressive et partielle au début, et progressive et totale par la suite: [ʒ se ˈpa] > [ʃ se ˈpa] > [ʃ : e ˈpa]).

III. Accommodation. L'accommodation s'effectue lorsqu'il y a contact des sons de nature différente, des consonnes et des voyelles. L'accommodation par anticipation se manifeste dans l'articulation des consonnes françaises suivies de voyelles. Celles-ci transfèrent aux consonnes quelques-uns de leurs traits particuliers; par exemple, le caractère labialisé communiqué à n'importe quelle consonne – *tu* [ty], *du* [dy], *cause* [ko : z], *fou* [fu], le caractère palatalisé ou mouillé – *du* [dˈy], *site* [sˈit], le caractère avancé adjoint à une consonne postlinguale – *gare* [ga : r], *cure* [ky : r] etc.

A la différence du russe, l'accommodation en français se fait généralement d'une voyelle à une consonne. C'est la consonne qui subit l'influence de la voyelle, celle-ci jouant le rôle déterminant dans la chaîne parlée. Au contact d'une consonne la voyelle est donc toujours un son accommodant (assimilant) et la consonne un son accommodé (assimilé). En russe, par contre, la faculté accommodante dans les consonnes est plus grande, ce que n'exclut pas d'ailleurs la faculté accommodante des voyelles. Ainsi, dans le mot *мама* les deux [a] se labialisent et se nasalisent au contact du [m] – [mˈãmˈã].

L'accommodation en français est essentiellement régressive. Le russe connaît l'accommodation régressive et l'accommodation progressive. Les voyelles russes [a, o, y, e] deviennent sous l'influence des consonnes mouillées plus antérieures (au point de vue acoustique, plus hautes) : *ряд* [rˈad], *мок* [tˈok], *люк* [lˈuk], etc.

Par l'effet d'une accommodation double, une consonne intervocalique sourde peut devenir sonore. Les voyelles environnantes se prononçant avec vibration des cordes vocales, celles-ci ne cessent pas de vibrer au cours de l'articulation de la consonne intervocalique en latin vulgaire ou bien à l'époque de la formation de l'ancien français en est une preuve éclatante: [ˈrosa] > [ˈro : z], [raˈsare] > [raˈze].

En français actuel il n'y a que le mot *second* (avec ses dérivés) et les mots à **x** intervocalique précédé du **e** qui subissent cette accommodation double: *second* [sœ'gɔ] > [zgɔ], *examen* [ɛgzɑ'mɛ], *exorbitant* [ɛgzɔrbi'tɑ], etc.

IV. Dilation vocalique. Toutes les fois que l'influence s'effectue à distance, d'une syllabe à une autre, même par-dessus les sons intermédiaires, il y a **assimilation** à distance ou bien **dilatation**. Ce sont surtout les voyelles qui sont sujettes à cette espèce d'**assimilation**. La dilation est **donc** vocalique en français. Citons quelques exemples du XVII^e siècle: *cocombre* > *concombre*, *bobance* > *bombance*, etc.

Le français moderne est riche en exemples de dilation vocalique régressive: elle se fait d'une syllabe accentuée à une syllabe inaccentuée. Il se produit généralement une assimilation de degré d'aperture. La voyelle accentuée fermée étant plus forte assimile la voyelle inaccentuée de la syllabe précédente. Notons que la syllabe inaccentuée est toujours ouverte. Il importe de souligner que les voyelles assimilantes sont [i, e, y] :

j'aime ['ʒɛm] – *aimer* [e'me], *aigre* ['ɛgr] – *aigri* [e'gri], *bête* ['bet] – *bêtise* [be'ti:z], *tête* ['tet] – *têtu* [te'ty], *abêtir* [abe'ti:r], *abaisser* [abe'se], *aigu* [e'gy], *aiguille* [e'gyij], *ailé* [e'le], *ainé* [e'ne], *maigrir* [me'gri:r], etc.

Dans les manuels on appelle ce phénomène **h a r m o n i e** ou **h a r m o n i s a t i o n** **v o c a l i q u e**.

La dilation vocalique affecte d'ordinaire le son [ɛ]. Cette espèce d'assimilation a lieu également à l'intérieur du groupe accentuel entre les syllabes appartenant à des mots différents: *tu y es* [ty i 'ɛ] – *y es-tu?* [i e 'ty].

La dilation vocalique est extrêmement fréquente en style parlé (familier), elle peut entraîner certaines alternances.

Questionnaire:

1. Le caractère du son, suivant quels facteurs varie-t-il?
2. La phonétique combinatoire, qu'étudie-t-elle?
3. Dans quelle partie du mot y a-t-il des modifications le plus souvent?
4. En quoi consiste le fait de l'assimilation et de l'accommodation? Comment les distinguer?
5. Nommez les types de l'assimilation.
6. Quand y a-t-il lieu de parler de l'accommodation?
7. Quels types de l'accommodation pouvez-vous nommer?
8. En quoi consiste le procès de l'assimilation à distance? Donnez des exemples.
9. Nommez le son qui est le plus souvent affecté par la dilation vocalique?

BIBLIOGRAPHIE

1. *Bothorel A., Simon P., Wioland F. et Zerling J.-P.* Cinéradiographie des voyelles françaises, Strasbourg. Travaux de l'Institut de Phonétique, 1986
2. *Chigarevskaïa N.A.* Traité de phonétique française, 1982.
3. *Di Chisto A. et Hirst D.* Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français // Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix. Aix en Provence : Université de Provence, 1996.
4. *Fónagy I.* La Vive Voix, Paris, Payot, 1983.
5. *Léon P.* Essais de phonostylistique, Montréal-Bruxelles, Didier, Studia Phonetica 4, 1971.
6. *Séliach A.S., Evtchik N.S.* Phonétique de la langue française (cours théorique), 1986.
7. *Wioland F.* Les Sons du français, Paris, Hachette, 1991.
8. *Барышникова К.К.* О ритме диалогической речи // Экспериментальная фонетика. Мн.: Изд-во БГУ им. В.И. Ленина, 1971.
9. *Выгонная Л.Ц.* Інтанацыя. Націск. Арфаэпія. Мн.: Навука і тэхніка, 1991.
10. *Джанаридзе З.Н.* Перцептивная фонетика. Тбилиси: Мецниереба, 1985.
11. *Евчик Н.С.* Типы слоговой выделенности в просодии текста. – Мн., 1979.
12. *Метлюк А.А., Евчик Н.С., Карневская Е.Б. и др.* Просодическая интерференция в иноязычной речи. Мн.: МГПИИЯ, 1985.

Sommaire

Avant-propos	3
Thème 1. Phonétique comme une des branches de la linguistique.....	4
Thème 2. Phonétique articulatoire.....	9
Thème 3. Étude des ondes.....	15
Thème 4. Aspect acoustique : production de la parole.....	21
Thème 5. Aspect perceptif de la phonétique.....	25
Thème 6. Consonantisme.....	29
Thème 7. Vocalisme.....	37
Thème 8. Prosodie : généralités.....	46
Thème 9. Système accentuel.....	54
Thème 10. Système temporel.....	60
Thème 11. Système mélodique.....	67
Thème 12. Orthoépie.....	75
Thème 13. Aspect phonostylistique.....	86
Thème 14. Modifications des phonèmes.....	99
Bibliographie.....	105